This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR
INSTITUTION

Bequeathed
by Professor
VIVIENNE
MYLNE

MYLNE 217

OXFORD
1992

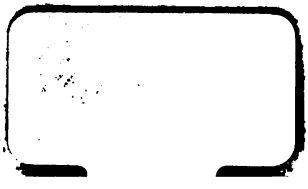

NMF. 70.36

LE

MENDIANT

BOSSEUX,

OU

LES AVENTURES

D'AMBROISE GWINETT,

BALAYEUR DU PAVÉ DE SPRING-GARDEN.

D'après des notes écrites de sa main.

Nouvelle Edition revue & corrigée.

PAR M. L. CASTILHON.

PREMIERE PARTIE.

A BOUILLON,

AUX DÉPENS DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. DCC. LXXI.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
11 SEP 1992
OF OXFORD
LIBRARY

PRÉFACE.

QU'UN ſcélérat ſoit malheureux ; qu'on le puniſſe ; qu'il expire ſous le fer des bourreaux : ſa mort, quelqu'effrayante qu'elle puiſſe être, n'inſpire aux ames honnêtes que des réflexions affligeantes ſur les ſuites funeſtes de la dépravation, & aux méchans, la terreur de l'exemple. Mais, ce qui trouble & déconcerte la raiſon, ce qui dérange un peu l'ingénieux & conſolant ſyſtême de l'optimiſme, c'eſt de voir la vertu foulée aux pieds du vice, ou, ce qui me paroît dur, l'innocence livrée aux châtimens préparés pour le crime ; c'eſt de voir des citoyens vertueux condamnés par des juges équitables, à périr de la mort des voleurs & des aſſaſſins ; c'eſt de voir des Magiſtrats intègres, trompés par des circonſtances ſingulières, par de perfides

apparences, tomber, contre leur intention, dans les plus cruelles mépriſes. Je ſçais que les événemens de ce genre ſont peu fréquens; mais n'eſt-ce pas trop qu'ils arrivent une fois ſeulement dans chaque ſiècle; & ne vaudroit-il pas mieux qu'ils fuſſent tout auſſi rares qu'ils devroient l'être? Et ſi le même cas ſe préſente une fois par année dans chaque gouvernement, ne voilà-t-il pas, dans l'eſpace d'un ſiècle, une foule d'innocens qui meurent miſérablement; les uns attachés au gibet; les autres décapités; ceux-ci au milieu des flammes; ceux-là étendus ſur la roue? Il eſt vrai que, d'un autre côté, on voit dans la ſociété une multitude bien plus conſidérable de méchans, de ſcélérats, d'uſurpateurs, d'hommes ſans mœurs & ſans principes, jouir paiſiblement, du moins en apparence, du fruit de leurs baſſeſſes, de leurs rapines, de leurs inſignes fourberies, s'élever même, à force d'impudence,

juſqu'à la conſidération, & tranſmettre à leur poſtérité de riches héritages, des titres même, & quelquefois des honneurs; tandis que, par le plus abſurde des préjugés, les deſcendans du citoyen immolé par les loix, ſont voués éternellement à l'indigence & à l'opprobre. A conſidérer ces deux claſſes ſous un certain point de vue, il ſemble qu'au moyen de cet arrangement bizarre, la ſociété en général ne perde rien: ici l'innocent meurt en criminel, & ne laiſſe après lui que la honte de ſon nom; là, le méchant proſpere, uſurpe impunément des tréſors & des honneurs qui décorent ſes ſucceſſeurs. Cet ordre eſt admirable; c'eſt dommage qu'il ulcère l'homme de bien, & faſſe frémir la vertu.

Dans la vue de prouver que cette ſorte de ſpectacle eſt moins rare qu'on ne penſe, j'ai pris ſoin de raſſembler pluſieurs notes ſur la vie *d'Ambroiſe Gwinett*, écrites par lui-même, & trou-

vées après ſa mort dans l'une des poches de ſon unique, fort ancien & très-déchiré vêtement. Ces notes n'étoient point deſtinées à être rédigées en mémoires; & je penſe que l'auteur n'avoit pris ſoin de les écrire, que pour ſoulager ſa mémoire, & ſe ſouvenir au beſoin des différentes régions où il avoit porté ſucceſſivement ſa miſère, & des mal-encontreuſes aventures qu'il avoit eſſuyées.

Avant que de ſonger à travailler d'après ces notes, j'ai voulu m'aſſurer des faits, & j'ai appris que tout ce qu'elles renfermoient étoit de la plus exacte vérité. J'ai inſéré quelques-un de ces faits dans le *Journal Encyclopédique* (Iere. 15e. Mai, & Ier. Juin 1769) ſupprimant preſque en entier la relation des voyages de *Gwinett;* mais cette relation me paroiſſant tout auſſi intéreſſante que le petit nombre des faits qu'on a lus dans cet ouvrage périodique, j'ai cru que le public les verroit avec plai-

ſir. Avant de commencer ce récit, ſous le nom même de *Gwinett*, je vais faire part au lecteur de la réponſe que je reçus, il y a quelques mois, de celui à qui je demandois des éclairciſſemens ſur les notes dont je me propoſois de faire uſage.

MONSIEUR,

LEs informations que j'ai priſes avec le plus grand ſoin, dans le quartier même de Spring-Garden, au ſujet des notes dont vous m'avez envoyé copie, n'ont point été infructueuſes : j'ai parlé à beaucoup de perſonnes qui ont connu Ambroiſe Gwinett, & leur témoignage unanime eſt tel que vous le deſirez. Il n'a rien avancé dans ces notes qui ne ſoit vrai, depuis ſon entrée au College de Cantorbery, juſqu'au dernier jour où il a exercé

ici les fonctions de Balayeur. Cet homme infortuné n'étoit pas né dans l'indigence, & il fut obligé de paſſer les trente dernieres années de ſa vie dans la mendicité : ſon ame étoit honnête, & il eut toutes les apparences de la ſcélérateſſe ; ſes mains étoient pures, & il fut traité ſans injuſtice, comme un voleur ; il méritoit, par la ſageſſe de ſa conduite & l'ingénuité de ſon caractere, l'eſtime des bons citoyens, & ſur les plus graves indices, il fut pris & puni en aſſaſſin & en corſaire, jugé & condamné, tantôt à être pendu, tantôt à être mutilé, & tantôt à ramer ſur les galeres ; il ſubit ſans murmurer l'exécution de ces rigoureuſes ſentences, & il eut toujours le bonheur d'éviter la mort par des haſards auſſi rares que ſinguliers : ſon innocence fut enfin reconnue ; mais à l'infamie près dont il fut lavé, ſon deſtin n'en fut pas plus heureux ; au contraire, il vécut dans la plus extrême indigence. En Angleterre, comme ailleurs, Monſieur, c'eſt, ſuivant

moi, un grand défaut dans la législation, que l'innocence reconnue ne soit pas dédommagée des maux qu'elle a soufferts, pendant qu'elle a gémi accablée sous les apparences du crime. Il est vrai qu'elle est à l'abri des funestes effets de l'opprobre & de la flétrissure ; mais est-ce assez ? Est-il juste qu'un citoyen honnête qui a souffert la honte & les tourmens réservés aux coupables, ne gagne, quand son intégrité a été reconnue, que le triste avantage qu'on ne peut lui refuser, d'être déclaré innocent ? La France & l'Angleterre se sont à la vérité empressées de secourir la veuve & les enfans du respectable & malheureux Calas ; mais l'exemple de Calas est unique ; & tous les innocens qui, sur de fausses apparences, sont réputés coupables, ne sont pas les victimes des fureurs du fanatisme. Je suis, &c.

Londres, ce 17 Novembre 1769.

Cette lettre remplie de candeur & d'humanité, m'a fait faire bien des ré-

flexions ; & ces réflexions, je voudrois bien en faire part à mes lecteurs, parce que je les crois utiles.... Mais écoutons Ambroiſe Gwinet ; ſon récit ingénu vaudra mieux vraiſemblablement que tout ce que je pourrois dire.

LE MENDIANT
BOITEUX,
OU LES
AVENTURES
D'AMBROISE GWINETT.

PREMIERE PARTIE.

SI des événemens remarquables, des aventures singulières, des dangers effrayans, des supplices affreux, des navigations orageuses, des voyages pénibles, des courses accablantes, de longs séjours chez des peuples barbares, des associations forcées avec des scélérats, peuvent intéresser pour moi les cœurs sensibles, & me donner des droits à la célébrité; je suis sans contredit un homme fort intéressant, & l'un des personnages les plus célèbres de mon siècle. En effet, je ne pense pas que personne ait jamais éprouvé tour-à-tour, comme moi, les faveurs les plus précieuses du sort, & ses revers les plus désespérans. Il a été un tems où bien des souverains eussent porté envie aux

tréſors que je poſſédois : je me ſuis vu plus fréquemment encore plongé dans la miſère. Il eſt vrai que je n'ai pas préciſément regné ; mais j'ai été placé fort près du trône ; mes mains ont tenu même pendant près de ſix mois, les rênes d'un puiſſant empire, & je ne ſuis tombé de ce poſte éminent, que pour aller languir ſous des maîtres cruels dans les chaînes de l'eſclavage. On dit, par métaphore, que l'on eſt au plus bas ou au plus haut point de la roue de la fortune ; je puis dire, avec bien plus de vérité, que, quoique le crime n'ait ſouillé dans aucun tems ni mes mains, ni mon cœur, je me ſuis vu plus d'une fois attaché, par des mépriſes fort déſagréables pour moi, ſur la roue deſtinée aux plus atroces criminels. Mais maintenant, qu'à force de conſtance, j'ai eu le bonheur d'arriver juſqu'au port ; maintenant que je ne ſuis plus agité que par la triſte image de mes malheurs paſſés : maintenant, en un mot, que preſque nonagénaire, il eſt très-vraiſemblable qu'il ne me reſte plus que quelques jours à vivre, je penſe ne pouvoir faire un plus digne emploi du petit nombre de momens que le deſtin me laiſſe, qu'en les conſacrant au récit des différentes aventures qui ont rempli ma vie,

Je conviens de bonne foi que les tableaux que je vais préſenter, ne ſont ni brillans par eux-mêmes, ni bien flatteurs pour moi; mais enfin, c'eſt d'après la vérité que je me ſuis promis d'écrire, & je l'offenſerois ſi j'outrois ou ſi je ſupprimois aucun des événemens que je dois raconter. Ainſi, quoique les faits que je vais divulguer ſoient fort humilians, je déclare, par avance, que c'eſt par cela même que je ne déguiſerai rien. Chacun a ſa philoſophie; la mienne eſt d'être exact.

Mon nom eſt Ambroiſe Gwinett. Si la vertu ennobliſſoit, je ſerois très-certainement un des plus reſpectables gentils-hommes de la Grande-Bretagne; car, depuis plus de deux cens ans, ma famille s'eſt diſtinguée par ſon amour pour le travail, par l'honnêteté de ſes mœurs, & par la conduite la plus irréprochable. Géorges Gwinett, mon biſaïeul, exerçoit à Cantorbery l'utile profeſſion de ſerrurier, à l'enſeigne du ſinge verd. Thomas Gwinett, mon grand-pere, fut un très-habile tourneur, qui s'établit à côté de mon biſaïeul, à l'enſeigne du griffon jaune; & mon pere, Antoine Gwinett, qui paſſoit pour la meilleur tête de la paroiſſe, fut marchand bonnetier à l'enſeigne de l'encre

bleue. Ce n'eſt pas pour me glorifier que je parle ici de mes ancêtres ; c'eſt ſeulement afin que l'on n'ignore pas que je ſuis né à Cantorbery le 25 Septembre 1679, de parens vertueux, eſtimés, & tous fort utiles à leurs Concitoyens.

Je dirai peu de choſe, je me permettrai même de ne rien dire abſolument des dix premières années de ma vie, parce que la vérité eſt que j'ai totalement oublié tout ce qui peut m'être arrivé pendant cet intervalle : ſi ma bonne nourrice étoit encore en vie, elle me fourniroit ſans doute d'excellens matériaux; mais comme il y a ſoixante-quatorze ans qu'elle a ceſſé de vivre, il ne me reſte aucun moyen de remplir cette lacune. Cependant, à juger de mon enfance, par la rapidité des progrès que je fis dans la ſuite, je n'étois aſſurément rien moins qu'un enfant ordinaire ; car, j'avois à peine dix ans, lorſque mon pere, émerveillé de mon intelligence, alla me préſenter lui-même au recteur du collège de Cantorbery, qui moyennant quinze shellings par mois ſe chargea de me loger, de me nourrir, de m'inſtruire, & promit de me rendre tout au moins auſſi ſçavant qu'il croyoit l'être lui;

même. Je ne reſtai que neuf ans dans ce collège, & j'y fis de ſi bonnes études, que lorſque j'en ſortis, on me regardoit dans toute la ville comme un prodige de ſcience. Il eſt vrai que dans ce petit eſpace de tems, j'avois appris à traveſtir en Anglois de Cantorbery les poëtes & les orateurs les plus célèbres de l'ancienne Rome, & en latin, nos plus illuſtres poëtes & nos plus grands orateurs. C'étoit un excellent collège que celui de Cantorbery, & ſur-tout admirable par l'ordre quon mettoit dans la manière d'enſeigner. Je begayois à peine du latin, qu'on m'y faiſoit étudier les chefs-d'œuvre de Ciceron, les fragmens les plus épineux de Tacite & de Tite-Live, le poëme ſublime de Virgile, les vers les plus galans d'Ovide, & les odes les plus ingénieuſes d'Horace; ouvrages qui, comme perſonne ne l'ignore, ſont fort à la portée des enfans, & très-propres ſur-tout à leur donner des notions exactes des choſes qu'il leur importe le plus de connoître. Je me ſouviens, avec autant d'admiration que de reconnoiſſance, que quand ma tête fut remplie d'une étonnante quantité de mots latins, on me forma dans l'art de perſuader; enſuite, lorſqu'après un

an d'efforts & de veilles, je ſçus bien perſuader, on m'apprit, toujours en latin, le grand art de raiſonner. Mon éducation finie, profondément inſtruit, l'eſprit fort éclairé, la mémoire ſurchargée d'argumens de toutes les eſpèces, de figures de rhétorique de toutes les ſortes, de vers ſur toutes les meſures, des fragmens les plus ſublimes des anciens orateurs, & des faits les plus intéreſſans de l'hiſtoire des Grecs & des Romains, n'ignorant plus enfin que les choſes les plus communes, les devoirs & les obligations du citoyen, les annales de ma patrie, les mœurs de mes compatriotes, les bienſéances ſociales, & mille autres miſeres de cette eſpece trop peu eſſentielles pour entrer dans le plan d'une éducation publique, je ſortis du collège, & rentrai dans la maiſon paternelle, où je fis, pendant cinq à ſix jours, l'étonnement de mon pere, qui ne concevoit pas comment il avoit pu produire un être auſſi ſçavant que moi, l'admiration de ma mere & de ſes voiſines, qui ſe diſoient en confidence que j'en ſçavois trop pour mon âge, & qu'il n'y avoit guère d'apparence que je puſſe vivre long-tems.

Mon pere, revenu de ſa première ſur-

priſe, & me trouvant plus de talens encore qu'il n'en falloit pour l'aider dans ſon commerce, me dit: „ Ambroiſe, mon ami, te voilà grand garçon; tes études me coûtent treize cens quarante shellings; je ne regrette point cette dépenſe, quelque forte qu'elle ſoit, parce que tout le monde m'aſſure que tu as bien profité des leçons que l'on t'a donné pendant tes neuf ans de penſion. Mais ce n'eſt pas aſſez de ſçavoir parler latin, il faut auſſi ſçavoir fabriquer des bonnets: je vais marier ta ſœur; elle m'étoit d'un grand ſecours, tu la remplaceras: avec les grandes diſpoſitions que le Ciel t'a données, tu en ſçauras bientôt autant que moi; &, graces à ton éducation, tu ſeras plus habile que toute la communauté des bonnetiers raſſemblée; tu feras ton apprentiſſage ſous mes yeux, & dans ma boutique; puis, quand je te verrai aſſez inſtruit, je te remetterai mon commerce.“

A ce diſcours, auquel je ne m'attendois pas, je reſtai immobile, pétrifié de honte & le cœur gros de douleur: je regardai mon pere d'une air triſte, & je me diſpoſois à ſortir, & à lui dérober juſqu'aux mouvemens de ma noble indignation, lorſque me rete-

nant: „ Qu'eſt-ce donc, Ambroiſe, tu ne me remercies pas, tu ne me réponds rien ? Eſt-ce que mes propoſitions te déplaiſent ? » Animé par ces queſtions : » Oui ſans doute, repartis-je, les yeux remplis de larmes, elles m'ulcèrent ces propoſitions; oui, mon pere, elles m'humilient, & j'attendois une autre récompenſe des ſoins que j'ai pris de répondre aux leçons de mes maîtres, & à l'éducation que vous m'avez donnée. Quoi ! tant de travaux, tant de veilles, des progrès ſi rapides, des ſuccès ſi flatteurs, & pour vous & pour moi, n'aboutiroient qu'à me faire languir dans l'obſcurité d'une aviliſſante boutique? Quoi ! l'élève de Virgile & d'Horace, l'interprète de Ciceron, le traducteur intelligent de Tacite & de Tite-Live, conſacreroit ſes jours à des opérations mercantilles, & ſes mains à de viles fabriques ! Loin de moi la baſſeſſe de ces occupations ! Non, mon pere, jamais je n'y conſentirai. Ces orateurs illuſtres, ces poëtes célèbres, ces auteurs immortels dont j'ai lu avec tant de fruit les ſublimes écrits, je n'ai jamais entendu dire qu'aucun d'entr'eux ait été fabriquant; qu'aucun d'entr'eux ait vendu des bonnets; qu'aucun d'entr'eux ait préféré la route du commerce aux ſentiers du Parnaſſe. O mon

pere ! ajoutai-je, en me jettant à ſes genoux, je ſens que je ſuis fait, comme eux, pour m'illuſtrer par les ſciences ; je ſuis né pour écrire, pour éclairer mon ſiècle & les races futures : m'arrêter dans ma courſe, enchaîner mon eſſor, c'eſt s'oppoſer au Ciel même, qui a mis dans mon ſein ce zèle irréſiſtible & cette dévorante ardeur qui ouvrent devant moi la carrière des lettres. L'aigle barbare & marâtre n'arrache point les ailes du jeune aiglon prêt à ſe haſarder dans le vague des airs. O mon pere ! vous n'êtes pas un aigle ; mais je ſuis un généreux aiglon qui me ſens embraſé du deſir, audacieux peut-être, mais noble & reſpectable, de m'élancer vers la cime du Pinde. «

Mon pere, confondu par cette éblouiſſante déclamation, & pouvant à peine contenir la vive admiration que lui cauſoit mon éloquence, me releva lui-même, m'embraſſa, & me dit qu'il étoit bien éloigné de gêner ni de condamner une auſſi belle vocation ; qu'il ne m'avoit offert une aſſociation à ſa fabrique, que parce qu'il ne me ſuppoſoit ni autant de génie que je venois d'en montrer, ni un goût auſſi décidé pour les ſciences. » Au reſte, ajouta-t-il, com-

me il s'agit ici de la plus importante affaire de la vie, du parti que tu dois embraſſer, je te donne trois jours pour te conſulter. Penſes-y ſérieuſement, Ambroiſe, pendant que de mon côté je réfléchirai, en pere bon & ſage, aux moyens de ſeconder tes vues d'établiſſement «.

Ces trois jours me parurent s'écouler d'autant plus lentement, que rien n'eût été capable de me faire abandonner le projet que j'avois formé: mais je n'eus, contre mon attente, aucun obſtacle à ſurmonter. Sur la fin du troiſième jour, mon pere me demandant ſi j'avois fait de mûres réflexions: » Je n'ai fait, lui dis-je, autre choſe que réfléchir & méditer; & toutes mes réflexions n'ont ſervi qu'à me confirmer dans ma première réſolution. C'eſt un arrêt écrit en caractères ineffaçables dans les regiſtres du deſtin: le ciel & mes talens me conſacrent aux lettres; il faut que j'obéiſſe aux volontés du Ciel, & que je me voue irrévocablement à l'utilité publique «. »Ambroiſe, dit mon pere, quoique je n'aie point étudié comme toi, j'ai ſi bien prévu ta réponſe, que même ſans te prévenir, j'ai pris les moyens les plus propres à ſatisfaire ton penchant.

Oui, mon ami, tu écriras puiſque tu veux écrire; & M. Roberty, procureur, avec lequel je me ſuis arrangé pour ta penſion, s'eſt chargé de t'inſtruire, & de te mettre en état de remplir, au plus tard dans deux ans, une place diſtinguée au barreau de Cantorbery. «

Il faut dire, à la louange de M. Roberty, qu'il étoit regardé comme le plus habile & le plus induſtrieux de tous les procureurs de la Grande-Bretagne: ſes envieux, & ſon mérite lui en attiroit pluſieurs, prétendoient, pour ternir ſa gloire, que c'étoit l'un des hommes les plus dangereux de ſa profeſſion; que ſon âpreté pour le gain avoit totalement émouſſé ſa délicateſſe, & le faiſoit ſe charger indifféremment de la défenſe de toutes ſortes de cauſes; en un mot, que tout ſon zèle pour la juſtice ſe bornoit à ruiner, à force d'écritures & de chicannes, les cliens qui avoient l'imprudence de s'adreſſer à lui. Ces calomnies étoient d'autant plus révoltantes, d'autant plus mal-fondées, qu'il n'y avoit perſonne de plus difficile que M. Roberty dans le choix des cauſes; & que pour ſoutenir la haute réputation qu'il s'étoit faite, il ne

te, plein de talens, & ce qui vaut bien mieux que les talens, toujours prêt à rendre service à ceux qui s'attachoient à lui, comme j'eus occasion de l'éprouver bientôt

Quoique depuis six mois je travaillasse à me former sous les yeux de M. Roberty, à l'éloquence du barreau, je n'étois pas si fort appliqué à l'étude, que je ne fisse attention aux graces de Mlle. Jenny. Ses attraits, sa gaieté naturelle & sa vivacité firent sur moi la plus forte impression; de sorte que tous les momens que je pouvois dérober à mes occupations, je courois les passer auprès du tendre & cher objet de mon amour naissant. Ce n'est pas que j'eusse encore osé lui déclarer ma passion; au contraire, j'étois si timide auprès d'elle, & si déconcerté, qu'à peine je me trouvois la force de lui répondre, lorsqu'elle daignoit me parler. Mais l'aimable Jenny ne tarda point à deviner la cause de mon embarras; & un jour que l'ayant rencontrée seule dans sa chambre, & que n'osant me hasarder à lui tenir compagnie, j'allois me retirer, presqu'au moment que je m'étois montré: » Restez, me dit-elle, M. Gwinett: je desirois de me trouver seule avec vous; car je suis fort

impatiente de ſavoir de vous-même la cauſe de la bizarrerie de votre conduite à mon égard. Pourquoi paroiſſez-vous me chercher & me fuir tour-à-tour ? On diroit que vous deſirez de me voir, & à peine êtes-vous devant moi, que vous n'oſez me regarder. Si je vous parle, vous vous troublez; ſi je vous interroge, vous ne répondez pas; ou ſi vous me parlez, c'eſt avec tant d'embarras, que je ne ſçais, ni peut-être vous-même, ce que vous voulez me dire : mon pere aſſure cependant, & j'aime beaucoup à le croire, que vous avez de l'eſprit, de l'intelligence : eſt-ce que je vous déplais ſi fort, que vous me haïſſez au point de ne pouvoir vous ſouffrir auprès de moi? « Mlle. Jenny accompagna ce doux reproche d'un coup d'œil ſi flatteur, que ne pouvant me diſpenſer de répondre à ſes queſtions, & ne ſçachant comment lui exprimer mes ſentimens, je me proſternai à ſes pieds. » Que faites-vous, dit-elle; en vérité, M. Gwinett, je ne vous comprend pas : levez-vous donc; quelle folie ! ſe jette-t-on aux pieds des gens qu'on n'a point offenſés? « » Hélas ! Mademoiſelle, lui répondis-je, en la regardant, les yeux baignés de larmes,

tant je craignois de la mettre en colère par l'indiscrétion de l'aveu que j'allois lui faire ; ce n'est pas pour expier aucune offense passée que j'embrasse vos genoux, mais pour vous conjurer d'excuser la témerité dont je vais me rendre coupable, en vous déclarant à vous-même la violence & l'excès de l'amour que je ressens pour vous. C'est lui, Mademoiselle, c'est cet amour qu'il n'est plus en ma puissance de retenir au dedans de mon cœur, auquel seul vous devez attribuer & cet empressement qui me conduit sans cesse auprès de vous, & cette timidité extrême qui m'ôte jusqu'à la faculté de jouir paisiblement du plaisir & des graces de votre ingénieuse conversation. Je vous paroîtrois sans doute moins importun par mes assiduités, mais aussi je serois moins digne de vos bontés, s'il dépendoit de moi de rallentir l'ardeur de la passion que vous m'avez inspirée". Je baissai les yeux en achevant ces mots, & je n'osai regarder Mlle. Jenny, persuadé qu'elle seroit très-courroucée de la hardiesse de ma déclaration. Je me trompai : la charmante Jenny me tendit la main, sur laquelle j'imprimai mille baisers, & souriant, elle me dit, de ce ton enchanteur qui donne

tant

tant deprix aux discours les plus indifférens des Belles: » Ainsi donc, M. Gwinett, vous croyez que j'aurois perpétuellement ignoré votre amour, si je n'avois pas pris soin de vous ménager moi-même l'occasion de vous expliquer? vous vous trompez, mon cher; je me doutois de vos sentimens, & peut-être pour vous punir de votre long silence, vous eussé-je laissé languir long-tems encore, si un homme qui doit vous être cher, qui vous veut beaucoup de bien, & qui s'est apperçu, comme moi, de votre passion, ne m'avoit pas déterminée à vous engager moi-même à me faire l'aveu de votre tendresse. Ne croyez pourtant pas que je consente à répondre aussi-tôt que vous le desireriez à votre amour; non pas que je le désapprouve, ou qu'il me soit indifférent; mais parce qu'il m'importe de vous connoître mieux avant que de contracter avec vous un plus solide engagement. Il n'y aura que votre confiance, vos soins & votre soumission à mes volontés qui pourront vous donner des droits à mes bontés. Ecoutez-moi, mon cher Gwinett; j'aime ma liberté, & j'en suis si jalouse, que je romprois sans balancer avec quiconque oseroit la con-

traindre. De tous les vices, celui que je déteſterois le plus dans un amant, & plus encore dans un mari, ſeroit la jalouſie. Vous ſéntez-vous la force de me voir ſans ceſſe environnée d'une foule d'amis, & me livrer ſans reſerve à mes goûts pour les plaiſirs décens? Cet homme, par exemple, qui vous eſt ſi fort attaché, & qui preſque auſſi-tôt que moi a deviné vos ſentimens; ce Sir Haſpir que vous voyez preſque tous les jours chez moi, eſt un ancien ami pour lequel je n'ai rien de caché; c'eſt un jeune homme fort aimable, très-inſtruit, & qui m'éclaire ſur mille connoiſſances que je ſuis ambitieuſe d'acquérir. Je ſçais que des voiſins jaloux & mal-intentionnés ont ſuppoſé des motifs mépriſables à ſes aſſiduités; les envieux ont porté même la noirceur de la calomnie au point de donner à mon pere des conſeils envénimés, ſur ce que l'on appelle ſon aveugle complaiſance pour les viſites journalières de cet honnête Baronnet. Mon pere qui, au fond, mépriſe ces propos, n'a pas laiſſé de me défendre de recevoir auſſi fréquemment Sir Haſpir. Je n'ai pas cru devoir obéir ponctuellement à ces ordres, que mon pere eût été bien

éloigné de me donner, s'il connoiſſoit comme moi le mérite, & ſur-tout la vertu du Baronnet. D'ailleurs, outre que ce jeune homme & moi avons un deſir égal de nous éclairer mutuellement ſur des ſujets que nous nous ſommes promis d'approfondir enſemble, c'eſt que vous y êtes perſonnellement intéreſſé, par la reconnoiſſance que vous devez au Baronnet, qui me parle ſi ſouvent de vous avec éloge, & qui approuve votre amour & vos vues avec le plus grand zèle. Voici donc, M. Gwinett, à quelles conditions vous pouvez obtenir mon cœur & ma main. Afin de concilier mes goûts, qu'aſſurément je ne ſacrifierai point aux petites noirceurs des envieux, avec l'obéiſſance que je dois à mon pere, je ne recevrai point Sir Haſpir chez moi tous les ſoirs, comme je l'ai reçu juſqu'à préſent; mais il viendra le matin, toutes les fois que mon pere ſera ſorti pour ſe rendre au palais, ainſi que je vous charge d'aller le dire au Baronnet. Vous qui accompagnez mon pere, aurez ſoin de revenir tous les jours environ un quart-d'heure avant la fin de l'audience, afin que vous voyant rentrer, Sir Haſpir ait le tems de ſe retirer ſans être

rencontré par mon pere dans la maiſon. C'eſt-là, M. Gwinett, tout ce que j'exige de vous : ſi vous m'aimez, ces conditions vous paroîtront auſſi douces que faciles à remplir; & ce ſera ſur votre zèle pour le Baronnet & pour moi, que je réglerai le prix que vous réſerve ma tendre reconnoiſſance. «

Mlle. Jenny étoit ſi belle, je l'aimois ſi éperdument, les conditions qu'elle m'impoſoit me parurent ſi douces, & d'ailleurs elle m'inſpira tant d'amitié pour Sir Haſpir, que je ne balançai point à leur rendre à l'un & à l'autre le petit ſervice qu'ils attendoient de moi. Le Baronnet ne fut point ingrat, il eut mille bontés pour moi; & toutes les fois que, ſuivant mes engagemens, je me rendois auprès de Miſſ Jenny pour les avertir l'un & l'autre du retour de M. Roberty, Sir Haſpir ne manquoit point de conjurer Mlle. Jenny, qu'il embraſſoit comme ſa ſœur, de répondre à ma tendreſſe, & de me promettre qu'un jour elle couronneroit mes feux.

Déja depuis trois mois je goûtois la douce eſpérance d'être aimé de Jenny; je lui parlois de mon ardeur, & j'avois l'énorgueil-

liſſant plaiſir de la voir devenir chaque jour plus ſenſible, lorſqu'un accident dont je n'ai jamais bien connu la véritable cauſe, vint troubler mon bonheur; trouble heureux cependant, puiſque, contre mon attente, il ne fit que hâter le moment de mon triomphe! M. Roberty, juſqu'alors le modèle des peres complaiſans, devint tout-à-coup inquiet, ſoupçonneux, grondeur, incommode, toujours prêt à ſe fâcher, à ſe mettre en colère. Mlle. Jenny, gaie, vive, folâtre, ne paroiſſoit plus occupée que de réflexions chagrines; triſte, rêveuſe, ſombre, elle ceſſa de recevoir ſes amis, fit refuſer ſa porte au Baronnet & à moi-même, qui obtenois à peine la permiſſion de lui préſenter mes hommages le ſoir, quand elle étoit ſeule, & livrée aux propos durs de M. Roberty.

Ce changement étrange me ſurprit infiniment; j'étois impatient d'en connoître la cauſe, & je m'y pris avec tant d'adreſſe, que je parvins enfin à parler ſans témoins à l'aimable Jenny. Quel fut mon étonnement, quand j'appris de la bouche de mon adorable maîtreſſe, que c'étoit moi qui cauſois la triſteſſe, le trouble & le déſordre qui régnoient dans la maiſon; que M. Roberty,

complaisant pour sa fille, lorsqu'elle s'étoit bornée à n'avoir que des amis, étoit devenu le plus intraitable des hommes, aussi-tôt qu'il s'étoit apperçu de ma passion, & qu'il ne cessoit de gronder depuis qu'il avoit fait cette malheureuse découverte.» Ce n'est pas, M. Gwinett, ajouta la bonne Jenny, que mon pere soit éloigné de me voir mariée avec vous, mais c'est qu'il ne veut point souffrir chez lui aucune apparence d'intrigue: il m'a même déclaré que si vous vous annonciez comme il convient, & que vous fissiez faire quelques démarches auprès de lui par votre pere, il vous préféreroit à plusieurs jeunes gens qui recherchent son alliance: mais, ce qui l'inquiete & l'irrite, est précisément de voir que vous ni votre pere ne lui parlez de rien «.

Cette charmante confidence me transporta de joie, & dans l'excès de mon ravissement, ne me souvenant plus du respect que j'avois voué à Mlle. Jenny, je me jettai dans ses bras. Mlle. Jenny, tout aussi étonnée de la vivacité de ma reconnoissance, n'eut point la force, comme elle me l'a dit ensuite, de se dérober à mes tendres remerciemens. Ses bontés m'enhardirent; mon

ardeur la troubla au point qu'égarés l'un & l'autre, nous finîmes précisément comme ma chere Jenny venoit de m'assurer que M. Roberty desiroit que nous finissions. Ces momens d'ivresse passés, Mlle. Jenny m'accabla de tendres reproches sur ma témérité, sur l'abus que je venois de faire de sa foiblesse, & ne promit de me pardonner, qu'à condition que j'irois dans ce moment même engager mon pere à venir la demander pour moi en mariage à M. Roberty. J'admirai la vertu de cette adorable personne, & je ne la quittai que pour aller faire part à mon pere du bonheur que j'avois d'inspirer à Mlle. Jenny de tendres sentimens, & à M. Roberty assez d'amitié pour desirer de me donner sa fille. M. Roberty étoit riche, ou du moins il passoit pour l'être, & mon pere croyant appercevoir les plus grands avantages dans cet établissement, ne perdit point de tems, & revint avec moi chez M. Roberty. Ma demande fut acceptée sans aucune difficulté, & il fut décidé que dans quinze jours au plus tard, Mlle. Jenny porteroit publiquement le nom de Madame Gwinett.

J'étois au comble du bonheur, il sen est

inquiet? Il eſt vrai que j'avois du chagrin; il y a quelques momens, mais ils s'envolent devant vous, comme les brouillards du matin s'évaporent devant le ſoleil. D'ailleurs, ce n'eſt ni contre vous, ni relativement à moi que j'étois agité; je n'avois que de l'indignation contre vos ennemis «. » Mes ennemis, repartit Mlle. Jenny? je ne croyois pas en avoir. Et que peuvent-ils faire qui ſoit capable de nous allarmer «? » Peu de choſe, répondis-je, Mademoiſelle, & dans leur impuiſſance, ils ont recours aux groſſières injures, aux fauſſetés & à la calomnie; en un mot puiſqu'il faut tout dire, les ſcélérats prétendent que vous êtes groſſe ». A ces mots, que je prononçai d'un ton mal-aſſuré, & ſans oſer lever les yeux, Mlle. Jenny treſſaillit, ſans doute de colère; je la regardai, elle pâlit: je me jettai à ſes genoux, & la ſuppliai de croire que j'étois auſſi irrité qu'elle contre ſes détracteurs. Mon incomparable maîtreſſe revint promptement du trouble où cette nouvelle l'avoit jettée, & me regardant avec une tendreſſe inexprimable » : Vous êtes un excellent homme, M. Gwinett, s'écria-t-elle! Il ſeroit trop heureux pour la ſociété que tous vos

compatriotes vous reſſemblaſſent : je vous tiens compte aſſurément de la bonne opinion que vous avez de moi ; vous me rendez juſtice ; mais vous m'obligerez de mépriſer ces viles calomnies ; ne vous informez pas même d'où elles partent, ni des motifs qui ont pu les faire répandre. Ils diſent donc, les lâches, qu'à la veille d'être unie à un homme que j'adore, j'ai manqué eſſentiellement à cet homme, & à moi-même ; ils aſſurent enfin que je ſuis groſſe ? Je leur pardonne volontiers. (Ici je baiſai la main de Mlle. Jenny, par un tranſport d'admiration que je ne pus refuſer à ſa généroſité.) Oui, vous dis-je, M. Gwinett, je leur pardonne ; ils n'ont pu trouver d'injure plus accablante, & ils ont imaginé cette groſſière atrocité. Il ne dépend ſans doute ni de vous, ni de moi, de contenir la langue des méchans. Au reſte, vous verrez qu'entendant dire que je me marie avec vous, ſçachant d'ailleurs que vous logez chez mon pere, ils auront cru que ce mariage, conclu aſſez promptement, n'a été ſi précipité, que parce que nous avions l'un & l'autre les raiſons les plus fortes de ne pas le différer. Au fond, mon cher Gwinett, il pourroit y avoir quelque choſe

de vrai dans ce qu'on dit : car je vous avouerai que depuis ce moment de foiblesse dont vous vous souvenez, je me sens fort incommodée ; & je ne serois point surprise des suites que cette aventure pourroit avoir «.

Quelque idée que j'eusse de la sagesse de Mlle. Jenny, je fus un peu frappé de sa dernière réflexion, & je ne pus m'empêcher de lui faire observer qu'il n'étoit pas possible qu'elle se ressentît si-tôt de ce qui lui étoit arrivé, il n'y avoit que trois jours. Mais cette chere fille, qui avoit autant d'expérience que de vertu, m'expliqua, en rougissant, & avec la plus aimable modestie, les effets étonnans & prompts de ces sortes d'aventures ; elle démontra qu'il ne seroit point du tout surprenant que ces effets fussent déja très-apparens, sur-tout étant produits par une passion aussi tendre & aussi véhémente que la nôtre ; & comme elle avoit lu prodigieusement, elle me cita une foule d'exemples beaucoup plus frappans encore. Enfin, l'adorable Jenny me tranquillisa si bien, qu'en la quittant, j'envoyai à mon pere un billet, par lequel je le priois de laisser parler les envieux autant qu'ils le jugeroient à propos, & de n'avoir aucune

inquiétude ſur le compte de la fille de M. Roberty, qui fût-elle dans la ſituation où on la ſuppoſoit, n'auroit même dans ce cas nul reproche à ſe faire, ni moi aucune faute à lui imputer, parce que je ſçavois mieux que perſonne ce qui s'étoit paſſé entre nous. Ce billet fut à peine envoyé à mon pere, que je reſtai tranquille, ne ſongeant plus qu'aux moyens de hâter l'heureux jour de mon mariage; jour bien précieux à mon cœur, & qu'il étoit écrit dans le grand livre du deſtin que je ne verrois pas.

Ma ſœur, qui depuis quelques mois s'étoit mariée avec Thomas Seywer, & qui demeuroit à environ trois milles de Déal en Kent, informée par mon pere de mon établiſſement prochain, & ne pouvant, dans l'état de groſſeſſe où elle étoit, entreprendre le voyage de Cantorbery, m'écrivit, & me fit très-vivement ſolliciter par mon pere d'aller la voir, avant que de me marier, ſi je ne voulois point rompre abſolument avec elle & ſon mari. Ce mari, Thomas Seywer, étoit originaire de Déal; il avoit ſervi dans la Marine, où il avoit gagné aſſez conſidérablement pour pouvoir, avec 200 liv. ſterling qu'il avoit reçues en dot de ma ſœur,

établir une hôtellerie dans le village où il faisoit sa résidence. Quoique je ne le connusse que fort imparfaitement, j'avois pour lui de l'amitié, parce que je sçavois que c'étoit un très-honnête homme. Cependant, quelque pressante que fût son invitation, & celle de sa femme, j'étois fort éloigné d'y répondre, & je saisis même cette occasion pour me faire auprès de Jenny un mérite de mon refus. L'honnête Mlle. Jenny pensa tout autrement, & me dit que je ne pouvois me dispenser de faire ce petit voyage. » Ce n'est pas, continua-t-elle, que je ne sois aussi flattée que je dois l'être de la préférence que vous me donnez, & du grand sacrifice que vous ferez en me quittant pour quelques jours: mais enfin, mon ami, il faut avoir du naturel, & puisque votre sœur désire si fort de vous voir, il y auroit de la dureté à vous refuser à ses prières. Je souffrirai autant, & plus que vous, pendant votre absence: j'aime même à vous dire, qu'à ne consulter que mon cœur, je voudrois bien pouvoir me dispenser de vous donner un conseil dont l'exécution sera tout aussi douloureuse pour moi, qu'elle pourra l'être pour vous; & afin que vous n'ignoriez pas.

combien cette légère absence me sera désagréable, je quitterai moi-même Cantorbery, au moment de votre départ, & j'irai loin de ces tristes lieux, m'enfoncer dans la solitude, jusqu'à ce que votre retour, retour après lequel je soupirerai sans cesse, m'engage à revenir. Partez, amant aimé, partez; & pour ne point nous attendrir plus long-tems l'un & l'autre, quittons-nous brusquement, & recevez, avec ce tendre baiser, (que je reçus à deux genoux) mes vœux les plus ardens.

Les volontés de Mlle. Jenny étoient pour moi des ordres respectables : je maudis en secret la folle envie que ma sœur avoit eu de me voir; & sans repliquer davantage, j'allai prendre congé de M. Roberty pour trois jours, & je me mis en route.

C'étoit le 17 Novembre 1699 que j'entrepris ce trop déplorable voyage. Le tems étoit mauvais, le vent très-violent, la pluie abondante, & les chemins si gâtés, que tout ce que je pus faire, fut d'arriver fort tard à Déal. Accablé de fatigue, mourant de faim, transi de froid, & mouillé jusqu'aux os, il ne me fut pas possible, quelque envie que j'en eusse, d'aller plus loin. Il y avoit alors

une prodigieuſe quantité de vaiſſeaux ſur le port de Déal, ſoit à cauſe de la guerre qui diviſoit les Puiſſances de l'Europe, ſoit à cauſe de la foire, qui rempliſſoit Déal d'un ſi grand nombre d'étrangers, que je ne pus me procurer un lit, quelque prix que j'en offriſſe. Après avoir parcouru, de rue en rue, toute la ville, je revins à la première hôtellerie où je m'étois arrêté en arrivant, & je conjurai l'hôte de me permettre de paſſer la nuit dans la cuiſine, aſſis ou couché auprès du feu. La femme de cet aubergiſte, qui connoiſſoit beaucoup le mari de ma ſœur, fit de nouveaux efforts pour me faire trouver un lit, & n'imaginant plus d'autre expédient, elle me conduiſit dans une chambre, où je trouvai un homme d'environ quarante ans, qui, en bonnet de nuit, & vêtu d'une aſſez mauvaiſe robe de chambre, comptoit de l'argent ſur une table. » Mon oncle, dit l'hôteſſe, en me préſentant, voilà le beau frere de notre ami Seywer, il n'a pu trouver ni logement, ni lit dans tout Déal; il eſt très-fatigué; il n'y a que vous qui couchiez ſeul dans la maiſon, permettez-lui de coucher avec vous. » Cette propoſition me parut déplaire à cet homme, qui cependant

dant, après m'avoir examiné pendant quelques momens fort attentivement : » Vous ſçavez, ma nièce, répondit-il, que je ſuis incommodé, que j'ai été ſaigné aujourd'hui ; & qu'ayant beſoin de repos, je ſerois fort aiſe de coucher ſeul. Cependant je me gênerai volontiers, & ne ſouffrirai point que ce jeune homme, qui me paroît honnête, & d'ailleurs très-fatigué, paſſe la nuit à découvert. J'y conſens, mon ami, nous coucherons enſemble «. Je reſtai donc avec cet homme : l'hôteſſe ſe retira ; nous cauſâmes quelque tems : il me demanda qui j'étois ; je le lui appris, & lui dis que tel qu'il me voyoit, j'allois inceſſamment épouſer l'un des plus riches partis de Cantorbery, & la plus belle perſonne de l'Angleterre, la fille unique de M. Roberty, le plus habile procureur de la terre. Il me félicita, renferma ſon argent dans un ſac qu'il mit dans la poche de ſa robe de chambre, & nous nous couchâmes. J'en avois grand beſoin, & je m'endormis auſſi-tôt ; mais quelque tems après, je m'éveillai, tourmenté par une violente colique : les efforts que je faiſois éveillèrent mon compagnon de lit, qui ne ſçavoit à quel cauſe attribuer mes convulſions ; je le

priai de m'indiquer les commodités de la maiſon. » Levez-vous, me dit-il, vous prendrez à droite, & au bas de l'eſcalier, vous trouverez le jardin, au fond duquel ſont les latrines qui donnent ſur la mer. Mais comme vous auriez de la difficulté à ouvrir la porte, parce que la corde du loquet eſt caſſée, prenez ce canif, avec lequel vous pourrez ouvrir aiſément«. Il me donna en effet un canif qu'il avoit dans la poche de ſon gilet. Je le pris & courus au jardin. Arrivé à la porte des latrines, & voulant ouvrir le canif, il me tomba dans la main une petite pièce de monnoie qui étoit entre la lame & le manche : je la mis dans ma poche, & reſtai environ trois quarts d'heu- aux commodités, ſouffrant beaucoup de la colique & des hémorroïdes qui m'étoient ſurvenues par la fatigue du voyage.

De retour dans ma chambre, je ne trouvai plus mon camarade de lit ; je l'appellai pluſieurs fois, & comme il ne me répondit point, je me perſuadai qu'il étoit paſſé pour affaires dans la chambre de l'hôte ; je me couchai, & je dormis tranquillement juſqu'à ſix heures. Alors je me levai, & ne trouvai perſonne debout dans l'hôtellerie ;

mais mon écot étant payé dès la veille, je sortis, & m'en allai en me promenant chez ma sœur. Vers les onze heures avant midi, j'étois devant la porte avec mon beau-frere & ma sœur, auxquels je parlois des graces, de l'esprit, & sur tout de la vertu de Mlle. Jenny, de la fortune, du génie & de la rare probité de M. Roberty, lorsque je vis venir trois cavaliers au grand galop. Ils mirent pied à terre tout à côté de nous, & l'un d'eux me saisissant rudement par le bras: De par le Roi, dit-il, vous êtes prisonnier. Prisonnier! m'écriai-je fort troublé; quel crime ai-je commis? On vous le dira à Déal, répondit-il. Les deux autres cavaliers apprirent à mon beau-frere que la nuit dernière j'avois assassiné un homme, & fait un vol considérable. Mon beau-frere eut beau protester qu'assurément on se trompoit; les archers me lièrent, & m'entraînèrent à Déal, où, à mon arrivée, une foule de gens se mirent à crier au voleur & à l'assassin. La femme de mon hôte crioit plus que les autres, & disoit que j'avois assassiné son oncle: j'ignorois absolument ce que l'on vouloit dire. On me conduisit en prison, où, un moment après, un juge, suivi

de deux témoins, vint me demander où étoit l'argent que j'avois volé, & ce que j'avois fait du cadavre de l'homme que j'avois égorgé? De quel argent, répondis-je, & de quel homme parlez-vous? Quoi! scélérat, me dit le juge d'un ton qui me fit frémir, tu ne reconnois pas avoir tué la nuit dernière l'oncle de ton hôtesse, avec qui tu couchois? Consterné, confondu par ces accusations, je me jettai à genoux, & prenant Dieu à temoin de mon innocence: » Le ciel, dis-je, & tout Cantorbery connoissent combien peu je mérite d'être pris pour un assassin. J'ai passé ma vie dans l'innocence & la vertu, chez mon pere, ou au college, d'où je ne suis sorti que pour aller m'instruire sous les yeux de l'honnête M. Roberty, procureur, dont je dois épouser dans quelques jours la fille, l'aimable & vertueuse Mlle. Jenny, l'ornement de son sexe, par son honneur, autant que par ses graces. Qu'on l'interroge, ainsi que son pere, & tous les habitans de Cantorbery, ils diront si je suis capable d'avoir volé, encore moins assassiné«. Le juge me regardant alors d'un air sévère, m'ordonna de monter avec lui dans une chambre, où l'on me présenta deux draps de lit, deux oreillers & un traversin

remplis de ſang. Pluſieurs penſonnes qui étoient là pour dépoſer, aſſurèrent que, logés dans la même hôtellerie où j'étois accuſé d'avoir commis le crime, ils avoient entendu quelqu'un ſe plaindre & gémir dans la chambre où nous étions couchés l'oncle de l'hôteſſe & moi : qu'enſuite ils avoient entendu ouvrir la porte, deſcendre, remonter, & redeſcendre encore. Je ne ſçus que répondre à ces accuſations ; & le juge prenant mon ſilence & ma conſternation pour des aveux, ordonna qu'on viſitât mes poches. On me fouilla, & l'on trouva dans la poche de ma veſte un canif & une pièce de monnoie. A cette vue, la femme de mon hôte hurlant de rage & de douleur, s'écria que j'étois convaincu : voilà, dit-elle, une demi-guinée que le monſtre à volé à mon oncle Richard Collins, & qui eſt marquée de la première lettre de ſon nom, que mon pauvre oncle y avoit gravée lui-même. Le juge ne voulant pas même s'arrêter à ce que je diſois avoir à répondre pour ma juſtification, me fit conduire aux mêmes latrines où je venois de déclarer avoir paſſé une demi-heure ; & comme l'on y trouva quelques gouttes de ſang qui provenoient ſans doute de mes

hémorroïdes, on en conclut, qu'après avoir coupé le col à l'homme que j'avois tué dans la chambre, je l'avois jetté dans la mer par le trou des latrines. D'après ces conjectures, que l'on prit pour des preuves très-évidentes, on me mena chez un juge de paix qui, après m'avoir interrogé, me fit conduire, les fers aux pieds & aux mains, dans la prison de Maldstone.

Mes parens & mes amis, M. Roberty surtout, sa fille & ses voisins, ne pouvant me supposer coupable d'un tel crime, racontèrent dans la gazette de Londres le sujet & les circonstances de ma triste situation, promettant une récompense à quiconque donneroit des nouvelles de Richard Collins. Mais personne ne répondant à cet avis, je fus interrogé encore dès les premières audiences, & toutes les apparences étant contre moi, je fut impitoyablement condamné à être pendu à Déal devant l'hôtellerie, & ensuite suspendu & exposé dans des chaînes de fer à quelque distance de l'habitation de mon beau-frere. Tous ceux qui jusqu'au jour de cette fatale sentence m'avoient cru innnocent, ne manquèrent point, suivant l'usage constamment observé, à me croire coupa-

ble, & attribuèrent à mon obſtination & à mon endurciſſement les proteſtations perpétuelles que je faiſois de mon innocence ; enſorte que je fus généralement régardé comme très-juſtement condamné. Mes parens me maudirent, mes amis m'abandonnèrent ; j'eus même la douleur d'apprendre que M. Roberty diſoit publiquement qu'il avoit remarqué en moi des inclinations perverſes, & qu'il s'étoit inutilement flatté de corriger. Mlle. Jenny que j'avois tant aimée, que j'adorois encore, ne réſiſta point au torrent, & dans la confuſion que lui donnoit l'idée d'avoir été liée avec un aſſaſſin, elle déclara qu'elle n'avoit eu pour moi ni amitié, ni eſtime, & qu'il n'y avoit rien de commun abſolument entre l'enfant qu'elle venoit de mettre au monde, & moi ; car la nouvelle de mon aventure avoit opéré chez elle une telle révolution, qu'elle étoit ſubitement acouchée. La haine de cette aimable fille me fut encore plus ſenſible que l'arrêt de ma mort, dont l'idée ne fit plus ſur mon ame qu'une très-foible impreſſion de terreur.

Le lundi, veille de l'exécution de la ſentence prononcée contre moi, on me fit deſ-

cendre dans la cour de Maldſtone, pour y prendre meſure des chaînes dans leſquelles mon cadavre devoit être ſuſpendu. Un voleur de grand chemin étoit là pour la même raiſon, & quelqu'indifférence que j'euſſe pour la vie, je ne pus me garantir d'un ſentiment de terreur, en entendant le géolier donner tranquillement les ordres au maréchal pour la forme & la force des fers qui devoient ſervir à ſuſpendre ce malheureux, qui étoit exceſſivement gros. Le lendemain 4 Octobre 1699, je fus mis ſur un tombereau à ſix heures du matin, par un tems très-orageux: j'arrivai dans ce triſte équipage au lieu de l'exécution, & la pluie devint ſi abondante, que le Scherif & ſes ſatellites ordonnèrent au bourreau de m'expédier le plus vîte qu'il lui ſeroit poſſible; ce qui fit que l'exécuteur ne me donna ni le tems d'exprimer mes dernières volontés, ni celui de me recommander à Dieu & à l'honnête Mlle. Jenny. Au reſte, je ne me ſouviens pas d'avoir ſouffert aucune ſorte de douleur pendant que je reſtai ſuſpendu à la corde; je me rappelle ſeulement que je vis ou crus voir diſtinctement une clarté très-brillante m'environner de toutes parts, j'ignore mê-

me abſolument combien de tems je reſtai attaché à la potence. Ce fut vraiſemblablement le mauvais tems, ou plutôt la précipitation du bourreau qui me ſauva la vie. Quoi qu'il en ſoit, voici ce que je n'ai appris que de mon beau-frere : car, pour avoir été le principal acteur dans cette tragédie, je n'en étois pas plus en état de conſidérer tout ce qui s'y paſſoit. Après avoir reſté environ un quart-d'heure ſuſpendu par le cou, le bourreau coupa la corde ; mais lorſqu'il fut queſtion de me mettre dans les chaînes, on s'apperçut qu'il y avoit eu de la méprise, & qu'on avois pris celles de l'autre pendu pour les miennes : on y remédia tout autant qu'il fut poſſible, au moyen de chiffons dont on garnit les vuides. Enſuite on tranſporta mon corps auprès de la maiſon de ma ſœur, & l'on m'y ſuſpendit à un gibet. Le voile qui enveloppoit mon viſage n'étoit que médiocrement ſerré, & le vent l'ayant ſoulevé, l'air me rafraîchit, & me fit peu à peu reprendre mes ſens : ce fut un grand bonheur pour moi que je ne recouvraſſe la connoiſſance que quelques minutes après le départ du bourreau qui, pour l'honneur de ſon intelligence, n'eût aſſurément

pas manqué de suppléer à ce qu'il y avoit eu de défectueux dans l'exécution de Déal.

Le gibet où j'étois suspendu, étoit placé à l'entrée d'une petite prairie où les vaches de ma sœur pâturoient ce jour là. Quand le valet de la maison vint pour les reconduire, il s'arrêta sous la potence; & regardant l'affreuse position du beau-frere de son maître, il s'apperçut que mon visage étoit presque à découvert, que mes lèvres étoient entr'ouvertes, & que je paroissois respirer. Ce valet fit un cri de terreur, prit la fuite, se rassura, revint, & puis courant au plus vîte vers la maison, il avertit les autres domestiques de l'hôtellerie, & mon frere lui-même, qui, sans ajouter beaucoup de foi à cette nouvelle, vint cependant avec sa femme & deux ou trois valets.

J'avois déja repris mes sens; je reconnus Seywer qui approchoit, & j'eus assez de force pour pousser des gémissemens, qui ne laissant plus aucun doute sur mon état firent hâter mes libérateurs. Le jour baissoit, & l'approche de la nuit favorisant les soins qu'on me rendoit, on travailla avec beaucoup d'activité: mais j'étois si fortement lié dans mes chaînes, qu'il ne fut pas possible de me

détacher du gibet ſans l'abattre : on alla chercher une ſcie & des limes : on ne perdit point de tems, & ce ne fut néanmoins qu'après bien des efforts que l'on parvint à me délivrer de mes chaînes : on me tranſporta chez mon frere, où je fus ſaigné en arrivant, & couché dans un lit fort chaud.

Quoiqu'il y eût huit perſonnes dans le ſecret, leur diſcrétion fut telle que je reſtai trois jours chez mon frere, ſans que qui que ce fût de dehors ſe doutât ſeulement de ce qui m'étoit arrivé. On vit le lendemain le gibet abattu, & l'on imagina qu'on m'avoit enterré pendant la nuit, afin que le public ne voyant plus mon cadavre, oubliât promptement ma flétriſſante aventure, & l'eſpèce de honte qu'elle jettoit ſur la famille de mon beau-frere. Celui-ci fut mandé par le juge du village, qui lui demanda compte de mon corps : Seywer déclara qu'il ne ſçavoit ce qu'on en avoit fait, & l'on ne fit plus aucune perquiſition, ſoit par égard pour mon frere, qui étoit fort eſtimé dans tout le voiſinage, ſoit que le déſaveu conſtant que j'avois fait du crime qui m'étoit imputé, dépoſât en faveur de mon innocence.

Toutefois, pour être échappé des hor-

reurs du gibet, je n'en étois ni plus heureux, ni plus tranquille, & le danger qui me menaçoit étoit bien plus preſſant encore qu'il ne l'avoit été le jour même que j'avois été pris & conduit en priſon comme voleur & aſſaſſin. Que devenir? Que faire? Comment me dérober aux périls qui m'environnoient! Condamné, jugé, proſcrit, je ne pouvois reſter en Angleterre ſans m'expoſer encore à la rigueur des loix, & à être pendu vraiſemblablement avec plus de ſuccès une ſeconde fois. Pénétré de l'horreur de ma ſituation, j'étois violemment agité par la crainte, & il y avoit des momens où je maudiſſois de bon cœur la mal-adreſſe du bourreau qui m'avoit ſi mal pendu. Une circonſtance heureuſe vint me tirer d'inquiétude. Deux des principaux officiers d'un armateur étoient logés depuis quelques jours chez mon beau-frere, en attendant que le vaiſſeau qu'on radouboit fût prêt à être mis en mer. L'un d'eux, c'étoit le capitaine, connoiſſoit depuis long-tems Seywer, & il lui témoigna prendre un vif intérêt au chagrin où il étoit plongé: mon beau-frere ne balança point, il lui fit part de la cauſe de ſon inquiétude. L'honnête capitaine promit de ſe char-

ger de moi; l'offre fut acceptée avec reconnoiſſance; on me fit à la hâte une petite pacotille; & ſous le nom de Hyde, j'entrai dans le vaiſſeau en qualité de ſous-aide écrivain du vaiſſeau. Heureuſement pour moi, de tous ceux qui accompagnèrent l'armateur Daviez, c'étoit le nom de mon généreux protecteur, aucun ne me connoiſſoit; car ſi le moindre matelot, ſi le plus petit mouſſe ſe fût douté de l'aventure qui me rendoit navigateur, mon voyage eût été fort déſagréable, malgré ma qualité de ſous-aide écrivain, comme j'eus occaſion de m'en convaincre par l'exemple d'un paſſager fortement recommandé par l'un des principaux officiers du vaiſſeau. Le malheureux s'éloignoit de ſa patrie pour un cas beaucoup moins grave que le mien. Accuſé, peut-être tout auſſi fauſſement que je l'avois été, d'avoir eu connoiſſance d'un complot d'aſſaſſinat, qu'il eût dû déclarer, & qu'il avoit laiſſé exécuter, il avoit paſſé pluſieurs années dans les priſons, & les preuves n'étant point ſuffiſantes pour le faire juger à mort, il avoit été attaché au pilori pendant trois jours, & banni à perpétuité. Il fut reconnu par un matelot, qui l'avoit

vu au pilori. Celui-ci le dit à ſes camarades, & le malheureux, en butte aux injures & au mépris de tous ceux qui compoſoient l'équipage, eſſuyoit chaque jour, & à tout inſtant, les plus aviliſſantes humiliations. Il avoit beau proteſter de ſon innocence, implorer les bontés du lieutenant, ſon protecteur, & celui-ci donner en ſa faveur les plus fortes atteſtations, & contre ſes perſécuteurs les ordres les plus ſévères, ni ſes prières, ni les menaces des officiers, rien ne put contenir l'inſolence des matelots. Obligé de vivre ſeul & rejetté de tous, inſulté, appellé des noms les plus infâmes, fui pendant le jour, tracaſſé pendant la nuit, lorſqu'il cherchoit à prendre quelques momens de ſommeil, cet homme infortuné ne put réſiſter à cet excès d'outrages; & le ſcorbut s'uniſſant au chagrin qui le dévoroit, il expira, & les dernières expreſſions qu'il entendit, furent des injures groſſières. L'exemple de ce malheureux me fit frémir plus d'une fois; car, à quelles horreurs n'euſſé-je pas été expoſé, ſi dans ce vaiſſeau, quelqu'autre que le capitaine, eût ſçu ma déplorable aventure de Déal? L'acharnement des matelots contre cet homme, me fit faire une obſervation

dont je n'ai eu que trop ſouvent occaſion dans la ſuite de reconnoître la juſteſſe ; c'eſt qu'en général les cenſeurs les plus ſévères & les plus impitoyables, ſont les hommes, ſinon les plus dépravés, du moins les plus faciles à ſe plonger dans le vice, & à commettre les crimes qu'ils condamnent avec le plus d'amertume. Ce ſont toujours ceux-là qu'on entend élever la voix avec le plus d'audace contre la ſimple apparence des vices, & déteſter en autrui les mêmes penchans qui les guident, qui les entraîneroient eux-mêmes, ſi l'occaſion & les circonſtances ſecondoient la baſſeſſe de leurs inclinations.

Nous voguâmes pendant ſix mois, & notre courſe ne fut rien moins qu'heureuſe. Le calme dont nous jouîmes pendant les quatre premiers mois, & le peu d'occupation que j'avois, me laiſſèrent la liberté d'apprendre la langue japonoiſe d'un matelot hollandois qui y avoit fait pluſieurs voyages, & qui même avoit paſſé quelques années au Japon. Je n'avois rien de mieux à faire, autant pour me diſtraire de mes chagrinantes penſées, que pour trouver plus aiſément le moyen de me fixer dans les régions éloignées où j'étois obligé de porter mon

infortune, proſcrit comme je l'étois, & ſans nulle eſpérance de revoir l'Angleterre, l'agréable Cantorbery, mon reſpectable pere, l'honnête M. Roberty, ni ſon incomparable fille, la charmante & très-chaſte Jenny. La terre entière, la Grande-Bretagne exceptée, devant être déſormais ma patrie, tous tous les climats m'étoient également indifférens, & je n'avois d'autre motif de préférence pour le Japon, que la certitude où j'étois de pouvoir y dérober la cruelle aventure qui m'y conduiſoit. Déja je connoiſſois aſſez la langue japonoiſe pour m'exprimer intelligiblement, & parler avec autant de facilité que mon inſtructeur même, qui m'aſſura qu'au Japon, à mon accent près, on auroit de la peine à me diſtinguer de tout autre habitant de cet Empire.

Mais toute mon étude penſa me devenir inutile, & peu s'en fallut, qu'au lieu d'arriver chez les Japonois, nous ne tombaſſions tous entre les mains des ennemis les plus implacables alors de la Grande-Bretagne; événement au reſte qui, dans la ſituation où j'étois, ne m'eût affligé que médiocrement. Un vent impétueux ſuccéda au calme qui nous avoit accompagné depuis environ quatre

quatre mois, & ce vent fut ſuivi de la plus longue & de la plus violente tempête que j'aie éprouvé depuis dans mes différens voyages. On me diſpenſera d'embellir mon récit de la deſcription de cette effrayante tempête ; à quelques circonſtances près, le plus ſouvent tirées de l'imagination des auteurs, elles ſe reſſemblent toutes. Je dirai ſeulement que nos voiles déchirées, nos cordages rompus, notre mât fracaſſé, le vaiſſeau fut mille fois porté juſqu'aux nues, & tout auſſi rapidement englouti dans les vagues. Eblouis par le feu des éclairs, effrayés par le bruit du tonnerre, nous ignorions ſur quelle plage nous navigions ; notre pilote, auſſi déconcerté que nous, ne ſçachant plus quelle route tenir, s'abandonnoit à la providence & aux vents, lorſque le tems redevenu ſerein, la mer paiſible, & le vent doux, le pilote commençant à ſe reconnoître, apperçut dans le lointain les côtes de Manille, &, ce qui étoit pour nous plus dangereux encore que le terrible orage que nous venions d'eſſuyer, une eſcadre eſpagnole qui venoit directement ſur nous. Heureuſement nos voiles étoient aſſez bonnes encore, & le vaiſſeau d'une très-grande légéreté ; enſorte que le

vent ſecondant notre fuite, nous perdîmes bientôt de vue & l'eſcadre eſpagnole & les côtes de Manille. Nous n'évitâmes ce danger que pour tomber dans un autre : il eſt vrai que nous n'eſſuyâmes plus de tempête, mais nous eûmes un vent contraire beaucoup plus inquiétant que l'orage, par ſa longue tenue, par l'impoſſibilité où nous étions d'aborder nulle part, & par la diſette de vivres qui commençoit à ſe faire ſentir cruellement, & à nous menacer des plus cruelles extrêmités. Enfin, après dix mois d'une navigation orageuſe & infructueuſe, nous fûmes très-rudement jettés ſur les côtes du Japon. Ce fut un grand bonheur pour nous d'échapper à la violence du choc; car, outre que la mer, toujours agitée aux environs de ces côtes, y rend la navigation auſſi pénible que dangereuſe; c'eſt que d'ailleurs les havres y ſont remplis d'écueils, de basfonds & de ſables; enſorte qu'on diroit que la nature a voulu exprès ſéparer cet Empire du reſte de la terre habitée, & en défendre l'entrée aux habitans des autres régions. En effet, il n'y a qu'un courage plus qu'intrépide, joint à la plus inſatiable avidité, qui puiſſe tenter d'aborder ſur ces côtes, défen-

dues par des tournoiemens rapides & des gouffres profonds qui menacent perpétuellement d'engloutir les vaiſſeaux, & de les briſer contre les pointes des rochers qui occupent le fond. Je ſçais que l'on voit chaque jour entrer des vaiſſeaux dans ces havres ; mais il n'en eſt pas moins vrai que c'eſt affronter une mort preſque aſſurée, que de tenter d'y pénétrer : quoique j'euſſe moi-même échappé au péril, j'ai frémi dans la ſuite plus d'une fois, lorſque j'ai vu les débris des vaiſſeaux jettés à pluſieurs milles loin du rivage, par l'impétuoſité de ces redoutables tournans.

Cependant ces dangers une fois évités, la nature n'offre plus, dans toute l'étendue de l'Empire, que des tableaux agréables, un ſpectacle enchanteur. L'intérieur du pays fait bientôt oublier ſes effrayantes avenues ; tout concourt à le rendre le plus délicieux ſéjour de l'univers. A juger de la température du climat par ſa ſituation, on croiroit que l'air qu'on y reſpire eſt embraſé, ou qu'il y doit être du moins ſix fois plus chaud qu'en Angleterre ; & il eſt vrai qu'il y ſeroit brûlant, s'il n'y étoit perpétuellement rafraîchi par les vents qui viennent de la mer.

Telle eſt l'idée que les étrangers ſe forment du Japon dans les premiers jours de leur arrivée; car il faut avouer qu'on y éprouve, même très-fréquemment, des accidens qui déparent beaucoup les agrémens dont je viens de parler. Les orages s'y ſuccèdent preſque journellement, & ils y ſont toujours de la plus grande violence. Le ſoufre abonde dans toute l'étendue de cet Empire; l'intérieur du ſol en eſt rempli, & c'eſt ſans doute à cette cauſe perpétuellement agiſſante, qu'il faut attribuer les tremblemens de terre qui s'y font ſentir ſi ſouvent. Les Japonois y ſont ſi fort accoutumés, qu'ils n'y font aucune ſorte d'attention, à moins que les ſecouſſes ne ſoient d'une telle violence, qu'elles faſſent écrouler des maſſes énormes de rochers, renverſent & détruiſent les villes, ce qu'on n'a malheureuſement vu arriver que trop ſouvent. Quelquefois ces ſecouſſes ſont ſuivies de ſi terribles éruptions de feu, & d'une quantité ſi prodigieuſe de matières enflammées, qu'elles brûlent & ruinent les contrées entières, conſument les villages, les forêts & les plantations qu'elles rencontrent dans le cours de leur écoulement. A ces meurtriers phé-

nomènes se joignent les coups de tonnerre, le feu des éclairs, & le mugissement des tempêtes qui causent des ravages affreux. On a vu même plusieurs fois ces phénomènes effrayans, le feu du ciel & les ouragans réunis, réduire en cendres, dans le plus petit espace de tems, les temples, les maisons, les palais, & détruire en un instant des villes très-considérables.

A ces accidens près, qui ne laissent pourtant pas d'épouvanter les étrangers, on aime le séjour du Japon, & l'on s'attache avec plaisir aux habitans, pourvu qu'on se contente de l'agrément de leurs manières, de la douceur de leur société, de la politesse apparente de leurs usages, & qu'on ne veuille point approfondir leur caractère, qui, à la vérité, n'est rien moins que satisfaisant. Mais chez eux, on rencontre toutes les qualités sociales, une pénétration prompte & sûre, un jugement exquis. Modestes, patiens, honnêtes, ils surpassent & paroissent ambitieux de surpasser tous les Orientaux en douceur & en aménité. Lents à promettre, ils sont de la plus grande exactitude à remplir leurs engagemens, d'une probité constante, & sur laquelle on peut

compter. Induſtrieux, actifs, laborieux, ils s'attachent à l'étude, aiment beaucoup à lire, & cultivent les arts. Indifférens pour la fortune, ils ſont très-peu avides de richeſſes, auxquelles ils préfèrent les agrémens paiſibles de la médiocrité. Les Japonois, honnêtes & faciles à s'allarmer de tout ce qui pourroit offenſer la pudeur, obſervent ſcrupuleuſement les bienſéances dans leurs converſations les plus familières. Ils ont un ſoin particulier d'éviter non-ſeulement les diſcours trop libres, mais même les expreſſions équivoques, ſources perpétuelles ailleurs de l'amuſement des ſots & du dégoût des gens qui penſent. Mais cette louable réſerve des Japonois n'ôte rien à l'ingénuité de leur éloquence naturelle, ni aux agrémens de leurs entretiens, & l'on n'apperçoit point chez eux ce ton de pédanterie, ni ces formalités gênantes des Chinois. Leur ſtyle eſt grave, énergique & concis, autant que pouvoit l'être celui des anciens Spartiates, quoiqu'il ſoit en même-tems familier & civil. A l'égard de leurs mœurs, elles ſont pures dans tout ce qui concerne leur conduite extérieure; ils paroiſſent déteſter juſqu'à l'horreur, l'intempérance & le luxe, l'ivro-

gnerie & la crapule, la fraude & la mauvaise foi.

Mais pour peu que l'on étudie ces hommes qui affichent des mœurs si pures, des qualités si respectables, pour peu que l'on cherche à connoître leur ame, on est tout étonné du contraste que présentent les vertus dont ils se parent & les vices qui les dominent, vices auxquels ils aiment à céder. Vains à l'excès, fiers, ambitieux, cruels, durs, insensibles, ils sont indifférens aux misères de leur semblable; quelqu'amitié qui les ait unis avec eux, ils les voient périr sans émotion, sans être même tentés de les secourir. Prompts à se courroucer, leur colère une fois excitée, le sang de ceux qui les ont offensés peut à peine l'éteindre, & ils sont si vindicatifs, qu'ils se tuent eux-mêmes de fureur & de désespoir, lorsqu'ils ne peuvent se venger. Chastes dans leurs discours, & austères en public, ils se plongent chez eux dans la plus aviliſſante & la plus infame corruption; les plus sales débordemens ont pour eux de puissans attraits, & l'affreuse pédéraſtie est comptée parmi eux au nombre des plaisirs les plus innocens.

J'ai dit que les Japonois aiment les arts,

& il eſt vrai qu'ils les cultivent : mais, avec la pénétration & le bon ſens dont la nature les a doués, ils n'ont fait, & vraiſemblablement ils ne feront jamais que des progrès très-lents dans les connoiſſances utiles, comme dans les arts agréables. A l'exemple des artiſtes Chinois, leurs artiſtes ne ſont ni plus induſtrieux, ni plus ambitieux de ſe perfectionner que l'étoient leurs prédéceſſeurs, il y a, dit-on, deux mille années : ce n'eſt pas qu'ils n'aient aſſez de talens & de génie même pour s'élever juſqu'à l'invention ; mais toute innovation leur paroît inconſtance, & toute découverte inutile : c'eſt néanmoins dommage, car ils aiment ſingulièrement la muſique, la peinture & la poéſie. A l'égard de celle-ci, le ſtyle en eſt ſublime ; elle eſt majeſtueuſe, impoſante, & très-harmonieuſe ; mais en général fort difficile à entendre, & ſouvent incompréhenſible, ce qui arrive auſſi chez beaucoup d'autres nations, qui ne s'en doutent pas. Leur muſique n'eſt admirable que pour eux, mais très-choquante pour des oreilles étrangères ; c'eſt un bruit, une confuſion, une diſcordance, en un mot, un charivari où l'on ne conçoit rien, & qu'on ne trouve

TAYLOR INST.
OXFORD

que fort étourdiſſant, à moins d'y être accoutumé d'enfance. De tous les arts, la peinture eſt celui qui a fait le plus de progrès chez les habitans du Japon: car il faut avouer qu'à cet égard ils ſont auſſi ſi ſupérieurs aux Chinois, qu'ils ſont inférieurs aux Européens, & l'on ſçait combien eſt prodigieuſe, relativement à la peinture, la diſtance qu'il y a entre les Européens & les Chinois.

J'ai cru devoir, avant que de parler des aventures qui me ſont arrivées chez ce peuple bizarre, donner du moins une legère idée de ſon caractère, de ſes mœurs, & de ſes goûts. Dès les premiers jours de mon arrivée au Japon, je crus, & je deſirai même de ne plus en ſortir; tout m'y plaiſoit & ſembloit m'inviter à y fixer mon exiſtence; l'aménité des habitans, leur politeſſe, les douceurs de leur ſociété, l'eſpèce de reconnoiſſance qu'ils me témoignoient pour les ſoins que j'avois pris de connoître leur langue; enfin la facilité que j'avois de les entendre & de m'entretenir avec eux. Mais je n'eus que trop tôt occaſion de me repentir de m'y être attaché avec tant d'imprudence, & les événemens qui ſe paſſèrent ſous mes

yeux, les éclairciſſemens qu'on m'y donna, les dangers que j'eus à courir, me firent ſouhaiter de trouver les moyens de m'éloigner au plus vîte des frontières de cet Empire, duſſé-je me voir encore expoſé au milieu de la mer, à l'impétuoſité des vents, & à la fureur des tempêtes.

A peine nous étions débarqués, ou, pour parler avec plus de vérité, à peine la mer irritée avoit jetté notre vaiſſeau ſur le rivage, qu'un officier Japonois, accompagné de pluſieurs gardes, vint à nous, & nous demanda qui nous étions, d'où nous venions, & ſi c'étoient des vues de commerce, les vents contraires, ou des motifs de curioſité qui nous avoient conduits ſur les terres de l'Empire? M. Daviez s'avançant vers lui, me dit de répondre qu'à la vérité la tempête nous avoit jettés ſur ces côtes; mais que ſon intention, lorſqu'il étoit parti d'Angleterre, étoit de ſe rendre au Japon, pour y régler des intérêts de commerce également avantageux à la nation Angloiſe & à la nation Japonoiſe; ainſi qu'il ſe propoſoit d'avoir l'honneur d'en rendre compte à l'invincible Empereur du Japon. Sur cette déclaration, nous fûmes conduits, M. Daviez

& moi, à Nangaſacki; mais avant que d'être préſentés au Tono-Sama, ou gouverneur de cette ville, un de ſes officiers vint nous inſtruire des cérémonies indiſpenſables que nous aurions à obſerver dans cette première viſite. Tout ce cérémonial eſt très-ſimple, & conſiſte à reſter proſterné devant le Tono-Sama, pendant qu'il examine & fait porter dans l'intérieur de ſon palais le préſent qu'on lui offre, & qui doit être fort riche, ſi l'on veut en être favorablement reçu. Le gouverneur de Nangaſacki, ſans approuver ni condamner les propoſitions de M. Daviez, parut très-ſatisfait du préſent, & nous fit conduire, par une eſcorte fort nombreuſe, à la cour de l'Empereur à Jedo. La gravité des Japonois ralentit prodigieuſement notre marche, & quoique le trajet de Nangaſacki à Jedo ſoit fort court, nous n'y arrivâmes que le troiſième jour. Là, il fallut recommencer la même cérémonie qui nous avoit arrêtés à Nangaſacki, & nous fûmes obligés, avant que d'approcher du palais du Souverain, d'aller rendre, précédés d'un riche préſent, nos reſpects au gouverneur de Jedo. Celui-ci nous avertit de nous préparer à ſaluer le lendemain

le magnifique Empereur du Japon, informé déja de notre arrivée dans ſes états, & des motifs qui nous y avoient conduits. Le lendemain dès le matin, un détachement conſidérable de gardes de l'Empereur vint nous prendre chez le Tòno-Sama, & après nous avoir conduits de rue en rue, dans tous les quartiers de Jedo, nous arrivâmes enfin au palais impérial. Là, nous fûmes introduits dans la ſalle d'audience, où, après avoir attendu quelque tems, un des principaux officiers du Prince nous ordonna de nous mettre à genoux, les mains jointes ſur la poitrine, à la manière Japonoiſe : quelques momens après, le même officier nous avertit de baiſſer les yeux, parce que le Souverain alloit monter ſur ſon trône; eſpèce de balcon fort élevé, & environné d'une gaze claire. L'empereur s'y rendit en effet, & l'on nous fit proſterner le viſage contre terre : alors un des ſeigneurs, proſterné comme nous, & preſque ſous le trône, étala nos préſens aux yeux du Monarque, & nous annonça trois fois à haute voix : à la troiſième proclamation, deux gardes s'approchèrent de nous, & nous ſoutenant par deſſous les épaules, nous firent ſortir

de la salle marchand sur nos genoux à reculons, & nous prosternant de trois pas en trois pas, jusqu'au delà du seuil de la porte.

Le même détachement qui nous avoit accompagné à la cour de l'Empereur, nous conduisit au palais du gouverneur, qui nous ordonna de partir à l'instant même pour Nangasacki, où le Tono-Sama nous feroit part des suprêmes intentions de son maître. Les gardes qui nous avoient escortés à Jedo, nous ramenèrent à Nangasacki. Cette dernière ville, quoiqu'assez étendue, l'est infiniment moins que Jedo: cette vaste capitale, située sur la rivière de Ton-keg, annonce bien, par sa magnificence, la puissance & les richesses de l'Empereur qui y tient sa brillante cour. La rue principale, qui est d'une longueur prodigieuse, & qui a tout au moins cinquante pas de largeur, est perpétuellement remplie d'une foule de citoyens de tout rang, & de tout ordre, de princes de l'Empire, de grands de la cour, de dames richement vêtues, & portées dans des chaises ou sur des palanquins. Quoique très-étendue, cette ville est excessivement peuplée, remplie de très-beaux édifices, de somptueux hôtels, de palais magnifiques,

tous conſtruits, ainſi que les maiſons des plus ſimples particuliers, au fond d'une cour plus ou moins vaſte, & ornés d'une porte du plus bel ordre d'architecture, à laquelle on monte par un double eſcalier artiſtement conſtruit, & couvert du plus beau vernis. Mais le plus magnifique de tous les palais, comme de tous les édifices de l'Empire, eſt le palais imperial, ſitué au centre de Jedo, & d'une circonférence d'environ onze ou douze de nos milles: il conſiſte en trois châteaux, deux extérieurs, & le troiſième intérieur où ſe tient l'Empereur. Je n'entreprendrai point de décrire ce vaſte édifice, devant lequel je n'ai fait que paſſer fort rapidement; enſorte qu'à peine j'ai eu le tems de l'entrevoir: tout ce que je dirois à ce ſujet, ſeroit ou faux, ou copié dans les relations des voyageurs qui la plupart n'y ont pas fait un plus long ſéjour, & qui pourtant n'ont pas laiſſé d'en publier de fort belles deſcriptions. A l'égard des maiſons des particuliers ordinaires, elles ſont uniformes dans toute l'étendue de l'Empire; à Jedo, comme dans les villes du dernier rang, elles ſont ſimples, peu élevées, & conſtruites en bois, fort profondes, & meublées proprement, mais avec beaucoup de

simplicité. Les maisons des gens de qualité sont un peu plus exhaussées, & beaucoup plus profondes, mieux meublées, mais sans affectation ni magnificence; elles renferment ordinairement deux appartemens séparés l'un de l'autre : le plus reculé sert à loger les femmes ; les hommes occupent l'autre, dont l'entrée est interdite aux femmes par des loix très-sévères, mais qui sont très-souvent enfreintes, malgré la vigilance des magistrats, qui se permettant à eux-mêmes la même licence, n'en sont pour cela ni plus indulgens ni moins rigides contre les infracteurs.

Le Tono-Sama nous reçut d'une manière plus affectueuse & plus distinguée qu'il ne l'avoit fait lors de notre première visite. Après avoir invité M. Daviez à aller se remettre de la fatigue du voyage, & lui avoir dit qu'il ne lui communiqueroit les intentions suprêmes de l'Empereur que le lendemain, il me fit plusieurs questions sur ce que je pensois de Jedo, de ses habitans, du climat de ce pays, & il me demanda si je n'avois appris la langue Japonoise que pour passer quelques jours seulement dans cet Empire, & si des avantages considérables,

un emploi honnête, & l'assurance de sa protection ne seroient pas capables de m'y fixer? Je répondis ingénument que quelque desir que j'eusse de revoir ma patrie, je sentois qu'il me seroit bien difficile de résister à des offres si généreuses, & que je regardois déja comme une très-grande fortune le bonheur de lui avoir inspiré des sentimens qui m'honoroient autant qu'ils me pénétroient de reconnoissance. Satisfait de ma réponse, le Tono-Sama m'ordonna de faire part à M. Daviez de ce que nous venions de dire. J'eus peu de peine à faire consentir ce dernier à me laisser au Japon; malgré l'attachement qu'il avoit pour moi, il sentoit trop combien les propositions que j'avois acceptées m'étoient avantageuses; & d'ailleurs il s'acquittoit, en me fixant si loin de ma patrie, & à l'abri des recherches de la justice de Déal, des engagemens qu'il avoit pris avec mon beau-frere. Il m'embrassa, & nous nous séparâmes. Le gouverneur de Nangasacki, en congédiant M. Daviez, lui dit qu'au fond il croyoit inutile de différer jusqu'au lendemain à lui signifier les volontés de l'Empereur; que ces volontés étoient qu'il retournât sur son vaisseau, & que dès

qu'il

qu'il auroit vendu les marchandiſes qu'il pouvoit avoir à vendre, il s'éloignât des côtes de l'Empire, interdites aux nations européennes. Je ſuis fâché, ajouta-t-il, de n'avoir à vous communiquer que des ordres auſſi ſévères; mais il ne dépend point de moi de les adoucir, encore moins de vous accorder le délai le plus court; la moindre réſiſtance de votre part, ou de la mienne, le changement le plus léger aux volontés dont mon miniſtère me force de vous faire part, nous coûteroient la vie à l'un & à l'autre. Enſuite ſe tournant vers moi: Quant à vous, honnête étranger, dit-il, c'eſt le ciel même ſans doute qui vous a conduit chez moi; gardez-vous d'en ſortir, & reſtez renfermé dans mon palais juſqu'à ce que j'aie obtenu de la cour de Jedo la permiſſion de vous attacher à moi: le rang que j'y occupe, les grands qui appuieront ma demande, & les moyens que je prendrai pour la faire réuſſir, ne me permettent point de douter du ſuccès.

A la voix de leur maître, deux eſclaves parurent, & me conduiſirent dans la partie la plus reculée du palais. J'y fus ſervi avec la plus grande attention, mais avec un tel ſilence, que je pris ces deux

domeſtiques pour deux muets. Le lendemain matin, lorſque je voulus me lever, je fus fort étonné de ne trouver, au lieu de mes habits, qu'un vêtement japonois. J'appellai; les deux eſclaves entrèrent, & après s'être incliné devant moi, ils m'habillèrent, & je les laiſſai faire; je trouvai même qu'à tout prendre, la parure japonoiſe eſt plus agréable & beaucoup plus commode que l'habit européen. Le vêtement japonois, de ſoie ou de coton, ſuivant le rang & la fortune des citoyens, conſiſte en pluſieurs veſtes, ou en une ſeulement, ſelon la ſaiſon: ils mettent par-deſſus une robe qui deſcend juſqu'aux pieds, & qui eſt attachée ſur les reins avec une large ceinture de ſoie; de manière que quelque nombre de veſtes qu'on ait, & l'on en porte juſqu'à quatre dans le plus grand froid, on a toujours la poitrine & le cou découverts. Tous les hommes, ſans exception, portent un poignard à la ceinture, & celui qu'on mit à mon côté étoit très-richement orné. Du reſte, les femmes ſont à peu près habillées comme les hommes, avec cette différence ſeulement, que leurs habits ſont plus ſerrés autour du corps, &

qu'elles ont la tête couverte d'une espèce de coëffe noire, mais qui ne nuit point à l'élégance de leurs cheveux, artistement frisés, & qui tombent en boucles sur leurs épaules découvertes.

A peine j'étois habillé, que mon bienfaiteur entrant, fit signe à ses esclaves de se retirer; ils obéirent, & quand nous fûmes seuls : » Jeune étranger, me dit-il, avant que de t'instruire des motifs qui m'ont déterminé à te retenir, apprends-moi si l'on pense dans ton pays comme l'on pense dans le nôtre à l'égard de l'amitié. Parmi nous, il n'existe point d'engagement purement désintéressé; nos cœurs sont susceptibles d'attachement, mais nos liens les plus sacrés, nos unions les plus chéries, sont toujours relatives à notre propre utilité, tout au moins autant qu'à celle des objets de nos affections. J'ai pris de l'amitié pour toi, parce que j'ai pensé que tu pourrois m'être utile, soit par les agrémens de ta société, soit par les éclaircissemens que tu me donnerois sur différens sujets, soit enfin parce que j'ai besoin d'un ami dans le sein duquel je puisse, sans rien craindre, déposer mes plus secretes confidences. De ton côté, tu

trouveras en moi un ami sûr, officieux, zélé, un protecteur toujours prêt à t'obliger, à te donner des marques les plus distinguées de son attachement & de sa bienfaisance. A ces conditions acceptes-tu mon amitié, me donnes-tu la tienne «?» Pour la mériter, répondis-je, je me sentirois le courage de sacrifier ma vie. Parmi nous il est très-peu d'hommes qui pensent avec autant de noblesse, & beaucoup moins encore qui s'expriment aussi ingénument. L'intérêt personnel est chez nous le principe de toutes nos actions, il guide nos démarches, dicte nos expressions, & dirige notre conduite; mais il y a cette différence entre les Japonois & les Européens, que ceux-ci ne sacrifient qu'à leur intérêt personnel, & connoissant le vice du motif qui les détermine, dissimulent, autant qu'il est en eux, ce principe sans cesse agissant, & mettent tous leurs soins à cacher cette cause unique de leurs actions, de leurs discours, de leurs manières: pour mieux la déguiser, ils la parent des traits du désintéressement les plus pur, & de la générosité la plus éblouissante; en sorte que tout leur art consiste à persuader que c'est pour les autres qu'ils agissent, lorsqu'en effet ce n'est

que pour eux-mêmes. Peu fait à cette diſſimulation qu'on décore chez nous des noms de politeſſe, d'honnêteté, d'urbanité, j'ignore l'art ſouvent perfide de cacher le fond de mon cœur, & mes expreſſions, d'accord avec mes ſentimens, ne ſçavent que peindre mon ame, & rendre ſes penſées & ſes affections. Je connois tout le prix de vos bontés, & je ſuis trop ambitieux des avantages qu'elles peuvent me procurer, pour chercher à vous perſuader que cette utilité n'entre pas pour beaucoup dans mon attachement, mais je ſens auſſi, qu'indépendamment de vos offres, je vous aime pour vous-même, preſqu'autant que pour moi».

Ken-hi, c'étoit le nom du gouverneur de Nangaſacki, approuva ma franchiſe; il reçut avec reconnoiſſance l'amitié que je lui vouois, & pour qu'il n'y eût plus entre nous aucune réſerve, aucune ſorte de ſecret, il ne balança point à me confier dès cet inſtant, ſa manière de penſer ſur des matière qu'au Japon il eſt défendu d'agiter ſous peine de la vie.» J'ai vu, me dit-il, quelques Européens, & ils m'ont dit qu'à quelques obligations près, peu gênantes, & dont même on peut ne pas connoître l'aſſujettiſſement, tous les

hommes naiſſent libres dans vos gouvernemens. Si cela eſt, quels puiſſans motifs, ou plutôt, quel démon, ennemi de votre bonheur, vous engage à quitter les douceurs que vous goûtez dans vos climats, pour venir dans ces affreuſes régions, où les fers de la ſervitude déshonorent l'humanité? La ſoif de l'or, l'amour de la fortune ont-ils donc ſur vos ames un tel empire, qu'ils vous donnent la force d'affronter les dangers & les outrages auxquels vous vous expoſez dans les contrées ſoumiſes aux Deſpotes? L'ambition des richeſſes eſt-elle en vous plus forte que l'amour de la vie? Préférez-vous l'inſatiable avidité aux agrémens ineſtimables de la liberté, que vous venez commettre dans ce pays, où la vie des hommes eſt comptée pour rien, & où il n'y a de libre que le trône & ſon farouche poſſeſſeur « ? » Vous m'étonnez, répondis-je à Ken-hi; ſans doute quelque ſujet récent de chagrin vous arrache ces plaintes, ſi peu faites pour votre rang & la place éminente que vous occupez? Quelle eſt donc la condition des citoyens ordinaires de cet Empire, ſi vous vous croyez malheureux, & s'il eſt vrai que les chaînes de l'eſcla-

vage s'étendent jusques sur les mains qui tiennent en quelque manière les rênes de l'Empire « ! » O mon ami! répartit avec douleur, le bon Tono-Sama, elle est sans comparaison mille fois plus douce que la mienne, la condition des Japonois des derniers rangs; leur indigence assure leur tranquillité contre les perfidies & les atrocités des délateurs ; au lieu que l'éclat de mon rang m'expose perpétuellement aux attentats de l'envie, aux noirceurs, aux rapports infidelles, aux discours envénimés des espions qui m'environnent, de ces vils ennemis que la défiance du Prince entretient près de moi, que je connois, & dont je n'oserois éviter l'importune présence. Cette apparente autorité dont je jouis, ces fonctions augustes dont je suis revêtu, ce pouvoir presqué impérial qui rend mon ministère si respectable & si terrible; en un mot, cette pompe qui m'environne, & ces gardes qui m'accompagnent, sont autant de liens qui m'attachent au plus détestable des jougs. Dans ce gouvernement nous sommes tous esclaves ; mais le plus exposés aux caprices du maître qui nous assujettit, sont précisément ceux que

ſon inconſtante faveur a élevés aux poſtes les plus éminens. La place que j'occupe eſt fort honorable ſans doute, elle eſt très-diſtinguée, & peut-être elle me flatteroit ſi je pouvois ne pas réfléchir à la chûte cruelle & aux revers aviliſſans qui ont terminé la carrière de la plupart de ceux qui m'y ont précédé. O étranger, qu'ils ſont affreux les engagemens que j'ai promis de remplir, lorſque j'ai été forcé d'accepter ce gouvernement! Juge, ou plutôt deſpote deſtructeur d'un peuple immenſe, mon devoir eſt de l'effrayer ſans ceſſe, de le punir, de le fouler, de prononcer des jugemens de mort & des arrêts de proſcription pour les fautes les plus légères, pour les plus excuſables foibleſſes; & quoiqu'en gémiſſant, je me vois, par intérêt pour ma vie, dans l'affreuſe contrainte de paroître féroce, inhumain, inflexible. Ces principes de crainte & de ſévérité, je les ai ſucés avec le lait; mais, malgré l'habitude & la force de l'exemple qui euſſent dû les enraciner dans mon cœur, je les déteſte, & je ne puis en adopter l'iniquité, ni en juſtifier l'horreur. Ces aveux te ſurprennent, & tu attribues peut-être ces confidences à quelque cauſe particulière de

mécontentement ? Tu te trompes ; le Prince semble prévenir mes desirs, & si j'étois ambitieux, ses bienfaits, & les distinctions dont il daigne m'honorer, passeroient mes espérances : mais je frémis quand je songe qu'un instant, un soupçon, un caprice peut changer en haine implacable, en vengeance cruelle, & ces faveurs & ces bienfaits. Jusqu'à présent j'ai renfermé au dedans de moi-même ces réflexions amères ; il n'existe personne dans toute l'étendue de l'Empire à qui j'osasse confier les craintes qui m'agitent, ni mes opinions sur les vices de la constitution despotique de cet Empire. A l'égard des efforts que je suis obligé de faire sur moi-même pour remplir les fonctions de ma place, à la satisfaction de mes barbares surveillans, tu en jugeras par toi-même, d'après le contraste frappant que tu n'auras que trop d'occasions de remarquer entre la douceur naturelle de mon caractère, & les châtimens, les tortures, les suplices que tu m'entendras ordonner contre les malheureux que notre sanguinaire législation me forcera de condamner, quelque indulgence qu'ils méritent. Il ne me reste plus que peu de jours à tenir les rênes

du gouvernement de Nangaſacki; le jour où je le remettrai entre les mains de mon ſucceſſeur, ſera celui de ma retraite; tu m'accompagneras à la cour de Jedo, où, quoique près du trône, & dans le ſein de ma famille, nous pourrons vivre dans la ſolitude; tu m'y éclaireras ſur les mœurs de tes compatriotes; je t'y inſtruirai des raiſons qui, malgré moi, m'inſpirent la plus invincible averſion pour ma patrie & ceux qui la gouvernent: nous paſſerons, dans les douceurs d'une amitié mutuelle, & d'une confiance entière, l'année d'intervalle qui doit s'écouler avant qu'il me ſoit permis de venir reprendre les ſoins de mon gouvernement «. » C'eſt donc là, ſenſible Ken-hi, m'écriai-je, la diſgrace qui remplit votre cœur d'amertume! Les délations de vos ennemis ont prévalu, & l'Empereur vous exile pour une année loin de votre gouvernement. Quelle cauſe à produit ce revers, cette punition, qui en effet doit faire ſur votre ame une vive impreſſion«? Le bon Tono-Sama ſouriant de mon erreur; » Je ne ſuis point diſgracié, dit-il; l'Empereur ne me punit point; je ne fais, à l'exemple de tous les autres gouverneurs du

Japon, que céder pour une année mon emploi, qui me sera rendu ensuite pour un an, jusqu'à ce que je le remette ainsi alternativement à celui qui ne viendra le reprendre, que pour me le restituer. J'avoue que cet usage est très-bizarre, & qu'il est très-naturel que tu aies pris ma retraite pour une punition prononcée contre moi par le prince. Pour peu que tu observes nos coutumes, tu trouveras parmi nous des institutions bien plus absurdes & beaucoup plus inconséquentes. Il est vrai qu'il n'y a point de raison à déposséder un Magistrat qui remplit avec intégrité les fonctions de sa charge: mais telle est la bizarrerie de nos loix, ou plutôt telle a été toujours la volonté suprême & insensée de nos despotes, sans doute dans la vue de s'attacher un plus grand nombre de créatures. Chaque ville impériale a deux gouverneurs qui y commandent alternativement pendant une année; celui qui est en exercice ne peut s'éloigner de son gouvernement, & l'autre est obligé de résider auprès de l'Empereur. Lorsqu'un grand est nommé à un gouvernement, il part pour s'y rendre: mais il est obligé de laisser sa femme & ses enfans à la cour, pour

y répondre de sa fidélité ; & de crainte que l'absence de nos femmes ne nous engage dans des intrigues pernicieuses à l'Empire, il nous est défendu, sous peine de mort, de recevoir aucune femme dans notre palais : le châtiment le plus doux dans ce cas, seroit un bannissement perpétuel, & la ruine entière de notre famille. Du reste, nous avons, & c'est-là la partie la plus dangereuse de notre ministère, nous avons, dis-je, une cour très-brillante, nous sommes toujours environnés de *Josi-Kio*, ou d'officiers de famille noble & distinguée, & qui nous sont donnés par l'Empereur lui-même ; nous exerçons un pouvoir très-étendu, & en apparence arbitraire ; mais malheureusement nous ne pouvons point ignorer que l'Empereur entretient dans chacune des villes de notre département, un *Dalguen* ou agent qui éclaire notre conduite, & que nous sommes observés nuit & jour par une foule d'espions qui nous sont inconnus. «

Un événement sinistre ne tarda point à confirmer la justesse des observations du gouverneur de Nangasacki : mais, avant que de raconter cette déplorable aventure,

je crois devoir rendre compte de quelques jugemens prononcés en ma préſence par le plus doux des hommes, contre des malheureux envoyés au ſupplice pour des fautes qui parmi nous mériteroient à peine le nom d'inadvertence ou de légéreté : car les loix & les châtimens ſont chez les Japonois d'une ſévérité outrée, & c'eſt d'eux que l'on peut dire, avec vérité, que leur légiſlation eſt écrite en lettres de ſang, comme on l'a dit de la légiſlation de l'antique Dracon. Ils ne connoiſſent point de loix écrites, ou du moins ils n'en ont que très-peu, la volonté de l'Empereur étant la loi ſuprême, & après la ſienne, celle des Vice-Rois & des Princes dans leurs ſouverainetés. Les habitans de cet Empire, quel que puiſſe être leur rang, rampent tous aux pieds du deſpote ; mais cette ſervitude générale ſe diviſe en autant de branches qu'il y a dans l'état de départemens ſubordonnés, de ſeigneurs & de familles même. En effet, les ſeigneurs de chaque diſtrict, à l'exemple de l'Empereur, & les chefs de famille, à l'exemple des ſeigneurs, ont le droit de vie & de mort ſur tous ceux qui leur ſont ſubordonnés ; ils leur font leur procès, les proſ-

crivent, les condamnent, & les font périr comme il leur plaît. On n'y eſt jamais repris pour avoir répandu trop de ſang; mais on eſt ſévérement puni pour avoir épargné un accuſé contre lequel les preuves n'étoient point évidentes. Ainſi, dans ce gouvernement, il n'y a point de crime, quelque léger qu'il ſoit, qui ne conduiſe le coupable à la mort. Les grands, les Vice-Rois eux-mêmes ſont ſoumis à ce code barbare, & l'unique privilege qu'ils aient, eſt de ne pas périr par les mains du bourreau, mais de ſe tuer eux-mêmes, en ſe fendant le ventre: s'ils diffèrent à s'arracher la vie, ils expirent comme les plus abjects des citoyens, dans les plus douloureux ſupplices. Il eſt vrai qu'il eſt des fautes ſi légeres, qu'elles ne ſont pas jugées dignes de mort; mais la punition que l'on fait ſubir aux accuſés qui en ſont convaincus, eſt ſi dure & ſi lente, que pluſieurs, pour s'en délivrer, ont recours au ſuicide, tant ils préferent la mort au malheur d'être relégués dans une iſle déſerte, où, ſans protecteurs, preſque ſans alimens, ils ſont obligés, quel qu'ait été leur rang, à des travaux plus ou moins ſerviles, ſuivant la nature de

leur crime : ainſi quelle qu'ait été la faute pour laquelle ils ont été tranſportés dans ce lieu d'exil, ils traînent dans la peine & l'indigence une vie déplorable, & mille fois plus dure que la mort. A l'égard des citoyens des derniers rangs, condamnés auſſi-tôt qu'accuſés, leur crime eſt prouvé au moment même de l'accuſation, par la dépoſition vraie ou fauſſe de leurs délateurs; & ſans autre information, ſans même s'arrêter aux preuves contraires offertes par les accuſés, le magiſtrat les envoie au ſupplice, qui varie, ſuivant la nature du délit, les motifs qui l'ont fait commettre, & le rang de ceux qui ſe prétendent offenſés. Les crimes capitaux, c'eſt-à-dire, ceux qui offenſent, ou la majeſté du Prince, ou les miniſtres de ſes ordres, ou les loix de l'état, ſont vengés, non-ſeulement par la mort du coupable, mais auſſi par celle de ſon pere, de ſes enfans, de ſes freres, enfin, de tous ſes parens mâles, quelqu'éloigné que ſoit le degré de parenté; ils ſont exécutés dans le même jour, au même moment, fuſſent-ils diſperſés aux extrêmités de l'Empire. Quant aux femmes, aux filles & aux ſœurs des coupables, elles ſont déclarées eſclaves & vendues, ou

pour plusieurs années, ou à perpétuité ; selon les circonstances du délit, & du mal qui en est resulté. Mais dans le cas de haute trahison, les femmes & les filles des traîtres, fussent-elles à trois cens lieues du coupable, & depuis leur enfance séparées d'avec lui, sont impitoyablement mises à mort.

La législation japonoise entre dans le plus grand détail sur la manière plus ou moins douloureuse d'ôter la vie aux criminels. Les traîtres sont condamnés au supplice de la croix, où ils sont attachés la tête en bas, ainsi que les assassins, les incendiaires, & ceux que l'on a convaincus de quelque crime atroce ; ils restent quelquefois deux ou trois jours dans cette affreuse position, avant que d'expirer ; d'autres fois, mais fort rarement, le Prince veut bien permettre qne la peine soit adoucie, & la durée du supplice abrégée, & dans ce cas, les criminels sont expédiés à coups de poignards ou de dards. Un habitant de Nangasacki, que j'avois vu souvent au palais du gouvernement, & que Ken-hi me paroissoit écouter avec intérêt, fut un jour conduit par deux gardes, suivis de deux témoins

témoins & d'un de ſes concitoyens qui l'accuſa de l'avoir ſurpris en adultère avec ſa femme. Ken-hi pâlit à cette accuſation, prévoyant les ſuites funeſtes qu'elle auroit dans quelques momens. » Je l'ai vu ſe gliſſer dans l'appartement de ma femme, dit l'époux offenſé ; j'ai été chercher moi-même ces deux témoins, & parvenus dans la chambre de mon épouſe, nous avons trouvé l'adultère dans ſes bras «. Les témoins confirmèrent cette accuſation. Ken-hi faiſant effort pour retenir ſes larmes : » Le délit eſt prouvé, dit-il, le coupable eſt convaincu ; qu'on le jette dans l'huile bouillante, qu'il y ſoit étouffé, & ſes membres diſſous ». Dès le matin même cette horrible ſentence fut exécutée. Un autre jour, deux jeunes Japonois fort animés l'un contre l'autre, & ſuivis d'une foule de témoins, vinrent devant le gouverneur : » Nous avons joué, dit l'un des deux ; j'ai perdu conſidérablement, & j'euſſe perdu davantage, ſi à la contenance de ceux qui nous environnoient, je ne me fuſſe point douté que j'étois trompé par cet homme ; je l'ai examiné plus attentivement, & je me ſuis convaincu de ſa fraude. Je l'en ai accuſé ; on

lui a ſoutenu que j'étois fondé, & il eſt reſté confondu; mais il a refuſé de reſtituer ce qu'il a gagné ſi illicitement : je demande juſtice «. Le gouverneur interrogeant les témoins, ils dépoſèrent tous contre le joueur de mauvaiſe foi, & le malheureux fut condamné à être attaché au gibet, où il fut étranglé l'inſtant d'aprés. Un plaideur mal-fondé dans ſa demande venoit de perdre ſon procès : piqué de la ſentence, il eut l'imprudence de dire, aſſez haut pour être entendu, qu'un pareil jugement ne pouvoit partir que d'une forte prévention ou d'une profonde ignorance. Si Ken-hi eût été le ſeul qui eût entendu ce propos outrageant, il avoit aſſez de grandeur d'ame pour y paroître inſenſible; mais malheureuſement pour le plaideur, ces paroles injurieuſes avoient fait impreſſion ſur tous les aſſiſtans; il fut pris par les gardes, & le bourreau mandé, l'imprudent fut décapité devant la porte de l'audience.

Étonné de la ſévérité des jugemens japonois, de la rigueur des punitions, de la violence & de la multiplicité des ſupplices, je ne pus m'empêcher de témoigner plu-

sieurs fois au Tono-Sama combien cette farouche législation me pénétroit d'horreur. Comment est-il possible, lui dis-je, qu'ambitieux autant que vous l'êtes, de paroître sage & modéré en tout, vous ne gardiez aucune mesure, lorsqu'il s'agit de prononcer sur la vie des hommes? Pourquoi faut-il qu'avec tant de regles de mœurs, tant d'excellens préceptes sur les vertus sociales, vous vous conduisiez les uns envers les autres avec plus de férocité que ne peuvent en avoir entr'eux les tigres & les léopards? Si c'est par attachement aux anciens usages, par une vénération très-mal entendue pour les mœurs & les coutumes de vos peres, que vous n'adouciſſez point la rigueur homicide de votre législation, par quels motifs avez-vous pu tolérer, pendant tant d'années, des Européens dans le sein de votre Empire? Et si ce que l'on dit est vrai, si les Japonois ont trouvé des agrémens dans la société de ces Européens, s'ils ont applaudi à l'aménité de leur caractere, à leur humanité, comment l'estime de vos peres pour ces étrangers, & leur admiration pour leurs qualités sociales, n'ont-elles pas influé sur vos mœurs, &

tempéré la rudeſſe & l'atrocité de vos loix ? » Je conviens, me répondit Ken-hi, que ces Européens euſſent pu opérer les plus grands changemens dans le caractere de cette nation, & que leurs mœurs, s'ils euſſent continué à nous donner l'exemple des vertus, euſſent vraiſemblablement produit la plus heureuſe révolution dans toute les parties de la conſtitution japonoiſe. Mais, mon ami, ces mêmes étrangers qui par leurs qualités aimables avoient enchanté la nation, ſe laſſèrent d'être aimés ; ils voulurent ſe faire craindre, & uſurper à force ouverte une puiſſance deſpotique. Dès cet inſtant ils virent s'affoiblir, & bientôt s'évanouir entièrement la confiance & l'amitié qu'ils nous avoient inſpirées. Enorgueillis par les ſervices importans qu'ils avoient rendus à l'état & au Prince, & comptant ſur l'impunité de leurs attentats, comme ſur une récompenſe qu'on n'auroit pu leur refuſer, ils agirent en maîtres, & leur tyrannie attira ſur leurs têtes une proſcription générale & terrible ; ils furent tous anéantis. Je ſçais que l'on raconte de diverſes manières ce mémorable événement ; mais voici le récit véritable de cette cataſtrophe,

tel qu'il fut consigné dans les annales de l'Empire déposées dans les archives du palais Imperial, où je l'ai lu «.

» Une nation Européenne, dont l'annaliste a tu le nom, par ordre exprès de l'Empereur, avoit formé des établissemens considérables dans cet Empire; & ces établissemens étoient d'autant plus florissans, que les mœurs douces & honnêtes, la valeur & la modération de ces étrangers, leur avoient concilié la protection du souverain, l'estime & l'amitié du peuple Japonois. Mais les grandes richesses que ces Européens avoient acquises, commencèrent à les corrompre; ils devinrent moins honnêtes, moins réservés qu'ils ne l'avoient été jusqu'alors, & qu'ils ne devoient l'être avec des citoyens qui les traitoient en amis & en freres; enforte qu'oubliant leur première modération, & la régularité de leur conduite, ils afficherent un orgueil insultant, & se plongèrent dans la plus scandaleuse débauche. Le goût du faste & leur malheureux penchant à la dépravation les engagèrent à quitter les contrées où ils s'étoient d'abord établis, & où ils avoient fait le commerce le plus avantageux: ils préférèrent les

ports où ils étoient inconnus, afin d'y vivre avec plus de licence, & sans être exposés aux censures de leurs prêtres, qui leur reprochoient sans cesse l'indécence & l'irrégularité de leur conduite. Cette émigration, & les motifs qui l'avoient occasionnée mécontentèrent en même-tems les habitans des provinces qu'ils quittoient, & les habitans de celles où ils allèrent se fixer. D'un autre côté, l'imprudente & téméraire curiosité de ces missionnaires, leur empressement à s'instruire des affaires qui leur étoient étrangères, leurs intrigues, & les propos qu'ils répandoient sur la constitution de l'Empire, donnant de l'ombrage au ministère Japonois, indisposèrent contr'eux l'Empereur, irrité de les voir plus ambitieux de diriger les opérations de ses propres ministres, qu'attentifs à éclairer les ames confiées à leurs soins & à leurs exhortations. De cette conduite, qui à la vérité n'étoit que trop répréhensible, l'Empereur conclut que sous des dehors austères, ces prêtres n'avoient que de l'hypocrisie, & plus d'ambition que de vraie piété. Deux aventures arrivées presqu'en même-tems, achevèrent de ruiner le crédit de ces étrangers.

L'une de ces aventures fut une ſuite de la hauteur & de l'inconduite de ceux de cette nation qui furent envoyés à Jedo, en qualité d'ambaſſadeurs. Ces miniſtres, au lieu de s'occuper uniquement des intérêts du Roi leur maître, vantoient ſans ceſſe ſa puiſſance & la vaſte étendue de ſes états. L'imprudence de l'un des deux ambaſſadeurs alla plus loin encore : quelqu'un lui demandant, en préſence de l'Empereur, comment les Indes étant ſi loin des états héréditaires de ce Prince Européen, il avoit pu cependant y acquérir de ſi riches poſſeſſions ? Par un moyen fort ſimple, répondit l'indiſcret négociateur ; le Roi mon maître a d'abord envoyé des prêtres pour faire adopter ſa religion par les habitans de ces pays, & à leur ſuite, des ſoldats, pour aider les nouveaux proſélites de ſa religion à ſecouer le joug de leurs Souverains. L'Empereur, indigné de cet aveu, prit de ſages meſures pour ſe mettre à l'abri du ſort de ces Princes de l'Inde, & il reſtraignit cette nation Européenne à quelques ports ſeulement, où il leur permit de commercer, leur interdiſant, ſous les peines les plus ſévères, tous les autres ports du

flammes qui, la nuit dernière, avoient consumé leur vaisseau, il les fit jurer de rapporter fidellement aux habitans de Macao les ordres de l'Empereur. Ces étrangers n'eurent garde de refuser de faire ce serment. Ne manquez pas, leur dit le gouverneur, d'avertir vos concitoyens du sort qui les attend, s'ils osent paroître chez nous : nous ne voulons recevoir d'eux ni de l'or, ni de l'argent, ni des présens, encore moins des marchandises, rien, en un mot, qui vienne de leur part. Tous ceux qui vous accompagnoient sont morts en criminels, & j'ai même fait brûler jusqu'à leurs habits, afin qu'il ne reste rien d'eux. Une fois de retour parmi les vôtres, agissez-en de même à notre égard, quand vous en trouverez l'occasion; nous vous les permettons : mais sur-tout, ne paroissez jamais ni vous, ni vos compatriotes, sur les terres de l'Empire : la violence de la tempête vous y jettât-elle, vous y périrez tous du même genre de mort qui a terminé hier la vie de vos compagnons de voyage. Après cette menace, le gouverneur, escorté de ses gardes, conduisit lui-même ces treize étrangers au lieu de la

ſanglante exécution qui avoit été faite la veille, afin qu'ils reconnuſſent les têtes des malheureux qu'on avoit mis à mort, & qu'on avoit placées ſur trois lignes, celles des ambaſſadeurs à la première. Enſuite on leur montra une très-grande caiſſe revêtue de fer, dans laquelle on leur dit qu'étoient renfermés les corps hachés de ces ſoixante-un étrangers, & ſur la quelle étoit gravée une inſcription fort longue terminée par ces mots : *Ce monument retracera la mémoire du paſſé, & ſervira d'avertiſſement pour l'avenir. Tant que le ſoleil échauffera la terre, que les ſaiſons ſe ſuccéderont, que les jours & les années s'écouleront, qu'aucun Européen de la nation proſcrite, ne ſoit aſſez hardi pour venir au Japon; & qu'ils aprennent tous, que leur Souverain avec toutes ſes forces, leur Dieu avec toute ſa puiſſance, le grand Xaca lui-même, l'un des premiers Dieux du Japon, s'ils oſoient enfreindre cette loi, le payeroient de leur tête.* Lorſqu'on eut fait lire cette inſcription aux treize étrangers, on leur donna un mauvais navire, & on les obligea de prendre à l'inſtant même la route de Macao, où cette effrayante nouvelle porta les plus vives

allarmes. On n'eut garde d'envoyer vers l'Empereur du Japon une nouvelle anmbaſſade; mais on eſpéra tout du tems & des circonſtances, & l'on ſe flatta même dans la ſuite d'avoir fléchi la haine du peuple Japonois, ou du moins on penſa que pluſieurs années écoulées avoient fait oublier enfin, & les motifs de la proſcription, & les ſuites ſanglantes quelle avoit opéré. On n'attendoit donc plus qu'une occaſion favorable de tenter, ſans trop s'expoſer, un voyage ſur les terres de l'Empire, lorſque l'année dernière, 1706, une barque japonoiſe, que la tempête avoit éloignée des côtes de l'Empire, alla échouer auprès de Macao. Les habitans, & ſur-tout les Européens qui y étoient reſtés depuis leur expulſion du Japon, firent l'accueil le plus honnête & les plus diſtingué aux Japonois qui étoient ſur cette barque; ils furent même entretenus aux dépens du public pendant pluſieurs jours, & juſqu'à ce qu'on les jugea entièrement remis des fatigues du voyage. Alors on les embarqua ſur un vaiſſeau de la nation proſcrite; & quand on les eut conduits devant la rade de Nangaſacki, on les envoya à terre dans une

chaloupe, ſans que leurs conducteurs oſaſſent y deſcendre eux-mêmes : ils agirent prudemment ; car le Tona-Sama informé de cette aventure, leur envoya dire qu'il les remercioit au nom de l'Empereur de ce qu'ils avoient fait pour ces Japonois : qu'on leur en tenoit compte ; mais qu'ils s'éloignaſſent à l'inſtant même de la vue de la rade, & qu'à l'avenir ils n'euſſent garde d'y paroître, parce que leur humanité envers les Japonois ne les garantiroit pas de la peine de mort prononcée contr'eux «.

» D'après la vérité de ce récit, continua le bon Ken-hi, tu peux juger des diſpoſitions de l'Empereur pour les Nations étrangères, & de celles des Japonois pour les mœurs, les loix & les uſages des peuples Européens. Quelqu'imprudente cependant qu'ait été leur conduite, je ſuis bien éloigné d'approuver la farouche ſévérité de l'édit porté contr'eux, encore moins la barbare ſentence du gouverneur de Nangaſacki contre leurs députés : & cependant je me regarderois moi-même comme le plus infortuné des hommes, ſi la même occaſion ſe préſentoit encore ; car, malgré moi, je ſerois obligé d'imiter ſon inhu-

manité, si je ne voulois point m'exposer à périr moi même dans les supplices, & à y voir traîner ma femme, mes enfans & ma famille entière. Toutefois il est un moyen d'éviter ce malheur, & de m'affranchir pour toujours de la crainte où je suis d'avoir à prononcer un jugement aussi cruel. Depuis long-tems je déteste nos loix ; depuis long-tems j'ai formé le projet de m'éloigner de cet affreux Empire. L'année de mon gouvernement expirera bientôt ; j'irai rejoindre ma famille à la cour de Jedo ; tu m'y accompagneras, & là, nous prendrons les plus sages mesures pour aller au delà des mers vivre chez les Européens, & goûter parmi eux les douceurs de la liberté. Mon zèle apparent pour ces loix que mon cœur désavoue, ma vigilance, & sur-tout l'étendue & la valeur de mes riches possessions, ne laissent rien appercevoir de mon dessein. Je les abandonnerai sans peine ces hommes, ces distinctions, & les bontés du Souverain, & mon rang, & mon opulence : je n'emporterai avec moi que quelques pierres précieuses que j'ai eu soin de me procurer à grands frais, & qui nous suffiront pour aller

aller former ailleurs un paisible établissement «.

Ce que je venois d'apprendre du caractère japonois, ce que j'avois vu moi-même concernant l'inhumanité de leurs loix, & l'impression de terreur que faisoit sur moi le peu d'égards que l'on avoit dans ce pays pour la vie des hommes, ne me permirent point de combattre le plan de Ken-hi. J'applaudis à ses vues; & nous convînmes de profiter, lorsque nous serions à Jedo, de la premiere occasion qui nous paroîtroit favorable pour exécuter notre projet d'évasion. Hélas! le bon Tono-Sama ne prévoyoit pas l'horrible catastrophe qui devoit mettre fin à ses craintes & à ses espérances. Peu de jours après cet entretien, un courier parti de Jedo, vint porter au gouverneur une lettre qui lui étoit écrite par un de ses anciens domestiques. Ken-hi lut cette lettre, pâlit, leva les mains au ciel, & les yeux baignés de pleurs : » Je ne te suivrai point, me dit-il; tu t'éloigneras seul de ce pays barbare. Fuis, mon ami, fuis au plus vîte, si tu ne veux pas être témoin de ma mort; récompense affreuse que je vais

recevoir pour prix de mes ſervices. Mais, avant que de nous ſéparer, ſuis-moi, viens accepter de ton ami les dernières preuves d'attachement qu'il eſt en ſon pouvoir de te donner. Interdit, confondu, je ſuivis l'affligé Ken-hi dans une chambre reculée: il ouvrit une caſſette, en tira un écrain rempli de riches pierreries, qu'il mit entre mes mains, & qu'il me fit promettre de garder. Enſuite me remettant la lettre qu'il venoit de recevoir: lis, me dit-il; & je lus ces foudroyantes paroles: *Mon ancien & reſpectable maître: Le fils aîné de l'invincible Empereur avoit formé des deſſeins contre la couronne & la puiſſance de ſon pere: ſes projets ont été découverts, & ſa mort a ſuivi de près ſa conviction. Avant que d'expirer, il a chargé Ka-hi, votre parent, qui eſt mort dans les ſupplices, après avoir vu maſſacrer toute ſa famille. Vos femmes & vos enfans ſont renfermés, & vous êtes enveloppé dans la proſcription portée par les loix contre la malheureuſe famille de Ka-hi.* » Non vertueux Ken-hi, m'écriai-je; non, cette horrible proſcription ne s'eſt pas encore étendue ſur votre tête. Vous êtes libre; qu'attendez-vous? Partons, fuyons, embar-

quons-nous ſur le premier vaiſſeau que nous trouverons dans le port «.» La fuite eſt impoſſible, me répondit tranquillement le gouverneur; ſonge que l'on m'obſerve de toutes parts, & que vraiſemblablement avant la fin du jour mon corps ſervira de pâture aux chiens & aux vautours «. Ses ſoupçons n'étoient que trop fondés; car, à peine il finiſſoit ces mots, que deux officiers de la cour de Jedo, ſuivis du bourreau de Nangaſacki, ſe préſentèrent, fléchirent trois fois le genou devant le Tono-Sama; enſuite l'un des deux lui adreſſant la parole: » Gouverneur de Nangaſacki, lui dit-il, en lui préſentant un poignard, tu étois condamné à périr du ſupplice des traîtres, à cauſe de l'alliance qui t'unit à l'infame Ka-hi; mais le gracieux Empereur, pour reconnoître ton zele & récompenſer tes ſervices, veut bien t'épargner les tourmens & la honte du ſupplice, à condition que dans cet inſtant même tu diſpoſeras de ta vie. Choiſis promptement la voie qui te paroîtra la plus douce, pour aller rejoindre au tombeau ta femme & tes enfans «. Le ſage & intrépide Tono-Sama prit le poignard ſans ſe déconcerter;

» Souviens-toi, me dit-il, lorsque tu seras en Europe, de parler comme tu le dois de la générosité de l'invincible Empereur du Japon, & sur-tout ne manque point de donner aux graces qu'il accorde à ses plus zélés serviteurs, les éloges qu'elles méritent. Au reste, continua-t-il, en s'adressant aux deux officiers, cet homme est mon ami, & c'est par ses conseils que j'ai rendu des services essentiels à l'état; il a sur lui des pierres précieuses que je lui ai données, & que je lui donne encore devant vous, afin que, quoi qu'il puisse arriver après ma mort, vous soyez en état de rendre témoignage à la vérité «. En achevant ces mots, Ken-hi se fendit le ventre & se perça le cœur. Ce spectacle me pénétra de terreur, & dans l'excès de ma douleur, j'eus l'indiscrétion de proférer des paroles audacieuses contre l'inhumanité de l'Empereur, & l'injuste atrocité de l'arrêt de mort porté contre mon bienfaicteur. Les deux officiers irrités de mon insolence, me saisirent, me lièrent, appellèrent les gardes du gouverneur qui n'étoit déja plus, & je fus conduit en criminel dans les prisons de Jedo. Dès le lendemain matin, avant le jour, on

me fit comparoître devant le juge, qui après m'avoir fait les reproches les plus vifs sur la hardiesse des propos que j'avois proférés contre la personne sacrée de l'Empereur, me déclara que j'avois été condamné à périr enfoncé dans une chaudière d'huile bouillante; mais que l'Empereur lui-même, informé de la nature de mon crime, ainsi que de la déclaration que Ken-hi avoit faite en ma faveur avant sa mort, & attribuant mes discours téméraires à mon amitié pour le Tono-Sama de Nangasacki, plutôt qu'à des intentions criminelles contre sa personne sacrée, avoit bien voulu, par une grace particulière, convertir ce supplice en une bastonnade publique qui me seroit donnée par deux bourreaux, qui m'appliqueroient alternativement deux cens coups de bâton. On me reconduisit en prison, où deux heures après, vingt ou trente soldats accompagnés de deux bourreaux vinrent me prendre & me traînerent fort rudement sur la place publique devant le palais de l'Empereur. La foule que la publicité de ma punition avoit attirée, étoit si considérable, que quoique je dusse jouer le principal rôle dans cette scène, mes conducteurs eurent bien

de la peine à écarter les ſpectateurs. Nous parvînmes enfin au pied d'un échaffaud élevé d'environ deux toiſes : les bourreaux m'épargnèrent le ſoin d'y monter, ils m'y portèrent ; enſuite, après m'avoir fait incliner cinq fois devant le palais de ſa Majeſté Japonoiſe, ils me déshabillèrent de la tête aux pieds ; puis ils me couchèrent ſur le ventre, & m'attachèrent ſi étroitement, qu'il ne m'étoit pas poſſible de remuer. Alors les deux exécuteurs ſe mirent à frapper gravement ſur mon dos ; mais avec une telle violence, qu'avant le cinquantième coup j'avois perdu connoiſſance. Lorſque je fus revenu à moi, je fus ſurpris de reſſentir ſi peu de douleur, & plus encore du ſoin que les bourreaux prenoient d'oindre mon dos depuis la nuque, juſqu'aux talons, de je ne ſçais quel onguent, dont l'effet fut ſi prompt, qu'il amortit totalement la douleur que devoient me cauſer ces vigoureux coups de bâton. Quand cette opération fut faite, on me délia ; je croyois en être quitte ; je me trompois de la moitié, je n'avois encore reçu que cent coups, & la ſentence en portoit cent de plus : auſſi les bourreaux me retournèrent eux-mêmes, me

couchèrent sur le dos, me lièrent encore, & au lieu de bâton, se servirent de bandes de cuir; ils m'en appliquèrent sur les cuisses, sur le ventre, & sur la poitrine de si rudes coups, que je fus persuadé que l'intention du juge étoit que j'expirasse dans ce douloureux supplice. Je me trompois encore; à peine j'eus reçu le dernier coup fixé par le jugement, que je fus oint une seconde fois, & avec un tel succès que deux minutes après j'eus la force de me relever, de remercier à genoux & à haute voix l'Empereur, de cette douce & paternelle correction. Je n'eus garde de dire ce que je pensois en moi-même de la fausseté de ce remerciment. Quand je l'eus prononcé, le juge qui avoit présidé à mon châtiment, s'avanca, m'ordonna de reprendre mes habits & de voir si l'on ne m'avoit rien pris. Je fouillai dans mes poches, & je trouvai le présent de Ken-hi, tel que je l'avois reçu. Alors le juge m'ordonna de reprendre à l'instant même la route de Nangasacki, où je trouverois dans la rade un navire qui me transporteroit à Siam, d'où je serois libre d'aller par tout où je voudrois, les côtes du Japon exceptées, attendu que le jour

où j'oserois y paroître, seroit inévitablement celui de ma mort. Je remerciai de très-grand cœur le juge, & lui promis bien de ne plus me montrer dans l'Empire. Je me rendis dès le lendemain à Nangasacki, & j'y trouvai en effet ce navire qui alloit mettre à la voile pour Siam, & qui n'attendoit plus que moi pour sortir de la rade.

Sur le petit navire qui me conduisoit en exil, il n'y avoit que quelques matelots, & un seul officier de l'Empire, avec lequel je tentai vainement de lier connoissance : je lui fis beaucoup de questions; il ne répondit à aucune : je l'interrogeai sur l'objet de son voyage, & il me dit que vraisemblablement je l'apprendrois dans la suite ; mais que jusques alors je pouvois me dispenser de chercher à pénétrer des secrets sur lesquels il avoit promis de garder le plus profond silence. Du reste, à sa taciturnité près, cette homme étoit de la plus douce société, prévenant, honnête, officieux, il me traitoit avec beaucoup d'égards, & alloit au devant de tout ce qu'il croyoit pouvoir me satisfaire : cependant, dès le dixième jour, nous eûmes un gros tems, & notre petit vaisseau étoit si vive-

ment agité par les vents, que mon conducteur craignant la tempête, ordonna aux matelots de gagner terre, où que nous pussions aborder; après quelques heures de navigation, nous arrivâmes sur la côte de Martaban. Mon guide la reconnut: » Ce n'étoit point là, me dit-il, que je devois vous conduire; mais puisque nous ne sommes plus sur les terres de l'Empire, nous pourrons nous arrêter quelques jours dans ce pays, que vous ne serez point faché de connoître: nous n'y ferons qu'un court séjour, & je vous accompagnerai ensuite au lieu de votre destination. Je ne vous recommande qu'une chose, c'est de ne pas vous éloigner de moi, & sur-tout de ne point tenter de vous fixer dans ce royaume, allié du Japon; vous n'y réussiriez pas, & il est même de votre intérêt de vous en éloigner aussi-tôt que j'en sortirai «. Je fis peu d'attention à cet avis, & j'eus grand tort. Nous nous enfoncâmes dans les terres. Après trois jours de marche à travers des bois & des plaines, nous arrivâmes sous les murs de la grande ville d'Ava, capitale du Pégu. Cette ville est fort vaste, agréablement située, & renferme une immense

quantité d'habitans qui, du premier coup d'œil, ne préviennent point du tout en leur faveur. Les hommes en effet, n'y ſont rien moins que beaux; ils ſont très-gros, quoiqu'ils aient peu d'embonpoint, ſont baſanés & ſans barbe, ornement naturel pour lequel ils ont tant d'averſion, qu'ils ont le plus grand ſoin de ſe l'arracher avec des pincettes juſqu'à ce qu'elle ne repouſſe plus. Mais, quelque peu ſéduiſans qu'ils ſoient par la figure, on s'attache bientôt à eux, & on les aime: car ils ſont doux, & fort ennemis de toute diſpute: c'eſt dommage qu'ils ſoient corrompus à l'excès; leurs débordemens ſont extrêmes, & leur indécence ſans bornes. Les femmes, preſqu'auſſi corrompues que les hommes, y ſont petites, mais d'une figure aimable, & remplies de graces. L'habillement des Péguans eſt fort ſimple; il conſiſte en une ſeule robe de toile peinte, attachée avec une ceinture, & ils ont les jambes & les pieds nus. L'habillement des femmes eſt plus compoſé; il conſiſte en un grand voile de toile de coton attaché au ſommet de la tête, & flottant négligemment ſur les épaules. Outre ce voile, elles portent une robe

de soie ou de coton, fort étroite, serrée sur la poitrine, & qui descend jusqu'au dessus des pieds : cette robe est faite & attachée de manière qu'à chaque pas qu'elles font, elle s'ouvre par-devant, & laisse voir à nu la jambe droite & une partie de la cuisse. Le vêtement des Barmes ou Barmas qui ont subjugué le Pégu, & qui s'y sont établis, diffère de celui des Péguans : il ne consiste qu'en une robe de mousseline, si fine & si transparente, qu'à travers son tissu l'on voit distinctement la peau ; pour contenir cette robe, ils portent au dessus des reins une large ceinture. Il seroit fort à desirer que les Barmas qui sont blancs & bien faits, prissent moins de soins qu'ils n'en prennent pour se rendre hideux : ils impriment diverses figures sur leur peau, qu'ils dessinent au moyen de piqures qu'ils se font avec un poinçon, & qu'ils frottent ensuite avec de la pouffière de charbon : ces marques ainsi préparées, restent ineffaçables, & ils les regardent comme le plus bel ornement.

Je fus beaucoup plus satisfait de la température du climat, que je ne l'avois été de celle du Japon, & l'on me dit que la plu-

part des maladies qui font ailleurs tant de ravage, y sont entièrement inconnues. Je vis encore parmi le peuple des différences marquées entre les citoyens; & comme la langue Péguane & celle du Japon sont presque exactement semblables, je pouvois m'instruire aisément. Je m'adressai au premier Péguan que je trouvai sur mes pas, & je lui demandai ce que signifioient ces différences extérieures que je remarquois entr'eux? Cet homme me regardant avec étonnement: » Quoi, dit-il, à votre âge, c'est la première fois que vous sortez du Japon pour visiter vos alliés, & vos compatriotes ne vous ont pas instruit de nos coutumes? Elles sont cependant bien faciles à connoître. La noblesse est chez nous divisée en plusieurs ordres; la classe la plus distinguée est celle des Basos, qui, après le Roi & les Princes du sang royal, sont à la tête des nobles: les Shemis ou Sheminis forment la seconde classe; c'est de celle-ci que l'on tire les ministres d'état, les généraux d'armée, & les grands officiers; enfin les nobles ordinaires rempliſſent la troisième classe; & ceux-ci, pour être au dessus du

peuple, n'en ſont pas plus heureux, étroitement aſſujettis comme ils le ſont aux volontés du Roi, qui les fait obéir en eſclaves, il ſe plaît à les employer aux travaux les plus vils «.

Pendant que l'officieux Péguan me donnoit ces éclairciſſemens, je fus très-étonné d'entendre un bruit de guerre mêlé de cris épouvantables. Qu'eſt-ce donc que ce tumulte, demandai-je au bon Péguan ? C'eſt une marche, me dit-il, que vous ſerez très-enchanté de voir : c'eſt le Roi qui a jugé à propos de ſe montrer aujourd'hui à ſon peuple : il paſſera bientôt devant nous ; ne nous écartons pas, & plaçons-nous de manière que vous puiſſiez jouir commodément de la beauté de ce ſpectacle. Il ne ſe trompoit pas, & je fus ébloui de la magnificence de la marche du Roi de Pégu. Il étoit précédé d'une prodigieuſe quantité de gardes & de nobles ; aſſis, ou plutôt à demi-couché dans le *ſiriam* royal, grande machine faite en forme de litière, ſur laquelle eſt placé un trône couvert par le haut, ouvert des côtés, doré par-tout, & étincelant de rubis & de ſaphirs. Seize nobles portoient cette machine ſur leurs épaules. Quand cette eſpèce de mar-

che triomphale fut arrivée à quelques pas du lieu ou j'étois, tout le cortège s'arrêta, le Roi descendit de son trône, & monta dans une magnifique char fort élevé, surmonté d'un dais, & tiré par seize chevaux. Vingt Shemis suivoient le char, chacun d'eux tenant un cordon de soie qui y étoit attaché, sans doute afin de l'empêcher de verser. Le Roi étoit entouré de quatre jeunes femmes d'une beauté parfaite; c'étoient ses favorites: la noblesse & une foule de soldats armés précédoient & suivoient le char.

L'air doux & gracieux du Roi, la gaieté de tous ceux qui l'environnoient, l'enjouement naturel des Péguans, l'affection que me témoigna celui auquel je m'étois adressé, me firent oublier les avis de mon conducteur Japonois, & je ne dissimulai point au Péguan avec lequel j'avois lié conversation, que je me croirois fort heureux, en me fixant dans ce pays, de pouvoir augmenter le nombre de ses concitoyens. » A moins que vous n'ayez, me répondit-il, des raisons que je ne connois pas, je ne vois rien de si facile. Vous êtes Japonois, & comme nous regardons votre pays de même que notre patrie, vos compatriotes

ne trouvent nul obſtacle à ſe fixer parmi nous. Trouvez-vous demain à l'audience du Roi, & préſentez-lui une requête dans laquelle vous le ſupplierez de vous reconnoître pour ſon ſujet. Toute cette cérémonie conſiſte à remettre vous-même votre requête, & à offrir un préſent proportionné au prix de l'honneur que vous ambitionnez, & à la claſſe de citoyens dans laquelle vous deſirez d'être admis. Je vous accompagnerai au palais du Prince, & vous y donnerai tous les éclairciſſemens qui vous ſeront néceſſaires «.

Je ne communiquai point au Japonois chargé de ma conduite, mes vues d'établiſſement au Pégu, & j'eus avec lui un air de reſerve qui lui donna des ſoupçons; mais je m'en embarraſſai peu. Le lendemain à l'heure qui m'étoit indiquée, j'allai attendre le Péguan, qui ne tarda point à paroître devant la ſalle d'audience où le Roi lui-même rend la juſtice: c'eſt là que ce ſouverain écoute les plaintes & les demandes de ſes ſujets, auxquels il ne parle jamais, & qui ne lui adreſſent pas non plus directement la parole. Il eſt aſſis ſur un trône élevé au deſſous duquel ſont placés les premiers officiers de

ſa cour. Ceux qui ont des requêtes à préſenter ou des plaintes à former, entrent dans une grande cour devant la ſalle de juſtice, s'aſſeyent pêle-mêle à quarante pas au moins de diſtance du trône, tiennent d'une main leur requête, & de l'autre un préſent. Le premier miniſtre s'avance, reçoit ces ſuppliques les unes après les autres, & va les lire à haute voix devant le trône. Si le Roi juge à propos d'accorder ce que l'on demande, il fait ſigne de prendre le préſent; mais s'il ne trouve point la demande acceptable, il renvoie, ſouvent même fort rudement, & le préſent, & celui qui l'offroit; du reſte, ces requêtes ſont écrites avec un poincon de fer, ſur une feuille d'arbre d'environ 27 pouces de longueur, ſur à peu près 2 pouces de large.

Je m'étois mêlé dans la foule des Péguans qui demandoient audience, tenant d'une main ma ſupplique, & de l'autre l'un des plus beaux diamans de tous ceux que m'avoit donné le gouverneur de Nangaſacki. Dans cette requête, que je regardois comme un chef-d'œuvre de ce bel art de perſuader que j'avois étudié au college de Cantorbery, j'expoſois que la célébrité de

Sa

Sa Majesté Péguane, la sageſſe de ſes loix, la douceur de ſon gouvernement, l'honnêteté des mœurs des Péguans & l'excellente température du climat, me faiſoient deſirer ardemment l'honneur d'être compté au nombre des plus fidèles citoyens du Pégu, & que c'étoit dans la douce eſpérance de n'être pas jugé indigne de cette grace que j'étois ſortis du Japon.

A l'éloquence de cette requête que le miniſtre lut à haute voix & à l'éclat du diamant que je tenois élevé, je vis le Roi ſourire, jetter ſur moi des regards de bonté, & faire ſigne à ſon miniſtre de venir recevoir mon préſent. Ma joie fut inexprimable, & j'embraſſois avec reconnoiſſance l'honnête Péguan qui m'avoit indiqué le moyen de me fixer dans ce pays, lorſqu'à mon grand étonnement, je vis le Japonois, mon conducteur, préſenter un mémoire au miniſtre, que celui-ci reçut, qu'il alla lire au pied du trône, & dont j'écoutai la lecture fort attentivement. Dans ce mémoire le Japonois, après avoir rendu compte de mon ſéjour à Nangaſacki, du châtiment auquel j'avois été condamné, & que je n'avois encore ſubi qu'en partie, obſervoit que ce

n'étoit que pour me soustraire à ma punition, & non par un amour de préférence pour le Pégu, que j'avois demandé à me fixer dans ce Royaume; que profitant de l'erreur publique où l'on étoit sur ma patrie, & laissant croire que j'étois Japonois, j'abusois insolemment des bontés de Sa Majesté Péguane, qui n'avoit garde de permettre à un Européen de s'établir dans les terres de sa domination; que cette qualité d'Européen m'interdisoit non-seulement tout espoir d'habiter au Pégu, mais qu'elle rendoit même très-criminelles les tentatives que je venois de faire pour me procurer un asyle dans cette monarchie; qu'enfin, Sa Maj. Impériale Japonoise ne doutoit pas que Sa Maj. Péguane ne rejettât avec indignation la demande téméraire que j'avois l'audace de former.

La lecture de ce mémoire ne fut pas plutôt achevée que j'entendis frémir autour de moi tous ceux qui m'environnoient. Le Roi, qui m'avoit regardé avec tant de bonté, tourna sur moi des yeux enflammés de colère; il fit signe à deux de ses principaux officiers qui s'approchèrent du trône, & avec lesquels il parla pendant plus d'un quart-d'heure avec beaucoup d'action: en-

suite l'un de ces officiers alla dicter à un secretaire le résultat de cette délibération qui contenoit une sentence contre moi; sentence rigoureuse, & qu'on lut à haute voix. Par ce jugement sévère, le Roi de Pégu déclaroit que bien loin de m'accorder un asyle dans ses états, il m'en eût interdit l'entrée sous peine de la vie, s'il eût pu supposer que j'étois Européen; que ma criminelle audace méritant une punition exemplaire, j'avois évidemment encouru la peine de mort portée contre tout Européen qui oseroit, sous quelque prétexte que ce fût, tenter de pénétrer dans le Pégu: mais que par un effet des égards de Sa Majesté Péguane pour Sa Majesté Impériale Japonoise, qui avoit prononcé contre moi une punition que je n'avois encore subi qu'en partie, & ne voulant point interrompre l'exécution de l'arrêt porté, Sa Majesté avoit mitigé le supplice de mort auquel la loi me condamnoit, en une simple extraction de mon oreille droite, qui me seroit arrachée après avoir eu préalablement quatre dents brisées, & souffert soixante-dix coups de bambou; sçavoir, 25 sur les épaules, 11 sur le ventre, 14 sur le dos,

& vingt sur la plante des pieds; à la suite de laquelle exécution je serois remis entre les mains du conducteur auquel Sa Majesté laponoise m'avoit confié, pour être par lui transporté au lieu de mon exil.

Cette sentence ne parut rigoureuse qu'à moi; car tous les assistans, jusqu'au bon Péguan, qui jusqu'alors m'avoit témoigné tant d'amitié, la trouvèrent trop douce, & plus capable d'enhardir que d'effrayer les Européens qui, dans la suite, tenteroient d'entrer dans le royaume. A peine elle eut été portée, que quatre vigoureux soldats me saisirent & me lièrent étroitement les bras & les jambes: ils me mirent les épaules à nu, & après m'avoir donné vingt-cinq coups de canne de bambou, ils me recouvrirent & me renversèrent la face contre terre; ils levèrent ma robe & ma chemise, qu'ils lièrent sur mes épaules, puis ils recommencèrent à frapper de plus fort quatorze coups de bâton sur mon dos. Alors me faisant changer d'attitude, ils m'appliquèrent onze coups sur le ventre, & soulevant mes jambes, ils finirent cette première opération par vingt coups de bambou sur la plante des pieds. Avant que

les vives douleurs que je reſſentois fuſſent appaiſées, l'un de ces quatre exécuteurs des douces volontés du Roi, prit mon oreille droite & l'abbattit avec beaucoup d'adreſſe d'un ſeul coup de coûteau. J'étois couvert de ſang, je ſouffrois dans toutes les parties de mon individu, & la connoiſſance que je perdis, ne me permit point d'obſerver ce qui ſe paſſoit autour de moi, ni l'appareil qu'on mit ſur les douloureuſes plaies que les barbares m'avoient faites. Quand je revins à moi, ma ſurpriſe fut extrême de me trouver étendu ſur une eſpèce de brancard porté par quatre Péguans, qui traverſoient rapidement la même forêt où je me reſouvenois d'être paſſé deux jours auparavant. L'expérience m'avoit rendu diſcret; je ne fis aucune queſtion, & me laiſſai porter ſans dire mot. Mes porteurs traverſerent une plaine fort vaſte, arriverent ſur la côte de Martaban, deſcendirent, s'approchèrent du rivage, allèrent me dépoſer dans le même vaiſſeau ſur lequel j'étois arrivé, & diſparurent auſſi-tôt. Si je ne m'étois point ſenti totalement abattu, excédé de fatigue, la plante des pieds douloureuſe, le dos & les

épaules appesanties, j'aurois peut-être pris pour un songe fâcheux tout ce qui m'étoit arrivé : mais la main que je portai à mon oreille droite que je ne trouvai plus, ne me convainquit que trop de la réalité de ma triste aventure. Mon ancien guide se présenta alors, & m'aborda avec la même politesse & la même considération qu'il avoit eue pour moi depuis notre départ de Nangasacki, jusqu'au jour fatal de l'audience du Roi du Pégu. Sa contenance honnête, après ce qui s'étoit passé, m'indigna, & j'allois l'accabler de reproches, lorsque prévenant l'éclat que mon indiscrétion eût fait, il s'approcha de moi, & feignant de m'embrasser : » Contenez-vous, me dit-il, en me parlant fort bas, il n'y a que vous & moi ici qui ayons connoissance du juste châtiment que j'ai fait ordonner contre vous : je vous garderai le secret, ne vous trahissez pas ; la honte retomberoit sur vous, & vous vous exposeriez à de plus fâcheux accidens : vous n'avez perdu qu'une oreille, ménagez votre tête ; profitez mieux de cet avis que vous n'avez fait de tous ceux que je vous ai donnés «.

Cet homme me parla si gravement,

d'un ton si ferme, que je crus n'avoir rien de plus sage à faire qu'à suivre son conseil : j'étouffai ma colère, & il ne cessa point de me donner des preuves d'attachement pendant cinq à six jours encore que nous voguâmes avant que d'approcher des côtes de Siam. D'où peut venir, lui demandai-je, cette haine implacable que toutes les nations de cette partie du monde ont pour les Européens, qui accueillent avec tant d'empressement les hommes de tous les pays ? Les Péguans partagent-ils l'irréconciliable ressentiment des Japonois pour mes compatriotes, & est-ce par les mêmes raisons qu'ils frémissent au seul nom d'Européen ? » J'ignore, répondit mon conducteur, comment un Japonois ou un habitant du Pégu seroit accueilli parmi vous; mais je sçais que ce n'est qu'à eux-mêmes ou plutôt à quelque-uns d'entr'eux que les Européens doivent attribuer la rigueur de la loi, qui leur interdit tout espoir de rentrer dans ce royaume, où ils jouissoient, il n'y a pas encore un siècle, de l'amitié des Péguans, de l'estime, des distinctions & des faveurs du Roi. Leur indiscrétion & l'abus étrange qu'ils firent de

de licence en licence, & d'excès en excès; jusques aux attentats les plus hardis. Un jour qu'il revenoit de la cour suivi d'un fastueux cortège, & monté sur un éléphant, il entendit des chants de joie & des réjouissances chez un marchand qui, le matin, avoit marié sa fille, l'une des plus belles personnes du Royaume, avec un jeune homme de son voisinage. Le général Pereyra s'arrêta, fit venir le marchand, lui fit des complimens sur le mariage de sa fille, & demanda à voir la nouvelle mariée. Les parens qui se crurent fort honorés d'une telle visite, amenèrent la jeune épouse auprès de l'éléphant. Enchanté de sa beauté, Pereyra ordonna à ses gardes d'enlever cette jeune personne, & de la conduire dans son palais : cet ordre injuste & tyrannique ne fut que trop exactement suivi; & le nouvel époux instruit de cet enlevement, auquel il ne pouvoit plus s'opposer, se coupa la gorge de fureur & de désespoir. Les parens des mariés inconsolables, les uns de la mort du jeune homme, les autres de l'outrage fait à la femme, se livrèrent à ce que la douleur a de plus amer & à tous les transports de la vengeance : ils allèrent

vers le palais du Roi, implorant dans toutes les rues, qu'ils faiſoient retentir de leurs clameurs, le ſecours de leurs concitoyens, & les conjurant de venger cette injure. Le peuple déja mécontent & irrité contre les Portugais, accourut ſur les pas des Péguans déſolés : la foule & le tumulte s'accrûrent au point que le bruit ſe fit entendre juſqu'au palais du Roi, qui envoya ſçavoir la raiſon de ce déſordre. On vint bientôt lui rendre compte de ce qui s'étoit paſſé, & le Prince ſe montrant à la populace attroupée, promit de punir le coupable. Il envoya dire à Pereyra de venir ſans délai à la cour. Le général qui étoit occupé à déshonorer ſa victime, fit répondre au Prince qu'il ne pouvoit ſortir de chez lui; parce qu'il étoit retenu par une indiſpoſition. Cette réponſe inſolente achevant d'irriter le Roi, il fit prendre ſur les champ les armes aux Péguans, & leur ordonna de fondre ſur les Portugais & de maſſacrer tous ceux que l'on rencontreroit dans la capitale & dans le reſte du Royaume. Cet ordre fut exécuté avec tant de célérité, que très-peu de jours après tous le Portugais furent exterminés. Quant à l'auteur de cette tragédie, à

l'insolent Pereyra, il fut pris en vie, attaché par les pieds à ceux d'un éléphant, & traîné par toutes les rues de Martavan, jusqu'à ce qu'il ne resta plus de chair sur les os. Son supplice & sa mort appaisèrent le peuple, mais non le ressentiment du Roi, qui fit publier un édit, par lequel l'entrée de ses états étoit interdite, sous peine de la vie, à tout Européen, de quelque nation qu'il fût «.

Vous voyez donc, continua le Japonois, que vous me devez de la reconnoissance pour vous avoir sauvé la vie, qu'on vous eût inévitablement fait perdre, aussi-tôt que l'on eût decouvert que vous étiez dans le cas de l'édit. Ainsi, consolez-vous de la perte légère d'une oreille, perte que vous ne devez imputer qu'à l'ancien & ineffaçable ressentiment des Péguans contre Thomas Pereyra.

Cette anecdote, & plusieurs autres de ce genre, que le bon Japonois me racontoit dans la vue de me faire oublier le petit accident qui m'étoit arrivé au Pégu, adoucissoient mes peines, & me faisoient paroître la durée de la navigation beaucoup moins fatigante. Nous nous entretenions encore,

lorſque nous apperçûmes les côtes de Siam, & le vent ſecondant nos deſirs, nous entrâmes bientôt dans le port de Si-yo-the-yn, capitale de ce riche royaume, à laquelle on a jugé à propos en Europe, de donner les noms de Judia, de Juthia ou d'Odiaa, qui n'ont pourtant aucune reſſemblance avec ſon véritable nom. A peine nous eûmes pris terre, que mon conducteur me déclara que j'étois maintenant le maître de mon ſort, libre dans mes actions, & que pouvant diſpoſer ſans contrainte de ma perſonne, rien ne m'empêchoit plus d'aller partout ou je voudrois; mais qu'il me conſeilloit en ami de ne jamais approcher des côtes du Pégu, ou de celles du Japon, pour peu qu'il me reſtât quelque attachement à la vie.

L'honnête Japonois ne m'eut pas plutôt donné ce conſeil d'amitié, qu'il s'éloigna de moi, remonta ſur ſon navire, & ſe remit en mer. Sans amis, ſans connoiſſances, iſolé ſur ce vaſte port couvert de vaiſſeaux de toutes les nations, je délibérai quelque tems ſur ce que j'avois à faire; & puiſque mon ſort étoit d'errer, je me déterminai à chercher quelque navigateur

Européen qui me fournît le moyen de remplir ma deſtinée vagabonde avec le moins de riſques poſſibles. Mes deſirs ne tardèrent point à être ſatisfaits : je m'adreſſai à un armateur Hollandois qui n'avoit plus que quelques jours à reſter dans ce lieu, & qui ſe propoſoit d'aller, avant que de reprendre la route de l'Europe, dans les ports les plus fréquentés de l'Afrique. Il exigea beaucoup pour ſe charger de moi. Je promis tout ce qu'il demanda, & nous fûmes d'accord. Comme il avoit encore quelques affaires à terminer dans la capitale, je le priai de me permettre de l'y accompagner, & non ſeulement il y conſentit, mais il s'offrit à me faire connoître ce qu'il y avoit de plus intéreſſant à voir. La première viſite que nous fîmes fut à un riche commerçant en bijoux : je lui vendis quelques-uns de mes diamans, & le prix que j'en retirois fut aſſez conſidérable pour ne me laiſſer aucune inquiétude ſur le moyen de fournir aux frais de mes voyages. Je donnai une partie de l'argent que je reçus au navigateur Hollandois, & il eut la complaiſance de me conduire dans les principales rues

de Si-yo-the-yn & chez pluſieurs habitans dont il étoit connu.

Cette capitale eſt très-vaſte, à ne faire attention qu'à la prodigieuſe enceinte de ſes murs; mais à peine la ſixième partie de cette grande étendue de ſol eſt-elle habitée; tout le reſte eſt déſert, ou, ce qui eſt à peu près la même choſe, le reſte n'eſt rempli que de temples & de vieux édifices publics, la plupart à demi-renverſés, & preſque tous inhabités. Du reſte, les rues ſont très-larges, quelques-unes bordées d'une double allée d'arbres, & les autres arroſées par des canaux. Comme nous traverſions l'une de ces dernières rues, je fus frappé de la magnifique façade d'un palais qui la terminoit: mon guide m'apprenant que c'étoit le palais du Roi, je me hâtai, ſans prendre d'autre éclairciſſement, de m'en approcher de plus près: le Hollandois me laiſſa faire, bien aſſuré que je me hâterois bientôt de le rejoindre. Ce palais eſt conſtruit au milieu d'une triple enceinte, éloignées les unes des autrés par trois grandes cours, & c'eſt dans le *Vang*, au centre de l'enceinte intérieure que le Roi eſt logé. J'ignorois que les Siamois ne

peuvent y entrer, nien ſortir ſans ſe proſterner, & j'y pénétrai ſans obſerver cette formalité: mais bientôt je m'en répentis. J'eus à peine porté mes pas dans l'avenue du *Praſſat* ou du pavillon du Roi, que je fus accueilli d'une grêle de pois, qu'une foule de gardes me tiroient de tous côtés avec des ſarbacanes. Dans un inſtant, j'eus les mains & le viſage prodigieuſement enflés: je ne ſçavois de quel côté me tourner, & au lieu de revenir ſur mes pas, j'entrai dans une gallerie appuyée à un pavillon entre les deux premières enceintes. Je n'étois point encore parvenu au milieu de cette galerie obſcure, & où je me croyois ſeul, que je vis tout à coup s'élever autour de moi une troupe de ſoldats qui s'y tenoient accroupis. Cette viſion m'épouvanta: je me crus perdu ſans reſſource, & dans la terreur où j'étois, je me jettai à genoux & leur demandai grace: ils me répondirent par des éclats de rire; enſuite l'un d'entr'eux me dit que j'étois fort heureux d'en être quitte pour la peur, & qu'ils me faiſoient grace à cauſe de ma qualité d'étranger, mais que je fuſſe une autre fois plus attentif à reſpecter le palais ſacré du Souverain

Souverain, où il n'étoit permis à perſonne d'entrer. Je leur promis très-volontiers d'être plus circonſpect à l'avenir, & l'on me conduiſit au dehors du palais. Revenu de ma frayeur, j'obſervai, avant que de ſortir de cette galerie, que ces ſoldats étoient tous déſarmés, ce qui me paroiſſoit s'accorder aſſez peu avec la rigueur des menaces qu'ils m'avoient faites : mais j'appris dans la ſuite qu'à Siam, par-tout ou le Roi loge, lui ſeul a le droit d'être armé. Chaque pays à ſes uſages ; celui-là me parut bizarre & ridicule. Quoi qu'il en ſoit, je ne tardai pas à retrouver mon capitaine Hollandois qui, à mes mains enflées & à mon viſage meurtri ſe doutant de mon aventure, eut la malice de me dire que vraiſemblablement j'avois fait une cruelle chûte, puiſque j'étois auſſi étrangement défiguré : je ne crus point devoir lui faire un ſecret de l'accueil que l'on m'avoit fait au *Praſſat*, & il m'avoua ingénument qu'il s'y étoit attendu ; que cette leçon me rendroit plus circonſpect à l'avenir, & moins empreſſé à m'engager dans des lieux que je ne connoîtrois pas. Eſt-ce que tous les Siamois, lui demandai-je, ſont expoſés à la

même réception quand il leur prend fantaisie d'aller au palais de leur maître ? Non pas tous, me répondit-il, mais ceux, & c'eſt le plus grand nombre, qui ne jouiſſent pas des privileges que la nobleſſe donne ici, comme dans bien d'autres pays. Eſt-ce que l'on connoit auſſi, repliquai-je, le préjugé de la nobleſſe dans ce gouvernement ? Je croyois que dans les états deſpotiques, il n'y avoit que deux ſortes de conditions, celle du maître, & celle des eſclaves. » Vous n'avez preſque point voyagé, répartit le Hollandois ; & pour peu que vous parcouriez cette partie du globe, vous trouverez ſouvent la réalité des faits & des uſages en contradiction avec tous ces beaux principes de gouvernement que vos ſçavans imaginent & publient. A Siam, tous les habitans ſont libres ou eſclaves : on n'y connoît que ces deux conditions ; mais il faut avouer que l'eſclavage y eſt encore plus doux que la domeſticité ne l'eſt dans notre Europe. La nobleſſe eſt connue auſſi & reſpectée parmi les Siamois ; mais cette inſtitution eſt plus ſage chez eux qu'elle ne l'eſt par-tout ailleurs : elle eſt inſéparablement unie à la poſſeſſion des charges,

des dignités, des emplois éminens; & les familles qui en ont été honorées pendant un tems considérable, en deviennent plus illustres & plus puissantes: mais il est peu de ces familles qui aient possédé pendant plusieurs générations des dignités ennoblissantes; aussi n'y a-t-il à Siam que très-peu de maisons nobles. Du reste, la noblesse d'extraction n'y est point du tout en usage, & passe pour une absurdité. Ainsi, dès qu'une famille qui possédoit une charge éminente en est privée, dès ce moment elle a perdu sa noblesse, & rien ne la distingue plus de la foule commune; enforte qu'on a vu plus d'une fois le petit-fils, ou même le fils d'un homme qui est mort l'un des premiers seigneurs de l'état, attaché à la rame, ou exerçant un métier encore plus vil. On peut donc dire qu'à Siam il n'y a, exactement parlant, que deux ordres de personnes; celui des citoyens libres, ainsi que je l'ai dit, & celui des esclaves: mais comme par la constitution de l'état, tous les Siamois libres sont soldats; afin que personne ne puisse se soustraire au métier des armes & au service du Prince, les magistrats de cha-

que ville & de chaque village ont grand ſoin de tenir un regiſtre exact des habitans. Au reſte, cet eſprit militaire eſt celui du gouvernement; mais on ne peut pas dire que ce ſoit celui des Siamois; car je ne connois guère de nation qui ait le caractère moins guerrier, ni les inclinations plus pacifiques. Avec moins de contrainte dans la légiſlation, moins de deſpotiſme dans le ſouverain, & plus d'adreſſe dans le gouvernement, on parviendroit ſans peine à en faire une eſpèce de ſociété de philoſophes: mais il faut avouer qu'il y auroit beaucoup à réformer en eux, & ſur tout la fauſſeté perpétuelle à laquelle l'exceſſive rigueur des loix les oblige en quelque ſorte de s'accoutumer. D'ailleurs, les Siamois ſont en général d'un aſſez bon caractère; ils affectent beaucoup d'éloignement pour les vices, qui, ſi l'on doit les croire, ſont regardés chez eux comme déshonorans: ils ont encore un grand reſpect pour l'âge, quel que puiſſe être le ſujet qui a cet avantage, ſi ç'en eſt un que d'avoir vécu long-tems. Ainſi, de deux Siamois, nés à différentes époques, le plus jeune, occupât-il la place la plus éminente, céde-

sa sans balancer l'honneur du pas au plus âgé, quelqu'inférieur que soit le métier exercé par celui-ci. Ce n'est que dans ce pays que j'ai vu regarder la mendicité comme une tache vraiment flétrissante : aussi les Siamois ont-ils une attention singulière à nourrir ceux de leur famille qui se trouvent dans l'indigence. Il n'y a chez eux qu'une chose qui soit plus honteuse & plus infamante que la mendicité, c'est le vol, qui, à la vérité, est si rare, que les Siamois ne sont pas même dans l'usage de fermer leurs portes. Ce n'est pas cependant qu'à Siam il n'y ait des voleurs comme par-tout ailleurs; mais ils se tiennent dans les forêts, & ce sont tous des malfaiteurs échappés à la rigueur des loix, & qui n'osant plus se montrer dans les villes, dérobent les passans, mais n'assassinent jamais, à quelque extrêmité qu'ils se trouvent réduits «.

» Par la situation, autant que par la fertilité du sol, la nation Siamoise est commerçante, & cependant il n'y a guère de pays sur la terre où l'on trouve plus de candeur & de bonne foi; mais, malgré cette ingénuité, l'usure y est plus grande encore,

elle y eſt même ouvertement tolérée ; par l'impoſſibilité qu'il y auroit à la détruire, tant eſt forte & enracinée l'avarice des Siamois. Avec un ton d'aménité qui flatte, des manières qui ſéduiſent, & leur modeſtie apparente, les Siamois ne laiſſent pas d'être vains à l'excès. Orgueilleux, exigeans, & d'une préſomption révoltante avec ceux qui paroiſſent les craindre, ou qui les ménagent ; ils ſont bas, lâches & rampans quand on les traite avec hauteur. A leur air paiſible & ſatisfait, à leur modération extérieure, on les prendroit pour de vrais philoſophes, & l'on ſe tromperoit ; ils ne ſont que diſſimulés. Mieux gouvernés pourtant, ainſi que je l'ai dit, & plus éclairés, ils pourroient devenir auſſi vertueux en effet, qu'ils affectent de le paroître : mais tels qu'ils ſont, il n'y a en eux que de l'hypocriſie ; & ce vice qui dirige leurs actions & leurs paroles, ternit & déshonore toutes leurs bonnes qualités. Car, au fond, leurs mœurs ſont honnêtes, & dans pluſieurs, l'amour de la vertu, ſincère & ſoutenu. Parmi-eux, l'adultère eſt regardé avec horreur, & il y eſt très-rare, moins parce que les hom-

mes peuvent impunément tuer leurs femmes, lorsqu'il y a contr'elles des preuves évidentes, que parce qu'à Siam les femmes ne sont ni amollies, ni corrompues par le luxe & par l'oisiveté. A l'égard des jeunes filles, lorsqu'elles tombent dans le vice, leur pere peut les vendre à un officier chargé de la direction de ce commerce, & qui les prostitue pour de l'argent : le prix de ces prostitutions se partage entre lui & le Prince. Les époux outragés peuvent disposer de la même manière de leurs femmes convaincues d'adultère ; mais si ce crime est rare, il l'est beaucoup plus encore que les maris offensés préfèrent ce moyen de vengeance au parti plus violent de poignarder les infidelles qui les ont outragés «.

» Ce goût des Siamois pour la décence & la vertu paroît un peu contrarié par leur manière peu décente de se vêtir ; & en effet, à cet égard, on les prendroit plutôt pour des Sybarites efféminés, que pour un peuple sage. Ils sont presque entièrement nus, & n'ont pour tout vêtement qu'une pièce de toile peinte d'environ deux aunes & demie de long, qu'ils

roulent autour des reins & des cuisses jusqu'aux genoux ; de la ceinture en haut rien ne couvre leur corps : il faut en excepter les officiers du Prince & les magistrats supérieurs, qui portent une chemise de mousseline claire, fine, & qui leur sert de veste. Ils ont tous la tête couverte d'un bonnet blanc fort haut & terminé en pointe. En général, les Siamois sont peu jaloux de leurs femmes, qui, à la vérité, n'abusent point de la liberté qui leur est accordée, & qui aiment à se tenir renfermées. Quant aux filles, elles ne sortent point avant que d'être mariées : mais elles le sont de très-bonne heure ; car on sçait que les Siamoises sont communément en état d'avoir des enfans dès l'âge de douze ans, & qu'elles cessent d'être fécondes à quarante «.

» Il semble que la législation d'une nation douce, paisible & sage, devroit par cela même être simple & modérée : cependant les faits prouvent que ce sont précisément les peuples les moins corrompus qui sont soumis aux loix les plus cruelles & les plus sanguinaires. A Siam, il n'y a que très-peu de fautes qui ne conduisent point le coupable au supplice ; toutefois,

par une bizarrerie étrange, inconcevable dans ce gouvernement, les crimes qui ſont ailleurs punis de mort, n'expoſent ceux que l'on en a convaincus qu'à des condamnations légères & purement civiles. Ainſi, un voleur domeſtique ou étranger, ne riſque, de quelque manière qu'il ait volé, pourvu qu'il n'ait ni tué ni battu, que le paiement du double ou du triple de la valeur de l'effet dérobé, & ce prix ſe partage entre l'accuſateur & le juge. Mais la rebellion aux décrets du Prince ou aux ſentences des Juges, ainſi que la ſédition, ſont inévitablement punies par la mort des rebelles & des ſéditieux; on leur ouvre le ventre, on leur arrache les entrailles, qu'on attache à un pilier pour ſervir de pâture aux chiens & aux oiſeaux de proie. Les traîtres & les meurtriers ſont auſſi mis à mort, quoique la trahiſon ait été ſans effet, & le meurtre involontaire, ou commis ſans raiſon ſuffiſante, ſur la perſonne d'un eſclave. Dans la punition de ces deux derniers crimes, ce ſont les éléphans qui ſervent de bourreaux. Le coupable eſt attaché à un poteau enfoncé dans la terre; on amene un éléphant, dreſſé

à cet exercice : il s'approche du malheureux, l'examine, & tourne deux ou trois fois autour de lui : enſuite, au ſignal qu'on lui donne, il entoure de ſa trompe le criminel, arrache le poteau, les jette l'un & l'autre en l'air ; & quand ils retombent, reçoit le patient ſur la dent, le jette rudement à terre, & le foule à ſes pieds. Le châtiment qu'on fait ſubir aux concuſſionnaires, comme à ceux qui ont détourné à leur profit l'argent du Prince ou du public, eſt plus rigoureux encore. On étend le coupable ſur le dos, on lui tient la bouche ouverte avec deux baguettes, & on lui fait avaler, juſqu'à ce qu'il expire, de l'or & de l'argent fondus. Un officier du Roi qui a mal rempli les ordres dont il étoit chargé, eſt livré à deux exécuteurs qui, à coups de ſabre & avec beaucoup de dextérité, lui enlevent à pluſieurs repriſes des lambeaux de la peau de la tête. Un Siamois qui a répandu un menſonge nuiſible aux intérêts de quelqu'un de ſes concitoyens, ou révélé un ſecret qui lui avoit été confié, a irrémiſſiblement la bouche plus ou moins couſue par le bourreau, ſuivant l'importance du ſecret

qu'il a divulgué, ou les effets plus ou moins graves qu'a produit le menſonge. Au reſte, de quelque crime qu'on ſe rende coupable à Siam, on n'a point à y redouter le ſupplice de la décolation qui y eſt ignoré; mais celui de trancher le coupable par le milieu du corps, qui y eſt fort en uſage, me paroît plus cruel «.

» Outre ces punitions, il en eſt beaucoup d'autres qui, quoique moins douloureuſes, ſont également réputées infamantes: mais le déshonneur ne dure qu'autant que la peine même, & tel qui hier fut fouetté par le bourreau, ou attaché au pilori, eſt reſpecté aujourd'hui, & jouit, comme avant le châtiment, de la conſidération publique, & de ſes dignités. Telle eſt enfin l'idée que les Siamois attachent aux punitions, qu'ils font gloire & tirent vanité des châtimens qu'ils reçoivent par ordre du Roi: auſſi ne manquent-ils jamais à le remercier & à lui offrir des préſens, en reconnoiſſance des coups de bâton qu'ils ont eu l'avantage de recevoir par ſon ordre & en ſa préſence «.

» Quelque multipliées que ſoient les loix criminelles des Siamois, & les diffé-

rentes ſortes de punitions qu'elles prononcent, il ſeroit néanmoins poſſible à un étranger de vivre agréablement à Siam, & à force de prudence, de retenue & de circonſpection, de ſe mettre à l'abri de ces loix & de ces châtimens, ſi un vice cruel, & qui tient autant du deſpotiſme que du caractère des habitans, n'infectoit la nature de ce gouvernement, & n'en rendoit le ſéjour déteſtable aux Européens; c'eſt la perpétuelle défiance des Siamois, qui les rend tour-à-tour méchans & malheureux, ſans qu'ils puiſſent éviter de tomber dans ces deux excès. Car c'eſt, chez eux, une loi établie par le farouche deſpotiſme & pour la ſûreté du Roi, que les courtiſans ne puiſſent même ſe rendre viſite les uns aux autres ſans une permiſſion expreſſe & particulière du Souverain. Où qu'ils ſe rencontrent, ils ſont obligés de parler haut & en préſence d'un témoin; & s'ils ſont ſeuls, ils doivent paſſer ſans ſe parler, baiſſer les yeux, & ne pas même ſe regarder. La loi eſt ſi ſévère à cet égard, qu'un geſte, quel qu'il fût, un ſigne, un coup d'œil ſeulement ſuffiroit pour les perdre. En un mot, à Siam, tout le monde eſt délateur, & il

eſt ordonné à chacun, ſous peine de mort, de rapporter tout ce qu'il entend dire, qui intéreſſe directement ou indirectement le Roi «.

» Vous êtes trop heureux, continua le capitaine Hollandois, de n'avoir qu'un ſéjour fort court à faire ici. Jeune & ſans expérience, vous ne manqueriez pas à commettre, ſans même vous en appercevoir, quelque indiſcrétion qui vous coûteroit la vie. Les Siamois eux-mêmes ont tant de peine à éviter les délations, qu'il n'eſt pas vraiſemblable que vous vous conduiſiſſiez avec aſſez de prudence pour ne donner aucune priſe ſur vous. J'ai voyagé dans beaucoup de pays ſoumis à des deſpotes; mais je n'en connois point où la volonté du Prince ſoit plus arbitraire qu'elle l'eſt à Siam. Ici, le Souverain peut diſpoſer, au gré de ſon caprice, de la fortune, de la vie & de l'honneur de ſes ſujets. Voici ce que me racontoit il y a quelques jours un Siamois qui vouloit me donner une idée de l'étendue du pouvoir de ſon maître, & de l'excès où, ſans craindre pour ſon trône, il peut porter ſa tyrannique défiance. Chaou-paſa-tong qui régna dans le ſiècle

dernier, aimoit à se baigner dans le sang de son peuple, & toutes les horreurs que sa férocité imaginoit, étoient exécutées. Ce Roi cruel perdit sa fille, qu'il aimoit presqu'autant qu'il détestoit le reste du genre humain. Il sçavoit que dans sa capitale il y avoit beaucoup de mécontens, & son ame soupçonneuse ne manqua point d'imputer à cette faction la mort de la jeune princesse. Cette idée l'enflammant de courroux, il ordonna pour sa fille de magnifiques funérailles, & tout fut exécuté au gré de ses desirs. Après les cérémonies observées en pareille occasion, le Roi reçut, suivant l'usage, de la main du chef des prêtres, une bougie ardente avec laquelle il alla mettre lui-même le feu au bucher, qui réduisit bientôt en cendres le corps de sa fille. Lorsqu'on rassembla ces cendres pour les déposer dans une urne d'or, on trouva un morceau de chair que le feu avoit épargné. Le Roi présent à cette triste cérémonie, prit le lambeau de chair, & regardant avec fureur les Seigneurs qui l'environnoient : *Pensez-vous* leur dit-il, *que ce soit pour mon rang & pour la majesté de mon trône que les flammes aient épargné ces*

déplorables reſtes du corps de ma fille? Les ſeigneurs interdits & effrayés, gardèrent le ſilence. L'un d'entr'eux, plus hardi que les autres: *Nous croyons tous*, répondit-il, *que votre Majeſté toujours ſuprême & toujours infaillible, eſt trop éclairée pour ignorer la cauſe du phénomène qu'elle voit. Oui ſans doute*, répliqua le Prince, *je la connois & la vois diſtinctement cette cauſe infernale; oui, je n'ai que trop de raiſons d'être maintenant aſſuré de ce que j'ai tant de fois ſoupçonné. Ma fille eſt morte empoiſonnée, & ma trop longue patience a laiſſé reſpirer juſqu'à préſent ſes lâches empoiſonneurs; mais il eſt tems que ma vengeance éclate; les barbares périront tous.* Au même inſtant, Chaou-paſa-tong fit ſaiſir les femmes qui avoient été attachées à la princeſſe, & nulle d'elles ne fut exceptée de la ſéverité de cet ordre: on les mit toutes à la queſtion pour leur arracher des aveux du crime dont on les ſuppoſoit complices, & on leur fit éprouver les plus douloureux tourmens. Elles proteſtèrent de leur innocence; mais leur conſtance ne leur ſauva point la vie, elles périrent toutes par les ſupplices les plus lents. La fureur du Roi s'allumant de plus en plus

par cela même que les proſcriptions deve-noient inutiles, ſa cruauté toujours avide & jamais ſatisfaite, s'accroiſſoit chaque jour; & le même prétexte de venger la mort de ſa fille lui ſuggérant ſans ceſſe de nouveaux ſoupçons, il fit périr par le fer des bourreaux une foule de citoyens de tout âge, de tout ſexe & de tout rang. Bientôt la cour de ce monſtre fut épuiſée & déſerte: quand il ne vit plus autour de lui perſonne ſur qui il pût décharger ſa férocité, il manda, ſous différens prétextes, les plus qualifiés & les plus puiſſans du royaume, qu'il faiſoit arrêter & traîner en priſon à meſure qu'ils arrivoient. Lorſqu'il ſe fut aſſuré de la captivité de tous les grands, de tous les nobles, il fit creuſer des foſſes quarrées de vingt pieds d'étendue, autour des murs de Si-yo-the-yn; enſuite il y fit allumer un grand feu de charbon, & l'on y conduiſit tous les Seigneurs chargés de chaînes. On commença par les dépouiller, puis on les plongea dans des cuves d'eau chaude, afin d'attendrir & d'amollir leur peau; alors, après leur avoir raclé la plante des pieds avec des fers aigus, on les conduiſit devant des juges chargés de les interroger

interroger sur l'empoisonnement de la fille du Roi. Ceux qui persistèrent à protester de leur innocence, furent condamnés à passer nuds pieds & lentement sur les charbons ardens ; & pour peu que leurs pieds, déja meurtris par la cruelle opération qu'ils venoient de subir, se trouvassent brûlés ou offensés par le feu, ils étoient déclarés coupables. La plupart de ces malheureux, surmontés par la douleur, tombèrent en foiblesse & périrent misérablement, sans que personne osât leur donner du secours; ç'eût été se reconnoître soi-même coupable du crime dont on cherchoit avec tant de barbarie les auteurs & les complices. Ceux qui eurent le courage de supporter ces tourmens, n'en furent que plus malheureux: vainement éprouvés par le fer & le feu, ils avoient persisté à se déclarer innocens, ils périrent tous ; les uns attachés à des poteaux furent tués, écrasés & broyés sous les pieds des éléphans ; les autres furent enterrés jusqu'au cou sur le grand chemin, avec ordre à tous les passans de cracher sur eux, & il fut défendu sous peine de la vie à qui que

ce fût de leur donner aucune sorte de soulagement, ni de hâter leur mort, qu'ils demandoient avec ardeur. Chaou-pasa tong inventa contre quelques seigneurs de sa cour un genre de supplice affreux & bien digne de l'ame atroce de ce Prince. Il faisoit serrer avec un linge si fortement le patient, qu'on pouvoit facilement le saisir avec les mains ; ensuite il le faisoit piquer avec de longues aiguilles de fer très-aiguës ; ce qui forçoit le malheureux à retenir son haleine : alors saisissant l'instant le plus favorable, le bourreau d'un coup de cimeterre, le coupoit brusquement en deux, & mettoit aussi-tôt la partie supérieure du corps sur une plaque ardente de cuivre ; ce qui arrêtant le sang, faisoit vivre plusieurs heures, quelquefois même une journée entière, le patient dans des tourmens inexprimables. «]

» Ces horribles exécutions durèrent quatre mois entiers. Pendant ce tems de proscription, il ne se passa point de jour qui ne fût marqué par le massacre d'un nombre incroyable de victimes, que l'infernal tyran immola à sa fureur. La mort de la Princesse n'étoit que le prétexte de cette

affreuſe boucherie ; car on a ſçu depuis qu'il y avoit long-tems que le Roi avoit formé le monſtrueux projet de ſe défaire des ſeigneurs les plus diſtingués de ſa cour, & des principaux citoyens de ſon royaume. Mais cette ſuite d'aſſaſſinats n'étoit encore que le prélude d'une exécution plus atroce que Chaou-paſa-tong méditoit. Son but étoit de ſe délivrer de deux enfans déja âgés de ſon prédéceſſeur, qui avoit laiſſé trois enfans, deux filles & un fils. Ce fut par l'ainée de ces deux princeſſes que commença cette affreuſe tragédie. Le Roi la fit accuſer d'avoir donné du poiſon à ſa fille, & cette accuſation fut fondée ſur ce qu'on l'avoit vu ſourire, lorſque tout le monde pleuroit pendant les funérailles, & ſur ce qu'on l'avoit entendu ſe plaindre amèrement du peu d'égards que l'on avoit pour elle, qui, iſſue du ſang royal, devoit être traitée avec le plus grand reſpect. Elle fut priſe, ainſi qu'un grand nombre de femmes qui lui étoient attachées. Dès le même jour on fit ſubir à toutes l'épreuve des charbons ardens, & l'on prétendit qu'il n'y avoit que la Princeſſe dont les pieds ſe reſſentiſſent de l'atteinte du feu.

Auſſi-tôt elle fut renfermée dans un cachot obſcur, & chargée de chaînes d'argent, ſans qu'il lui fût permis de voir ni de parler à perſonne. Le lendemain on la conduiſit devant les Juges, qui la firent traiter avec indignité par les ſoldats qui la gardoient; il l'interrogèrent & la ménacèrent de la plus violente queſtion, ſi elle refuſoit de s'avouer coupable. Soit crainte, ſoit fierté, la jeune princeſſe répondit que ſi le Roi vouloit promettre de la faire mourir ſans infamie & ſans l'expoſer aux yeux du public, elle révéleroit toutes les circonſtances du crime dont on l'accuſoit. Quoique perſuadés de ſon innocence & pénétrés de compaſſion, les juges n'oſèrent implorer pour elle les bontés du tyran, & ils ſe contentèrent de lui rapporter ces propoſitions. Le Roi les accepta, & la princeſſe ramenée devant les Juges, déclara hautement & ſans nulle apparence de remords ni de crainte, que c'étoit elle, aidée de ſa nourrice, qui avoit fait mourir la fille de Chaou-paſa-tong; & qu'implacable dans ſa haine, elle avoit employé le ſortilege & pluſieurs opérations magiques pour empêcher ce morceau de chair que l'on

avoit trouvé dans les cendres, & qui devoit ſervir à un attentat plus hardi, d'être dévoré par les flammes. J'ai prévu, continua-t-elle, le ſort affreux qui m'étoit réſervé; & maintenant que je touche à mes derniers momens, je le dis hautement, parce que je le penſe; la mort, infamante peut-être, car je ne compte que foiblement ſur la promeſſe d'un lâche, la perte de la vie, dis-je, me cauſe moins de peine, que le mauvais ſuccès du généreux projet que j'ai eu la gloire & le courage de former; projet heureux, & qui, ſi la fortune m'eût ſecondé, eût en même-tems rétabli les reſtes infortunés de ma famille, & délivré la nation Siamoiſe du monſtre qui l'opprime. Les Juges étonnés de cette fermeté, demandèrent à la princeſſe, comment elle avoit réſolu de faire périr le Roi? En le faiſant, répondit-elle, ſuccomber ſous la violence de ce même poiſon que j'avois préparé pour lui, & non pas pour ſa fille. Chaou-paſa-tong, informé de ces aveux, rétracta ſa promeſſe, fit dreſſer un échafaud dans la place publique, y fit traîner ſa victime, & ordonna au bourreau de lui enlever, avec un coûteau, des lambeaux de

chair de deſſus ſon corps, & de la contraindre à les manger. La princeſſe ſouffrit, avec une conſtance héroïque, les tourmens qu'on lui fit ſouffrir, mais lorſque le bourreau voulut lui faire manger un morceau de ſa propre chair, elle le repouſſa, & regardant le Roi qui avoit la cruauté d'aſſiſter à cet affreux ſpectacle: *Tyran déteſtable*, lui dit-elle, *la force & l'injuſtice te donnent des droits ſur mon corps; tu peux le mettre en pièces: mais ta puiſſance infernale, ni toute ton atrocité, ne te donnent aucune ſorte de pouvoir ſur mon eſprit. Approche, homme de ſang, & vois une jeune princeſſe braver ta cruauté, mépriſer tes fureurs. Ta rage triomphe aujourd'hui; mais bientôt les effets de ta rage retomberont ſur ta tête criminelle; & du fond du tombeau, je triompherai à mon tour, quand les reſtes de mon ſang royal ſe ſouleveront contre toi, t'écraſeront, n'épargneront ni tes infans, ni ta race de tigre.* Le Roi craignant l'impreſſion que ce diſcours paroiſſoit faire ſur le peuple, ordonna qu'on hâtat ſa mort, la fit hacher en pièces & jetter dans la rivière «.

» Le même jour, le frere de cette malheureuſe princeſſe, âgé de vingt années,

fut exécuté auſſi. Juſqu'alors Chaou-paſa-tong avoit tenu ce jeune prince renfermé dans ſon palais, & l'avoit même fait paſſer pour imbécille; mais à peine on l'eut forcé de monter ſur l'échafaud, qu'il démentit le bruit qu'on avoit fait courir ſur ſon compte: il parut dans ces momens ſi ſupérieur à ſon oppreſſeur, tout redoutable qu'il étoit, il montra tant de grandeur d'ame, de force & d'héroïſme, qu'il arracha des larmes de tous les ſpectateurs. A l'exemple de ſa ſœur, il dévoila les noirceurs & les perfidies du deſpote, en ſe juſtifiant du crime dont on le ſuppoſoit coupable, & la populace indignée fut ſur le point de ſe ſoulever. Quand il vit approcher le bourreau: *Je ſuis*, s'écria-t-il, *tout auſſi innocent que ma ſœur; mais puiſque tu veux que je meure, exécrable tyran, je dédaigne de te demander grace, & je préférerois la mort la plus douloureuſe, à une plus longue vie que je tiendrois d'un monſtre tel que toi. Oui, tyran, je deſire que tu épuiſes ſur moi toutes les reſſources de ta rage ſi fertile en noirceurs; baigne-toi dans mon ſang, prolonge la durée de mes tourmens, afin d'irriter d'autant plus contre toi les amis généreux qui déja*

se préparent à venger mes malheurs & ma mort. Les desirs du jeune prince furent remplis en partie ; car les bourreaux lui firent souffrir pendant vingt-quatre heures, tout ce que l'inhumanité peut inventer de plus cruel & de plus douloureux «.

» Ainsi périt toute la respectable famille du prédécesseur de Chaou-pasa-tong, qui, pour se délivrer des soupçons qui l'agitoient, fit couler à torrens le sang de ses proches, des grands de son royaume & de ses plus fidèles sujets. Les fureurs de ce tyran avide de carnage, causèrent beaucoup de terreur, & n'excitèrent ni murmure, ni mouvement séditieux ; il termina paisiblement son règne, & remit, avant que de mourir, sa couronne souillée par tant d'assassinats, sur la tête de son fils. Il est vrai que depuis le dernier jour de Chaou-pasa-tong, ces affreuses proscriptions n'ont pas été renouvellées ; mais elles peuvent l'être toutes les fois que le despote sera assez cruel pour vouloir exterminer ses peuples. Ailleurs les Rois ne veulent que ce qu'ils peuvent ; mais le Roi de Siam peut toujours tout ce qu'il veut, & sans qu'aucun obstacle limite son autorité : il règne

par la force, & plus encore par la terreur que ſa puiſſance inſpire «.

Ce récit me pénétra d'horreur, & me donnant du véritable caractère des Siamois une idée très-oppoſée à celle que je m'étois formée de leur grandes qualités, j'attendis avec impatience le jour où je pourrois m'éloigner de ce gouvernement, que j'avois cru d'abord ſi propre à me fixer.

Van-Haen, c'étoit le nom de l'armateur Hollandois que je devois accompagner dans ſes courſes maritimes, me dit qu'il lui reſtoit quelques affaires à terminer avec le plus honnête & le plus éclairé des Siamois, & il me propoſa d'y aller avec lui: j'y conſentis, nous nous rendîmes chez le ſage Fo-che-ou, le plus riche des négocians de Siam, & le plus eſtimé de tous les habitans d'Odiaa. Nous arrivâmes chez ce bon citoyen dans un moment heureux; ce jour étoit pour Fo-che-ou un jour de fête & de réjouiſſance: il célébroit l'anniverſaire de ſa naiſſance, & donnoit un feſtin à ſes amis. On nous annonça, nous entrâmes; Fo-che-ou vint au devant de nous, & après avoir terminé avec Van-Haen ce qu'il y avoit à arranger entr'eux, il nous pria & nous

preſſa ſi vivement de venir prendre part au feſtin & à la gaieté de la fête, que nous ne crûmes pas devoir le refuſer. Il nous préſenta à ſes amis : » Quoique nés en Europe, leur dit-il, ces deux étrangers ſont dignes d'être admis parmi nous : ils ſe propoſent de partir inceſſamment, & j'ai cru qu'ils me ſçauroient gré de leur avoir fait connoître, avant leur départ, ce que j'ai de plus cher au monde, mes plus anciens & mes plus vrais amis «. Au nom d'Européens je fus fort étonné de voir tous les convives de Fo-che-ou jetter ſur nous des regards de pitié, & quelques-uns branler la tête d'un air peu ſatisfait. » Mon vieil ami, dit l'un d'eux au maître de la maiſon, je connois votre prudence, & ſur votre témoignage aucun de nous, je penſe, ne doute de l'honnêté de ces deux étrangers. Mais une choſe qui m'étonne & qui me rend ſuſpects les gens qui viennent de ſi loin, c'eſt qu'avec tant de talens & de ſi rares qualités, ils aient conſenti à quitter leurs enfans, leurs amis, leurs parens, leur patrie ſur-tout, dont ils ne ceſſent de faire de ſi brillantes deſcriptions, & qu'au haſard de périr mille fois, ils aillent comme

ils ſont, d'un pole à l'autre, les uns pour y former des établiſſemens, & les autres attirés par l'eſpoir & l'amour du gain. Ce qui me donne encore fort peu de confiance pour les éloges qu'ils prodiguent aux états Européens, c'eſt cette multitude d'hommes qui en ſortent chaque jour. Un Siamois qui auroit été aſſez ingrat citoyen pour s'expatrier, & que ſon mauvais deſtin auroit conduit dans une ville européenne, ſoutiendroit que de tous les gouvernemens qui exiſtent, il n'en eſt point de plus ſage, de plus doux, ni de meilleur que le gouvernement Siamois, & il diroit la vérité; il ſeroit très-poſſible que ſes preuves & ſes aſſertions paruſſent évidentes, & qu'il perſuadât : car enfin, a-t-on vu dans aucun tems des eſſaims de Siamois s'arracher du ſein de leurs familles, & quitter la douceur de leurs loix, pour aller en Europe s'aſſurer par eux-mêmes de l'exiſtence ou de la fauſſeté de cette liberté dont les Européens expatriés relevent par-tout l'univers, excepté chez eux peut-être, les faſtueux & chimériques avantages? Que ces deux étrangers me permettent donc d'obſerver que je ne ſuis point

ſurpris qu'ils ſoient venus parmi nous, parce qu'il eſt dans l'homme d'améliorer ſa condition autant qu'il dépend de lui : mais, ſage Fo-che-ou, ce qui me ſurprend étrangement, & que je ne ſçaurois concilier avec les éloges que vous venez de donner à ces Européens, c'eſt qu'ils ſongent ſérieuſement à quitter nos heureuſes contrées pour s'en retourner en Europe, où vraiſemblablement ils ne ſeront pas plutôt, qu'ils voudront en ſortir & revenir chez nous «.

La tête remplie encore des éclairciſſemens que Van-Haen m'avoit donnés ſur le caractère national des Siamois, ſur leurs loix, leurs uſages, leurs mœurs, ſur le barbare deſpotiſme de leurs Rois, & l'aviliſſant eſclavage du peuple, je cédai fort imprudemment au généreux deſir dont je me ſentis enflammé de repouſſer les traits de l'ami Fo-che-ou ; & oubliant dans ce moment que j'avois moins de raiſon qu'un autre de venger l'Europe offenſée, la liberté de ma patrie, ſes mœurs, ſes loix & la juſtice de Déal, j'entrepris avec un zèle très-déplacé, le parallèle des vertus européennes avec les mauvaiſes qualités des nations

asiatiques, des douceurs de la liberté dont on jouit dans nos climats, avec la flétrissante condition du peuple abattu en esclave sous la chaîne du despotisme Siamois. Entraîné par la force des preuves que j'avois à rapporter, & par le feu de l'éloquence dont j'étois embrasé; je chargeai des plus noires couleurs les tableaux que Van-Haen m'avoit tracés des habitans de ce royaume, & de la puissance arbitraire du Prince qui les gouvernoit. Peu attentif aux signes de mécontentement que me faisoit Van-Haen, & prenant pour un aveu de sa conviction l'air interdit de Fo-che-ou, je racontai les fureurs de Chaou-pasa-tong; & ne faisant aucune sorte d'attention aux mouvemens d'indignation de mes auditeurs, ni à l'action vive & brusque de Fo-che-ou, qui sortit de la chambre où j'exhalois avec tant d'énergie la chaleur de mon éloquence, je conclus, d'après la constitution même du gouvernement Siamois, que les malheureux habitans de ce pays pouvoient chaque jour, & toutes les fois qu'il en prendroit envie à leur despote, voir se renouveller les proscriptions & les atrocités de ce Prince cruel. J'allois continuer mon discours pa-

triotique; car j'avoue qu'à la ſurabondance de mes penſées, au vif enthouſiaſme dont j'étois agité, je croyois obéir à une inſpiration ſurnaturelle qui m'élevoit infiniment au deſſus des orateurs les plus ſublimes & les plus célèbres de l'antiquité. Mais ce qui tempéra, éteignit même tout-à-coup ma rapide éloquence, fut la rentrée de Foche-ou qui paroiſſant tout-à-coup devant moi, ſuivi d'un officier public, eſcorté de pluſieurs hommes armés, & me montrant à ceux qui l'accompagnoient » : Le voilà, leur dit-il, cet inſolent & hardi détracteur de nos concitoyens & de la Majeſté ſacrée de de nos maîtres : je le livre à votre juſtice ; puniſſez-le ſuivant votre équité & la rigueur des loix. Quant à toi, téméraire étranger, dit-il, en m'adreſſant la parole, je ſuis déſeſpéré que tu m'aies obligé d'être le dénonciateur de tes diſcours impies, & de tes puniſſables outrages contre mon ſouverain. Mais quand j'aurois été aſſez ingrat envers mon Roi & ma patrie pour t'écouter tranquillement & garder le ſilence, tous ces honnêtes Siamois que tes propos ſéditieux ont révoltés autant que moi, n'auroient pas manqué à être tes ac-

cuſateurs, & j'euſſe payé de ma tête & de la ruine de ma famille entière ma coupable indulgence. Maintenant, continua-t-il, en s'adreſſant à Van-Haen, maintenant que j'ai rempli les devoirs de citoyen, je vais m'acquitter, quoique ſans eſpoir de ſuccès, des obligations que l'humanité m'impoſe, & tâcher d'émouvoir la clémence des Juges; trop heureux ſi, par mes ſollicitations, mes prieres, mes larmes, je puis les engager à adoucir la ſévérité de l'arrêt qu'ils auront à prononcer «.

J'étois trop conſterné pour retrouver le fil de mes éloquentes penſées, & je ne ſongeai pas même à me juſtifier du crime dont j'étois accuſé. Quand j'aurois eu d'ailleurs aſſez de préſence d'eſprit pour répondre à mon dénonciateur, l'officier Siamois entre les mains duquel je fus livré au même inſtant, n'eût pas voulu me le permettre : il me fit ſaiſir rudement par ſes durs ſatellites, qui me chargeant de lourdes chaînes, me trainèrent de rue en rue, & loin de la maiſon de Fo-che-ou, dans un cachot obſcur, où on me laiſſa ſeul pendant quelgues heures, fort inquiet ſur les ſuites de cet événement, & ne trouvant,

dans mon imagination allarmée, que des ſujets de crainte & de terreur. Pendant que j'étois vivement agité par ces accablantes idées, mes Juges entendoient les dépoſitions des témoins, & le crime ne ſe trouvant que trop évidemment conſtaté, la procédure fut terminée preſqu'auſſi-tôt que commencée. Un magiſtrat, accompagné des mêmes perſonnes devant leſquelles j'avois parlé avec ſi peu de retenue chez Fo-che-ou, entra dans mon cachot, & ne m'interrogeant que pour la forme, il me demanda d'un ton ſévère & qui me fit trembler, quels étoient mes complices, & par quels motifs j'avois formé l'éxécrable conſpiration dont mes propos ſéditieux avoient laiſſé tranſpirer le complot? Je voulus me juſtifier; mais le juge dédaignant de m'entendre, ſortit en me diſant de me préparer à recevoir le châtiment qui m'étoit deſtiné, & qui, quelque rigoureux qu'il fût, ne pourroit jamais être proportionné à l'énormité de mon attentat.

Le tems qu'on me donna pour me préparer, fut très-court; car à peine ce Juge ſe fut éloigné, qu'une troupe de ſoldats vint m'arracher de mon cachot pour me conduire

conduire sur la place publique, où la nouvelle de mon crime & les préparatifs de mon supplice avoient rassemblé une foule de spectateurs. Là, plusieurs graves magistrats qui m'attendoient, me firent prosterner, & après avoir fait proclamer la nature & les preuves de mon délit, l'un d'entr'eux prononça ma sentence, qui contenoit que quoique les plus affreux tourmens fussent encore au dessous de l'horreur de mes attentats; cependant, par égard pour ma qualité d'étranger, & plus encore afin de faire d'autant plus éclater la clémence du Prince que j'avois si audacieusement offensé, je serois seulement livré aux éléphans pour en être balotté à dix reprises différentes, pendant douze minutes. A ce mot d'éléphans, je poussai des cris perçans; car je ne doutai pas que je ne fusse condamné à périr sous les pieds de ces animaux. A l'instant même où cet arrêt eut été prononcé, il se forma autour de moi un vuide très-considérable; ensorte que j'étois exactement seul au milieu de cette grande place, & je délibérois sur les moyens que je prendrois pour profiter de ce moment de liberté, lors-

que deux monſtrueux éléphans précédés de leur conducteur, s'avancèrent vers moi. Je me crus mort inévitablement : les deux éléphans tournèrent l'un & l'autre autour de moi ; puis, au ſignal que donna le conducteur, l'un de ces animaux me ceignant de ſa trompe par le milieu du corps, m'emporta lentement à une extrêmité de la place, pendant que l'autre ſe retiroit tout auſſi lentement du côté oppoſé. Quand ils furent placés à environ cinquante pieds de diſtance l'un de l'autre, celui qui me tenoit me lança en l'air à une élévation de plus de ſoixante pieds ; & ſuivant la direction qu'il m'avoit donnée, je tombai du côté de l'autre éléphant, qui me reçut ſur ſa trompe, me poſa doucement à terre, me prit auſſi par le milieu du corps, & me lança plus haut encore vers ſon compagnon ; celui-ci me reçut ſur ſa dent, ce qui me rendit la connoiſſance que l'extrême rapidité de mon paſſage dans l'air m'avoit fait perdre. Ce manège dura près d'un quart-d'heure, & déja je ne pouvois plus reſpirer, j'étois évanoui, lorſqu'au ſecond ſignal de leur conducteur, ces éléphans me laiſſèrent étendu au milieu de la place. Deux

soldats me soulevèrent, & me portèrent sur le vaisseau de Van-Haen, qui eut bien de la peine à me faire reprendre l'usage de mes sens : il ne me quitta point que je ne fusse revenu à moi-même ; & quand il se fut assuré des succès des secours qu'il s'étoit empressé de me donner : Courage, me dit-il, mon cher Hyde, vous êtes bien heureux d'en être quitte à si bon marché, & vous ne sçauriez témoigner trop de reconnoissance au sage Fo-che-ou qui s'est intéressé si vivement pour vous. Que le ciel le confonde, répondis-je, ce sage Fo-che-ou, dont les officieux services m'ont pensé faire perdre la vie ! Vous avez vous-même bonne grace à me féliciter, & c'est être effectivement fort heureux, que d'avoir été aussi cruellement berné par les deux plus terribles éléphans que l'Asie ait produits ; l'un qui, me recevant sur sa dent, a couvert mon corps de contusions ; l'autre qui m'étouffoit en me ceignant étroitement de sa trompe, & tous deux qui me lançant aussi haut que les nues, m'ont causé une frayeur dont je ne reviendrai de long-tems, & qui peut-être me coûtera la vie. Vous ne sçavez donc pas, reprit

Van-Haen, que tous vos Juges inclinoient à vous condamner à être écorché vif, puis plongé jusqu'à la ceinture dans une chaudière d'huile bouillante, puis enterré jusqu'aux épaules, jusqu'à ce que la faim, la douleur & les vers vous eussent lentement délivré de la vie. Vous ignorez que cette opinion, qui étoit celle du plus grand nombre, eût infailliblement été suivie, si Fo-che-ou, par la vivacité de ses prières, & l'estime générale qu'on a ici pour lui, n'eût enfin déterminé les Juges à commuer le supplice auquel la loi vous condamnoit, en quelques légères secousses, qui au fond ne sont rien, comparées à la punition exemplaire & terrible que vous aviez trop évidemment encourue; & ce bonheur, c'est à Fo-che-ou que vous en êtes redevable: il y auroit en vous une bien noire ingratitude, si vous ne vous empressiez pas de le remercier. Il y aura, lui dis-je avec humeur, tout ce que vous voudrez; mais très-résolument, je n'irai ni chez Fo-che-ou, ni chez aucun de ses compatriotes, ni quelque part que ce puisse être dans ce détestable royaume, dont il me tarde infiniment d'être fort éloigné. De grace,

Van-Haen, devancez, je vous en conjure, le moment de notre départ; je crois toujours voir à mes trousses ces juges impitoyables, & ces honnêtes délateurs, & ces affreux satellites, & sur-tout ces effroyables éléphans qui m'ont fait de si douloureuses meurtrissures, que je ne pense pas être en état de me tenir sur mes pieds de plus de quinze jours. Puisque c'est là décidément votre dernière résolution, répondit l'armateur Hollandois, j'irai moi-même vous excuser auprès de Fo-che-ou, & lui porter vos remercimens. Du reste, tranquillisez-vous, rien ne m'arrêtant plus dans ce pays, nous partirons incessamment.

Van-Haen me tint parole; dès le lendemain même au point du jour, nous nous mîmes en mer, & je me sentis soulagé à mesure que nous nous éloignâmes des côtes de Siam. Cependant ma convalescence fut encore plus lente que je ne l'avois supposé: j'étois si froissé, si brisé, que je fus obligé de rester au lit pendant près de trois semaines. Mais ce qui contribua beaucoup à adoucir mon chagrin, & à me faire supporter le désagrément de ma situation, ce furent les attentions, l'assiduité & les ma-

nières obligeantes de Van-Haen : il ne me quittoit pas, il prévenoit tous mes desirs, se prêtoit à toutes mes idées, me témoignoit l'amitié la plus tendre & un attachement qui me flattoit d'autant plus, que Van-Haen n'étoit rien moins qu'obligeant par caractère ; au contraire, il avoit le cœur dur, l'ame peu généreuse & beaucoup d'avidité. J'ignorois le prix qu'il avoit mis aux soins qu'il me rendoit, & j'étois bien éloigné de prévoir le dénouement qui devoit mettre fin à ses bontés & à ma folle confiance.

Notre navigation fut longue, infructueuse, désagréable, & ce ne fut que six mois après notre départ de Si-yo-the-yn, que nous entrâmes dans le Zaïre, fleuve d'un cour impétueux, & que nous remontâmes avec tant de difficulté, que nous ne pûmes arriver que le dix-septième jour devant les murs de Banza San-Salvator, capitale du Congo. Nous fûmes obligés, conformément aux loix observées dans ce royaume, de confier notre navire à la garde des officiers du souverain, & d'aller nous loger en ville, où dès le premier jour, je me promis de ne rester que le moins

de tems qu'il me ſeroit poſſible, & ſurtout de ne révéler à perſonne les obſervations que j'aurois occaſion de faire ſur les mœurs & les uſages des habitans.

Ce pays ne fournit en effet aux étrangers que des réflexions peu favorables à la nation qui le peuple. Hommes, femmes, eſclaves, ils ſont tous noirs, mais les uns plus, les autres moins, ainſi que la plupart des habitans de la Zone Torride. Ils ne ſont pas même exactement tous noirs; on en voit d'un brun ſombre, d'autres olivâtres, & pluſieurs d'un rouge foncé; mais ils ont tous les cheveux noirs & friſés, à l'exception de quelques autres en fort petit nombre, qui les ont d'un roux ardent. Toutefois, ſi leur teint n'eſt pas d'un noir bien décidé, il n'en eſt pas de même de leur ame; car il faut avouer qu'ils ſurpaſſent en noirceur la plupart des peuples connus, même les plus barbares. Soupçonneux, jaloux & perfides, ils ſacrifient tout aux paſſions brutales qui les tyrannifent, plutôt qu'elles ne les inſpirent. Ils s'irritent facilement, & rien ne peut appaiſer leur colère. Au moindre mécontentement, ou à la plus légère offenſe qu'ils croient avoir reçue,

ils n'épargnent ni les moyens les plus barbares, ni les voies les plus baſſes pour ſe venger, attirer leurs ennemis dans les pieges qu'ils leur tendent, & les fouler aux pieds. Parmi ces hommes féroces, les ſujets ordinaires des diſputes & des plus irréconciliables inimitiés, ne ſont autre choſe que le bonheur & la proſpérité des uns, le mécontentement & l'envie des autres. Du reſte, il n'y a entr'eux aucune ſorte d'affection, & ils ignorent même juſques aux ſentimens de l'attachement naturel. Les peres ſont indifférens pour leurs enfans, & ceux-ci pour leurs peres, &, l'inſtinct du plaiſir ſatisfait, l'époux & l'épouſe n'ont l'un pour l'autre qu'une mutuelle froideur. C'eſt à Congo une choſe fort ordinaire, que de voir un pere vendre tranquillement ſon fils ou ſa fille, & ſouvent l'un & l'autre, pour une pièce d'étoffe, quelquefois pour beaucoup moins encore, & pour un collier de corail, ou pour une bouteille d'eau-de-vie.

Toutefois, malgré leur barbarie & leur inſenſibilité, les ſtupides habitans de Congo ont des loix très-ſévères contre l'adultère, qu'ils regardent & puniſſent comme

un crime capital. Mais les exécutions pour un pareil crime sont rares ; non pas que les femmes y soient honnêtes, au contraire, leur libertinage est extrême, & leur goût pour la sale débauche plus effréné qu'il ne l'est par-tout ailleurs : mais parce qu'elles ont un moyen infaillible de se mettre à l'abri du ressentiment de leurs époux, & même, ce qui est ordinaire, de se défaire d'eux impunément. Pour peu qu'une Congoise, éprise d'un autre que de son mari, soit mécontente ou fatiguée de l'humeur jalouse de ce dernier, elle n'a qu'à aller s'avouer elle-même coupable de quelque crime atroce & capital : sur cette simple déclaration, le mari est saisi & condamné à mort, tandis que la loi laisse à la femme la liberté de se remarier avec qui elle juge à propos. C'est vraisemblablement à cette autorité que la législation donne aux femmes sur leurs maris, qu'il faut attribuer, & le nombre prodigieux de célibataires que l'on voit dans ce royaume, & la multiplicité des concubines qui servent au même homme, sous la puissance de sa femme légitime, qui les traite en esclaves, ainsi que leurs enfans.

Je n'ai connu aux Congois qu'un goût qui balance en eux le penchant indomptable qui les entraîne dans la plus révoltante débauche ; c'eſt leur paſſion exceſſive pour les chanſons laſcives & pour la danſe, qui pour eux eſt plutôt un violent exercice qu'un ſimple amuſement. Je les ai vu plus d'une fois s'échauffer tellement par ces chanſons & ces danſes, ſur-tout quand elles ſont remplies d'expreſſions obſcènes & d'attitude, qu'ils tomboient dans une eſpèce de frénéſie, dans un fougueux délire, qui chaſſant de leur eſprit toutes les regles de la danſe, & de leur imagination toute idée de pudeur, les portoit à inventer, à chanter & à faire quelque choſe de nouveau dans ce genre vraiment infame ; enſorte que la confuſion devenoit ſi générale, les chants, les cris, les hurlemens & les geſtes ſi affreux & ſi effrontément licentieux, que je croyois me trouver au milieu de quelque bacchanale, ou, pour mieux dire, tranſporté dans un lieu de proſtitution. Je n'ai cependant aſſiſté qu'aux divertiſſemens de quelques citoyens ordinaires : & l'on m'a aſſuré que la plus auſtère décence regne dans les fêtes des

particuliers, comparées à l'horrible diſſolution & aux débordemens de tous les genres qui caractériſent les danſes de la cour, & les divertiſſemens qui ſe donnent fréquemment dans le palais du ſouverain, & dans les appartemens de la Mani-monbanda, ou Reine de Congo.

Le dégoût que m'inſpiroient ces fêtes, la groſſiéreté du peuple, la barbarie de ſes mœurs, & les vices révoltans de ſon caractère, ne me donnèrent aucune ſorte de deſir d'aller obſerver à la cour les ſcandaleux effets de ces mêmes vices portés, comme me le diſoit Van-Haen, qui y étoit admis, aux derniers excès d'impudence; & j'aurois eu grand ſoin de m'en tenir éloigné, quand même l'air mal-ſain qu'on reſpire à Banza San-Salvator eût agi moins vivement ſur moi, & m'eût laiſſé la liberté de ſortir de la maiſon où je m'étois logé. Ma ſanté s'étoit tellement affoiblie, depuis le moment où j'étois entré dans cette capitale, que j'avois à peine la force de ſortir de mon lit. Toutes les maladies qui affligent ailleurs l'humanité, regnent à Congo, & y ſont de la plus grande violence: les maux vénériens y

ſont terribles dans toutes leurs modifications ; & juſqu'aux plus legères mouvemens de fièvre, toutes les infirmités y ſont accablantes, & très-ſouvent mortelles. Il n'y a par malheur dans ce triſte pays, d'autres ſecours à attendre que ceux que peut fournir la nature abandonnée à elle-même, & à l'inclémence de ce climat.

Moins abattu par la fièvre qui m'avoit preſque totalement exténué, un jour il me prit fantaiſie de ſortir de ma chambre, & d'eſſayer mes forces en parcourant la maiſon : je deſcendis chez mon hôte, & comme je m'entretenois avec lui, je me ſentis atteint de vives douleurs de colique. Cette maladie que les Congos appellent N-Picchi, eſt affreuſe, & ravage preſque continuellement Banza San-Salvator & les provinces. Les tourmens que j'éprouvois étoient ſi vifs, ſi douloureux, que malgré mon extrême foibleſſe, je me roulai violemment à terre, pouſſant des cris perçans, des hurlemens épouventables. Mon hôte peu troublé, & fort peu conſolant, me dit de prendre patience, & pour peu que je ſentiſſe les douleurs augmenter, je n'aurois pas long-tems à ſouffrir, & que la mort

viendroit inceſſamment me délivrer de toute inquiétude. Au reſte, continua-t-il, j'irai, ſi vous voulez chercher un très-habile médecin, qui vous inſtruira mieux que moi des ſuites de votre maladie; & quelques accidens qui puiſſent ſurvenir, ſoyez ſûr que vous n'aurez que peu de tems à languir entre ſes mains. Je le priai de ſe hâter; il ſortit, & revint quelques momens après, accompagné de ſon merveilleux médecin, qui me tâtant le pouls, & paſſant ſa main ſur mon ventre, m'annonça d'un ton déciſif que j'étois dans le plus grand danger, & qu'il y avoit peu de choſe à eſpérer: cependant, ajouta-t-il, je penſe qu'en tout événement, il convient de vous tirer quelques calebaſſes de ſang. Il eſt bon d'obſerver que comme les chirurgiens Congos ne connoiſſent point l'uſage de la lancette, ils ſe ſervent d'une petite corne de taureau, ou d'une calebaſſe, comme en Europe nous nous ſervons de ventouſes, mais d'une manière un peu différente. Ils commencent par fendre la peau avec la pointe d'un couteau, & renverſant la calebaſſe ſur la plaie, ils appliquent la bouche à un petit trou pratiqué à l'extrêmité oppoſée de cet inſ-

trument, & à force de ſucer, ils attirent le ſang, juſqu'à ce que cette eſpèce de ventouſe en ſoit remplie. Au reſte, ils ne manquent jamais à appliquer cette machine ſur la partie ſouffrante, & où ils ſuppoſent le ſiège de la maladie. Quand le cas leur paroît preſſant, & qu'ils n'ont ſous la main ni corne, ni calebaſſe, ils prennent une de leurs petites marmites de terre dans leſquelles ils font cuire leurs alimens, & les appliquent; après avoir mis ſur la plaie un peu d'étoupe brûlante, ainſi que l'on en met chez nous ſous les ventouſes. Malheureuſement pour moi le maudit chirurgien me croyoit en danger, & ne trouvant chez mon hôte ni calebaſſe, ni corne de taureau, il prit une marmite fort grande de terre, & après m'avoir fendu en deux ou trois endroits la peau du ventre, il remplit la marmite d'étoupes, y mit le feu, & l'appliqua ſur la plaie. Le feu plus conſidérable qu'il n'étoit néceſſaire, raréfia tellement l'air, qu'en très-peu de momens la marmite fut pleine & de ſang & de chair qui ſe trouvoit entre les trois coups de couteau que l'on venoit de me donner; enſorte que l'air qui m'environnoit de tous côtés, & me compri-

moit par ſon poids, excepté à l'endroit où la marmite étoit placée, m'étouffoit & me faiſoit jetter des cris horribles. L'ignorant chirurgien s'efforça pluſieurs fois d'enlever cette groſſe ventouſe; il n'en put venir à bout, & mon hôte, ainſi que ſes femmes, auſſi ſçavantes que l'homicide charlatan, & n'attendoient plus que mon dernier ſoupir; & très-vraiſemblablement ils n'euſſent pas long-tems attendu, ſi heureuſement Van-Haen rentrant par haſard, & voyant ce qui ſe paſſoit, n'eût caſſé au plutôt la marmite, d'un coup de bâton; ce qui me ſauva la vie, ſans diminuer cependant l'horreur de mes tourmens. En effet, l'infernale ventouſe avoit ſi cruellement opéré, que j'avois perdu preſque tout mon ſang, & que mon ventre étoit à demi-calciné. Van-Haen me fit donner les ſecours qu'il crut les plus propres à arrêter mon ſang, & me fit porter dans mon lit.

L'obligeant armateur ſe donna tant de ſoins, tant de peines; il paroiſſoit ſi vivement affecté de mon état, que me croyant moi-même à la derniere extrêmité, je lui tendis la main, le remerciai les yeux remplis de larmes, des preuves réiterées d'at-

encore plus dévotes, frappoient à grands coups sur ma poitrine, & auroient infailliblement eu la gloire de faire incessamment déloger mon ame, si Van-Haen survenant, & voyant ce pieux exercice, ne fût tombé sur mes bourreaux qu'il écarta à grands coups de bâton, croyant, ainsi qu'il me l'a dit ensuite, venger ma mort, plutôt que me mettre à l'abri des tourmens qu'ils me faisoient souffrir. Toutefois, par le plus imprévu des événemens, ce traitement affreux qui, en pleine santé, eût suffi pour me conduire aux portes du tombeau, sembla hâter mon retour vers la convalescence. J'avois eu en même tems à lutter contre les douleurs aiguës d'une cruelle maladie, & contre les forces réunies de quatre ou cinq personnes qui s'étoient attachées à me faire expirer; & les efforts que la nature fit dans ce terrible moment pour se dégager, opéra la plus heureuse crise; en sorte que quoique très-foible, je sentis dès ce moment mes douleurs se rallentir, & la douce espérance renaître dans mon cœur.

Cependant la terrible ventouse qu'on m'avoit appliquée, & le combat que j'avois eu à soutenir le même jour, m'effrayoient tel-

lement, & me pénétroient d'une terreur ſi vive, que je conjurai Van-Haen de me faire tranſporter à l'inſtant même ſur ſon bord. C'eſt bien mon intention, répondit l'officieux armateur: vous allez être ſatisfait; mes affaires ſont terminées; rien ne m'arrêtoit plus dans ce pays barbare que votre état; mais, comme vous, je penſe que vous ſerez infiniment mieux ſur mon vaiſſeau, en pleine mer, que dans cette ville dont l'air eſt peſtiféré & les habitans maudits. Quoique très-foible encore & dangereuſement malade, je fus donc tranſporté dès le ſoir même dans le vaiſſeau: le lendemain avant l'aurore nous deſcendîmes le Zaïre, & en très-peu de jours, nous nous vîmes en pleine mer. L'air plus pur que je reſpirai, les attentions de Van-Haen, & la force de mon tempérament, eurent bientôt rétabli ma ſanté, & je continuai fort gaiement mon voyage, qui devoit cependant aboutir, comme je vais le raconter, à de triſtes épreuves, à de fâcheuſes aventures, à des cruels outrages de la part des hommes & du ſort.

Fin de la premiere Partie.

LE

MENDIANT

BOTTEUX,

OU

LES AVENTURES

D'AMBROISE GWINETT,

BALAYEUR DU PAVÉ DE SPRING-GARDEN.

D'après des notes écrites de sa main.

Nouvelle Edition revue & corrigée,

PAR M. L. CASTILHON.

SECONDE PARTIE.

A BOUILLON,

AUX DÉPENS DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE

M. DCC. LXXI.

LE MENDIANT
BOITEUX,
OU LES
AVENTURES
D'AMBROISE GWINETT.

SECONDE PARTIE.

QUELQUE flatteur que fût pour moi l'attachement de Van-Haen, ſon amitié toujours officieuſe ne m'en impoſoit pas au point de m'abandonner ſans réſerve & ſans inquiétude à ſes ſoins empreſſés, à ſes proteſtations. Je n'étois ni aſſez ingrat pour reſter inſenſible aux ſervices eſſentiels qu'il m'avoit rendus à Siam & à Banza San-Salvator, ni aſſez indifférent pour recevoir d'un air peu ſatisfait les preuves multipliées de tendreſſe vraiment fraternelle qu'il ne ceſſoit de me donner : mais il y avoit dans le caractère de Van-Haen une dureté naturelle, & dans ſon ame, une âpreté, une avarice & des deſirs d'uſurpation qui me paroiſſoient tout-à-fait

incompatibles avec l'aménité de ſes manières, & la généroſité de ſes procédés à mon égard. Car, je ne pouvois point me diſſimuler que, moi ſeul excepté, tout le reſte des hommes ne trouvoit dans Van-Haen qu'un ennemi toujours occupé des moyens de s'approprier leur bien, d'envahir leur fortune & de dévorer leur ſubſtance. Je ne concevois pas non-plus comment il pouvoit ſe faire que le moins compatiſſant des êtres, exerçât pour moi ſeul les actes les plus héroïques de compaſſion, de bienfaiſance, de zèle & d'humanité. Du reſte, ma tranquillité n'étoit troublée que par le ſilence profond que Van-Haen, malgré toutes ſes démonſtrations de tendreſſe, gardoit au ſujet d'un article ſur lequel il m'importoit d'avoir quelqu'éclairciſſement.

On ſe ſouvient qu'à Banza, croyant toucher à mon dernier moment, j'avois remis mes pierreries entre les mains de l'Armateur Hollandois. Il eſt vrai que mon intention avoit été de lui en céder l'entière propriété; mais cette eſpèce de legs univerſel ne devant avoir lieu qu'après ma mort, il me ſembloit que ma convaleſcence rendoit tout-à-fait inutiles mes dernieres diſpoſitions, ou du moins qu'elle en ſuſpendoit

l'exécution. Cependant, depuis plus de trois mois que nous nous étions éloignés des côtes de Congo, & que ma ſanté rétablie me promettoit au moins une vie auſſi longue que celle de Van-Haen, preſque ſexagénaire, il me parloit continuellement de l'étendue de ſa reconnoiſſance, & jamais de me remettre les diamans qu'il avoit reçus. Cette étrange réſerve m'inquiétoit l'eſprit, ſans me donner cependant de violens ſoupçons : j'étois moins impatient que curieux de ſçavoir quelle étoit à ce ſujet la manière de penſer de mon cher légataire ; & j'aurois cru l'inſulter que de lui faire aucune ſorte de queſtion ſur cette matière ; quoiqu'au fond, il me tardât infiniment de ſçavoir plus poſitivement à quoi m'en tenir. Van-Haen, qui ſe douta peut-être de mes ſecretes penſées, prit lui-même le ſoin de me tirer d'inquiétude. Un jour qu'il m'avoit témoigné plus d'amitié qu'à l'ordinaire, & qu'il s'étoit montré plus attentif encore qu'il ne l'avoit été depuis que nous vivions enſemble : » Mon ami, me dit-il, ſur la fin de la journée, depuis que nous ſommes partis de Banza San-Salvator, il ne m'eſt point venu dans l'idée de vous parler des

diamans que vous m'avez confiés, & que je vous garde avec le zèle d'un véritable ami, la reconnoiſſance d'un obligé, & la fidélité d'un bon dépoſitaire. Je n'ai pas cru juſqu'à préſent fort néceſſaire de vous remettre ces effets, parce que, quelques précieux qu'ils ſoient, vous me connoiſſez aſſez pour les croire autant en ſûreté entre mes mains que s'ils étoient dans les vôtres. Toutefois, il eſt tems qu'ils retournent à leur véritable maître, & qu'en vous les rendant, je m'acquitte envers vous. Je penſe que nous ſommes fort peu éloignés de la côte, & une fois débarqués l'un & l'autre, ſçavons-nous ſi quelque événement imprévu ne nous obligera point de nous ſéparer ? Sçavons-nous quelles aventures nous attendent ſur le rivage, & dans le Continent où nous allons ſéjourner ? Si ce cas arrivoit, j'en ſerois inconſolable : mais je ſerois déſeſpéré, ſi le ſort, en nous ſéparant, me laiſſoit poſſeſſeur d'un bien qui ne m'appartient pas. Ainſi, quoi qu'il puiſſe arriver, j'ai réſolu à ne plus différer à remplir mes engagemens, & de vous remettre ce ſoir, en préſence de tous les officiers de mon vaiſſeau, le dépôt que vous avez confié à ma probité «.

Il y avoit tant de candeur & tant d'honnêteté dans le procédé de Van-Haen ; il me parloit d'un ton si pénétré des malheurs qui peut-être nous éloigneroient l'un de l'autre ; cette idée me paroissoit l'affecter si vivement, & elle répandoit tant d'amertume dans mon cœur, que, sans avoir la force de répondre, je me sentis les yeux baignés de larmes. Van-Haen, plus triste encore, m'embrassa les yeux en pleurs, & après quelques momens de silence : » Quelle folie à nous, dit-il, de nous pénétrer de chagrin sur des craintes imaginaires, & de prévoir des accidens fâcheux, des malheurs, des désastres, possibles à la vérité, mais qui vraisemblablement n'arriveront jamais. Banniſſons loin de nous ces inquiétantes pensées, & puisque le tems calme & les vents nous le permettent, ne nous occupons plus qu'à terminer gaiement notre navigation.

Cet homme avoit acquis un tel empire sur mon ame, que je ne songeai plus qu'à le distraire lui-même des idées chagrines qu'il m'avoit suggérées. Fidelle à ses promesses, il remplit dès le soir même ses engagemens ; & afin de donner plus d'éclat à cet

acte de bonne foi, il invita tous ses officiers à une espèce de fête, à un repas aussi somptueux qu'il pouvoit l'être dans les circonstances où nous nous trouvions. Ce fut devant tous ces témoins que Van-Haen, après m'avoir donné les preuves les plus distinguées de considération, d'attachement & d'amitié, remit entre mes mains mes diamans, tels qu'il les avoit reçus à San-Salvator. Le repas fut agréable : Van-Haen se mit à raconter l'histoire de sa vie & des événemens qui s'étoient passés sous ses yeux, ou auxquels il avoit pris part ; vie vraiement édifiante : car il prouva, par les faits mêmes, que dès sa plus tendre enfance, chacun de ses momens avoit été marqué par quelque acte éclatant d'humanité, d'héroïsme, & sur-tout de générosité. Il parloit de lui-même avec tant de modestie ; il s'énorgueillissoit si peu de ses grandes actions & de ses rares vertus, qu'il me parut, dans ce moment où Socrate lui-même eût eu bien de la peine à lutter contre l'amour-propre, infiniment au dessus de tout ce que l'on dit des plus sages philosophes & des saints les plus illustres. Son récit contenoit des faits si im-

poſans, qu'aucun des convives n'oſa ſuivre ſon exemple, & raconter ſes aventures ; ils l'écoutèrent avec admiration, & quand il eut terminé ſon récit, on lui prodigua des éloges qu'il parut ſouffrir impatiemment : &, par un nouveau trait de modeſtie, détournant la converſation : » Graces au ciel, dit-il, nous touchons preſque au rivage, & nous ne craignons plus l'inconſtance de la mer, ni la violence des vents ; qu'avons-nous de mieux à faire qu'à conſacrer le reſte de la nuit au plaiſir de la table ? C'eſt ainſi, mes amis, que j'ai conſtamment terminé mes courſes maritimes. Attentif à prévoir tous les événemens, rien ne trouble, ne ſuſpend, n'interrompt ma vigilance pendant le cours de la navigation : mais auſſi-tôt que j'apperçois le port, & que je ne vois plus aucun obſtacle qui puiſſe m'empêcher d'y aborder ; dès ce moment, j'oublie & les ſoins que j'ai pris, & ceux que de nouveaux voyages m'obligeront de prendre encore. Partagez donc ma joie, puiſque vous avez tous partagé mes fatigues, & noyons dans le vin le ſouvenir inquiétant des tempêtes eſſuyées, & la crainte des

dangers que le ſort nous réſerve peut-être. »

Nous applaudîmes tous à cette douce invitation, & nous paſſâmes à chanter & à boire une partie de la nuit. J'étois placé entre Van-Haen & ſon lieutenant ; ils ne diſcontinuoient pas de remplir mon verre, & je ne ceſſois point de le vuider. Peu fait à de pareils excès, je ſentis bientôt ma tête s'appéſantir ; ma langue s'épaiſſit & mes mains avoient peine à ſoutenir la coupe : je voulus me lever, je chancelai, & je tombai ; le lieutenant officieux me releva, & me dit que le plus ſûr moyen de me guérir étoit de boire encore ; je me laiſſai perſuader, & bus ſi largement, que je reſtai étendu près de la table, ſans ſentiment, & plongé dans la plus dégoûtante & la plus profonde ivreſſe.

J'ignore de quel manière Van-Haen ſoutint cette ſçène bachique ; mais à en juger par les ſuites, je ne doute point qu'il ne conſervât tout le ſang froid dont le fourbe avoit beſoin pour me tromper, & ce flegme imperturbable qui caractériſe les ſcélérats accoutumés au crime, & qui méditent une noire perfidie. Il n'étoit qu'environ minuit lorſque j'étois tombé dans

d'ivresse, & je ne m'éveillai que le lendemain à environ deux heures après midi : mais le lieu de la scène étoit tellement changé, que je crus dormir encore ; & pendant quelques momens, je pris pour un songe fâcheux l'état où je me voyois, & les objets désespérans sur lesquels je portois mes regards. En effet, étendu sur une côte aride, à environ cinquante pas de la mer, quelques alimens à mes pieds, seul & isolé dans des lieux que je ne connoissois pas, & qui ne paroissoient habités ni par des hommes, ni par aucune espèce d'êtres vivans ; environné de toutes parts d'un silence profond ; ne sçachant comment je me trouvois dans cette solitude, ni les motifs de ceux qui m'y avoient abandonné, je doutai quelque tems de la réalité de ces tristes tableaux ; mais après m'être assuré qu'ils n'étoient que trop existans, je me levai, j'allai sur le rivage ; je portai ma vue sur la mer, & n'appercevant point le vaisseau de l'Armateur Hollandois, je conçus contre lui de violens soupçons, & ces soupçons n'étoient que trop fondés ; car cherchant dans mes poches mes diamans, sur lesquels je fon-

dois, avec tant de raiſon, toutes mes eſpérances, je n'y trouvai ni diamans, ni écrain, ni argent, ni pierres précieuſes; mais un billet qui renfermoit ces mots, tracés de la main même de mon reſpectable ami, de ce bienfaiteur généreux, de cet homme dont j'avois admiré juſqu'alors la candeur & le déſintéreſſement, en un mot, du perfide Van-Haen. *Je me ſuis laſſé de vous donner des avis : votre crédulité a mis ma patience à bout. Cependant, comme j'ai encore pour vous la plus forte amitié, j'eſpere que cette leçon vous ſera plus utile que ne l'ont été mes conſeils : profitez-en ; je la crois propre à vous donner de l'expérience. Je vous laiſſe dans un pays qui ne peut manquer de plaire à votre ingénuité. Parcourez-le ; vous pourrez y entrer en ſociété avec des hommes dont le caractère bon & ſans artifice, s'accordera merveilleuſement avec le vôtre. Adieu ; n'oubliez pas votre excellent ami, & votre unique légataire.* Van-Haen.

La lecture de ce billet me pénétra d'indignation contre le fourbe qui me l'adreſſoit ; & l'horreur de ma ſituation me cauſa une telle douleur que, dans mon déſeſpoir, je m'avançai vers le rivage pour me précipiter & terminer par une prompte

mort, le cours trop long de mes malheurs & de mes triſtes aventures. Cependant, ſoit crainte, ſoit philoſophie, ou plutôt cette eſpèce d'attachement que j'eus toujours pour la vie, me retint au moment où j'allois me précipiter dans la mer; & revenant ſur mes pas, je me mis à réfléchir ſur les dernières lignes du billet que j'avois ſous les yeux: puis, prenant une généreuſe réſolution, je me déterminai à braver, quoi qu'il pût arriver, les caprices de la fortune, & à lutter contre les injures du ſort. Si les bienfaits de Van-Haen m'ont été ſi funeſtes, lorſque je lui ſuppoſois de la probité, me dis-je à moi-même, qui ſçait ſi maintenant que je n'ai que trop de raiſons de connoître ſa perfidie, le conſeil qu'il me donne ne me ſera point utile? Quoi qu'il en ſoit, je le ſuivrai, & je ſupporterai, ſinon avec plaiſir, du moins avec un courage héroïque, le fardeau de la vie.

D'après ces réflexions, j'allai prendre le peu d'alimens que le traître Hollandois m'avoit laiſſés, & je m'enfonçai dans les terres, où je ne vis d'abord qu'un ſol moins aride & moins nu que celui de la côte,

mais tout auſſi inculte. Je traverſai enſuite quelques prairies, & j'apperçus, de diſtance en diſtance, des champs qui me paroiſſoient cultivés, mais ſéparés les uns des autres par des plaines négligées & couvertes de productions ſauvages. J'entrai dans une forêt peu étendue, mais où je m'égarai. La nuit approchoit : je n'avois pas voulu, quelques heures auparavant, terminer ma carrière par une chûte volontaire dans la mer, & je frémis alors de terreur, quand il me vint dans l'idée que les bêtes féroces qui peut-être abondoient dans cette contrée, feroient ce que, par effort de raiſon, je n'avois pas jugé à propos d'exécuter. Cette penſée ranima mes forces abattues, je me mis à parcourir tous les ſentiers pratiqués ou non pratiqués de ce bois ; je parvins à la fin à en ſortir, & je treſſaillis de joie en voyant dans l'éloignement, au pied d'une chaîne de rochers, quelques conſtructions en forme de cabanes, & qui me firent croire que c'étoit là le bourg, le hameau, le village ou la ville où ſe tenoient les habitans de ce pays. J'avançai vers ces habitations ; mais comme j'en étois encore fort éloigné, & que la nuit qui commencoit

à s'épaiſſir, me fit craindre d'avoir pris pour des habitations humaines des cavernes pratiquées par la nature pour des lions & des ours, je délibérai quelque tems, incertain ſi j'irois juſques-là, ou ſi je ne ferois pas mieux de chercher dans la forêt même que je venois de quitter, un aſyle inacceſſible aux animaux féroces. Après beaucoup de réflexions, je pris hardiment le parti de tenter cette aventure, & duſſé-je trouver, au lieu d'hommes doux & compatiſſans, d'affreux antropophages, je préférai de ſervir de pâture à mes ſemblables, que d'aliment à de vils animaux. Je me mis donc à pouſſer des cris perçans; je ne reçus d'abord aucune ſorte de réponſe; je redoublai, & dans le moment où je déſeſpérois du ſuccès, j'apperçus à environ cinquante pas, venir à moi deux hommes, que la peur qui s'empara de mon ame, me fit prendre pour deux énormes géants, hauts au moins de vingt-cinq ou trente pieds. Cette épouvantable viſion me glaçant de frayeur, les appercevoir & m'enfuir fut pour moi la même choſe: je me jettai dans d'épaiſſes broſſailles qui bordoient le ſentier où je marchois; & m'étendant à ter-

re, j'examinai plus attentivement ces deux hommes qui, conſidérés avec moins de terreur, perdirent à mes yeux dix-neuf pieds au moins de la taille giganteſque que ma peur leur avoit donnée. Il eſt vrai qu'ils avoient chacun environ ſix pieds de hauteur, & c'étoit plus encore qu'il n'en falloit pour me perſuader que c'étoient deux antropophages. Ils s'approchèrent en ſilence, paroiſſant curieux de rencontrer celui dont les cris les avoient frappés. Ils étoient ſi près de moi, & ils cherchèrent ſi longtems, que j'eus tout le loiſir de les examiner, & cet examen ne fit d'abord que me confirmer dans ma premiere idée. Leur taille étoit très-élevée, & leur teint d'un olivâtre obſcur; leurs vêtemens conſiſtoient en une peau de bête ſauvage attachée autour du cou, & qui ne couvrant que leurs épaules & une partie du dos, étoit liée autour des reins; un bonnet de peau d'agneau couvroit leur tête; ils avoient tout le reſte du corps découvert, & ils s'appuyoient ſur une eſpèce de maſſue.

J'avoue que la nature ne m'a pas doué d'une rare intrépidité; mais, en ma place, peut-être de plus valeureux que moi euſſent

sent éprouvé aussi quelques mouvemens de frayeur : la mienne fut extrême, j'en conviens de bonne foi ; & la conversation que ces deux sauvages lièrent, la vivacité de leurs gestes, la rudesse toute extraordinaire de leur langage, la singularité de leur manière de parler qui ressembloit plutôt à des glousſemens de coqs d'Inde qu'à des expressions humaines ; tout cela m'épouvanta au point que je me promis bien de ne pas me montrer. Mais les précautions que je prenois pour me cacher, & m'enfoncer dans les brouſſailles, décélèrent ma retraite. Les deux sauvages pouſſèrent en même tems un cri de joie, & vinrent droit à moi ; ils ne tardèrent point à me découvrir, & malgré les efforts que je faisois pour me dérober à eux, l'un d'eux me prit par une jambe, & m'empêcha de m'enfoncer d'avantage, tandis que l'autre, après avoir écarté le ronces qui m'environnoient, & dont je n'avois pas senti les profondes piquures, tant ma peur étoit excessive, me prit doucement par les épaules, & me retira de cet asyle que j'avois tant de peine à quitter. Alors me croyant perdu, je me jettai aux pieds de ces deux

hommes, implorant leur miſéricorde par mes geſtes qui ſans doute étoient très-expreſſifs, & par mes pleurs, d'autant plus pathétiques, qu'ils n'avoient rien de feint. Les deux ſauvages ſouriant de ma crainte, articulèrent quelques expreſſions, & me raſſurant autant qu'il leur étoit poſſible, me paſſèrent doucement la main ſur le viſage, & prenant enſuite chacun une de mes mains qu'ils portèrent ſur leur cœur, ils me montrèrent leurs habitations, & me firent comprendre, par leurs geſtes, que je n'avois rien à craindre, & que quand je ſerois parmi leurs compatriotes, dans le village qu'ils me déſignoient, je connoîtrois combien mes allarmes étoient mal fondées.

Je n'étois rien moins que convaincu; mais ne pouvant mieux faire, je me rendis à leur invitation; j'affectai même, & vraiſemblablement d'aſſez mauvaiſe grace, une aſſurance que mon ame vivement affectée démentoit intérieurement. Je les ſuivis; ils me ménèrent dans une hutte plus grande que les autres, où nous fûmes reçus par un vieillard auquel mes deux guides parlèrent quelque tems: ils ſe retirerent enſuite, & je reſtai ſeul avec le vieux

sauvage qui, après m'avoir fort attentivement considéré, poussa quelques glousse-mens. A ces cris, parut une vieille femme suivie d'une jeune personne d'environ dix-huit ou vingt ans; c'étoient la femme & la fille de mon hôte; la premiere fort laide, & l'autre presqu'aussi dégoûtante. Ces trois sauvages eurent un entretien d'environ un quart-d'heure, dont je compris que j'étois le sujet: car, sur ce que les deux femmes lui répondirent en me regardant, le vieillard se tourna vers moi, & porta sa main à ma bouche, & ensuite à la sienne, comme s'il eût mangé: j'eus peu de peine à entendre ce qu'il desiroit de savoir; & pour répondre à sa politesse, je tirai un morceau de pain de ma poche, je le portai à mes levres, & branlant la tête, je le remis dans ma poche, pour lui faire comprendre que je n'avois aucun besoin de manger. Il parut satisfait de mon intelligence, fit signe aux deux femmes de se retirer, & me montrant une natte de jonc sur laquelle étoit étendue une peau de lion, il me fit signe de me coucher & de dormir paisiblement. J'étois très-fatigué, & à l'instant même, je me jettai sur ce lit, où je n'eus garde

de dormir, tant j'étois inquiet sur les suites de cette aventure, & impatient de connoître les hommes qui formoient la société dans laquelle j'allois vivre.

Le lendemain au point du jour, je ne m'éveillai point, attendu que le sommeil n'avoit point encore interrompu le cours de mes réflexions; mais je me levai; & toute la famille sauvage dormant encore, je me rassis sur mon lit, & j'y attendis le réveil du vieillard qui dormoit profondément à quelques pas de moi. Son sommeil fut prolongé jusques à environ dix heures avant midi; alors il s'éveilla, & la premiere chose qu'il fit en se levant, fut de venir à moi: il me parut surpris de me trouver debout de si bonne heure; & après quelques gestes affectueux, il me fit signe de le suivre, ouvrit la porte de sa cabane, & quand nous fumes dehors, il commença le cours de ses instructions; car c'étoit lui qui avoit été chargé de m'apprendre la langue de sa nation. Toute la difficulté consiste à prononcer les sons extraordinaires qui la composent, & qui n'ont rien de commun avec ceux d'aucune langue connue, la prononciation dépen-

dant uniquement de certains chocs de la langue contre le palais, & de certaines vibrations ou inflexions si étranges, qu'on a toutes les peines du monde à les imiter. Du reste, cette langue, de même que celle de toutes les nations sauvages, se réduit à un nombre très-peu considérable d'expressions, & qui, suivant la manière de les prononcer plus ou moins rapidement, avec plus ou moins d'inflexion, signifient mille diverses choses. La méthode de mon instructeur fut très-simple; il me montroit, en les nommant, les différens objets qui s'offroient à nos regards, & me faisoit répéter chaque expression, en désignant de la main l'objet exprimé, comme le ciel, la terre, les arbres, les cabanes, le soleil, la lune, le feu, la tête, &c. Je ne parvins qu'avec beaucoup de difficulté à prononcer, ou plutôt à glousser assez distinctement pour me faire entendre; mais cet obstacle une fois surmonté, j'épuisai bientôt tous les termes de ce rude & bizarre langage.

Pendant tout le cours de mon instruction, je ne vis que mon instructeur, & ne conférai qu'avec lui, sa vieille femme

& ſa fille ; ils avoient tous mille attentions pour moi, la derniere ſur-tout, à la figure de laquelle j'avois bien de la peine à m'accoutumer, & qui s'accoutuma ſi bien avec moi, qu'au bout de quelques jours, elle ne vouloit plus ni me quitter, ni ſouffrir que je m'éloignaſſe d'elle. Cependant, lorſque le bon vieillard me jugea aſſez inſtruit & en état d'entrer en ſociété avec ſes compatriotes, il leur fit ſçavoir qu'ils étoient libres de venir me voir ; que je ſerois enchanté de faire amitié avec eux. Mais avant que de me produire, & me croyant aſſez éclairé pour entendre ce qui lui reſtoit à me dire, & ce qu'il m'importoit ſi fort de connoître, il m'apprit que dans mon déſaſtre j'avois eu le bonheur d'avoir été abandonné ſur la côte des Hottentots, & que c'étoit-là le nom ſous lequel ſa nation s'étoit déſignée dans tous les tems. » Je ſçais, me dit-il, que beaucoup d'habitans de l'autre côté du grand lac, ou de la mer, qui n'ont vécu que peu de tems parmi nous, & que quelques-uns des nôtres ont ſuivi dans leur pays, nous confondent avec les Caffres, dont nous abhorrons les mœurs, les coutumes, les uſages, & qui n'eurent

jamais rien de commun avec nous : mais c'eſt là une très-grande erreur, & cette erreur nous afflige, parce qu'elle nous eſt injurieuſe. Nous différons autant de ces peuples ſanguinaires & féroces, par notre caractère doux & paiſible, que nous en différons par notre langue, qui n'a aucune ſorte de reſſemblance avec la leur. Le peuple Hottentot eſt beaucoup plus nombreux qu'on ne le croit dans vos climats ; il eſt diviſé en pluſieurs hordes ou tribus, qui forment autant de nations, toutes unies par les liens de l'amitié, & par les nœuds d'une concorde vraiment fraternelle ; tels ſont les Gaſſemans, les Kochuquis, les Suſſaquas, les Odiquas, les Chirigriquas, les Namaquas, les Attaquas, les Koopmans, les Haſſaquas, les Souquas, les Dunquas, les Dimaquas, les Gauriquas, les Honturiquas, les Chumtoncris, & les Heykoms. Quoique ſéparés les unes des autres par des plaines & des déſerts immenſes, ces diverſes tribus ſont toutes Hottentotes, ont le même caractère, ainſi que les mêmes coutumes & les mêmes uſages. Une fois adopté par nous, tu le ſeras également par toutes ces hordes

qui te regarderont comme un de leurs enfans. Mais pour être jugé digne de cet honneur, que nous n'accordons point indistinctement à tous ceux qui en seroient ambitieux, tu dois le mériter par quelque service important rendu à la patrie, soit en te signalant dans les combats contre nos ennemis, par quelque action d'éclat, soit actuellement, que le soleil de paix luit depuis long-tems sur nous, en terrassant par ton adresse ou par la force de ton bras, quelque bête féroce dont tu nous apporteras la tête. Ce sera pour lors, mon ami, que la nation entière chantera ta victoire & te proclamera héros: mais comme je soupçonne que tu n'as point encore assez d'expérience pour te commettre seul dans l'épaisseur de nos forêts, & y aller provoquer au combat un tigre ou un lion, exerce-toi sous les yeux, & par l'exemple des plus braves d'entre nos jeunes Hottentots: suis-les à la chasse; mérite leur estime; gagne leur amitié, tu obtiendras la mienne. Déja je me suis apperçu que ma fille t'est chère, & j'ai lu dans ses yeux attendris que tu es l'homme que son cœur choisiroit volontiers pour époux. Puisse-je voir

vos vœux satisfaits ! Il ne tiendra qu'à toi & aux éloges que tu mériteras de tes nouveaux concitoyens, de te voir servi par ma fille, & de t'unir à elle par les nœuds d'une étroite alliance «.

Ces propositions étoient sans doute bien flatteuses pour moi, quoique la vérité fût que j'étois, on ne peut pas plus, éloigné d'avoir de l'amour pour cette jeune Hottentote. Cependant je reçus les conseils & les promesses du bon vieillard avec autant de reconnoissance que si j'eusse en effet été fortement amoureux. Dégoûté, comme j'avois tant de raisons de l'être, de la société des hommes civilisés, je me faisois une délicieuse idée du calme dont je jouirois chez ce peuple honnête & sauvage ; & la douceur du caractère de la fille de mon hôte me promettoit des jours si paisibles, si fortunés, que je ne balançai point à accepter avec empressement l'union qui m'étoit offerte. Il n'y avoit qu'une chose qui ternissoit un peu la beauté des images que me présentoit la vie Hottentote que je me proposois d'embrasser : c'étoit le moyen qui m'étoit indiqué pour mériter les titres & les droits de citoyen du *Krall* ou

village duquel je desirois de ne jamais sortir. Ces moyens, quelque simples qu'ils fussent, me paroissoient de la plus invincible difficulté : car, naturellement très-pacifique, & même un peu timide, j'abhorrois trop la guerre & les dangers des combats, pour que je pusse prétendre à aucune sorte de gloire militaire ; & très-assurément je n'étois point du tout disposé à aller mesurer mes forces contre celles d'un lion, ou contre l'insatiable férocité d'un tigre. L'idée seule de ce moyen d'acquérir de la gloire me faisoit frissonner : j'eus cependant assez d'empire sur ma poltronnerie naturelle pour la cacher aux yeux de mon Mentor, & je lui répondis que je ne demandois pas mieux que de faire mes preuves, & de trouver quelqu'occasion de signaler ma force, mon patriotisme & mon intrépidité.

Dès ce jour même, nous allâmes, mon pere adoptif & moi, visiter, les uns après les autres, tous les Hottentots du village. Sur le compte que mon instructeur leur avoit rendu de mon zèle pour la nation, de la douceur de mon caractère & de mes bonnes qualités, je fus reçus dans chaque

lutte avec beaucoup de distinction, & mes nouveaux compatriotes me parurent surtout très-satisfaits de mes progrès dans l'intelligence du langage national. Les jeunes Hottentots, afin de seconder l'ardente ambition qu'ils me supposoient d'être solemnellement adopté, ne s'occupèrent plus que des moyens de me faire trouver une occasion propre à exercer mon courage. Dans cette vue, ils formèrent chaque jour, pendant près de trois mois, des parties de chasse plus pénibles les unes que les autres, & ils avoient grand soin de me confier les postes les plus dangereux ; enforte qu'il n'eût tenu qu'à moi de périr glorieusement, ou de m'illustrer par l'éclat d'une action héroïque, si la crainte du danger & l'amour de la vie, plus forts en moi que le desir de la célébrité, n'eussent veillé à ma conservation, & écarté avec adresse & sans affectation, tout ce qui eût pu arriver à mon individu, ou déceler l'excès de ma timidité. Comme on m'avoit instruit des signes & du bruit auxquels je pourrois reconnoître les approches des bêtes féroces, & la direction de leur course, je me servois avec adresse de cette utile connoissance

pour ne pas gêner leur passage : ensuite je lançois vigoureusement en l'air toutes mes fleches, & rejoignant mes braves compagnons de chasse, je faisois des récits effrayans des dangers que j'avois couru, de la fureur des animaux que j'avois blessés, & qui avoient emporté avec eux mes fleches profondément enfoncées dans leurs corps, & je terminois ma narration par des plaintes amères contre l'injuste rigueur de la fortune, qui sembloit s'attacher à me dérober le fruit de ma valeur. Ce mensonge innocent, & pour moi très-nécessaire, me réussit au point, que sur mon propre témoignage, on me regardoit comme l'un des plus intrépides héros, non-seulement du Krall que j'habitois, mais de toutes les contrées voisines.

Pendant que j'abusois ainsi de la crédulité de mes concitoyens, j'observois attentivement leurs mœurs & leurs coutumes, que j'avois tant d'intérêt à connoître, puisqu'il me paroissoit décidé que c'étoit parmi eux que j'allois me fixer. Je me contenterai de rendre compte ici de quelques-unes de mes observations sur les mœurs des Hottentots, moitié sauvages & moitié policés ;

je ne donnerai non plus qu'une legère idée de leurs coutumes, quelques-unes remplies de ſageſſe & d'humanité, & quelques autres d'une barbarie révoltante, & d'une abſurdité tout-à-fait inconcevable. Ils prennent, par exemple, un ſoin tout particulier d'accoutumer les enfans à la plus dégoûtante mal-propreté; & cette habitude devient ſi forte en eux, que l'on ne trouve nulle part ailleurs, d'hommes plus ſales, ni qui ſe plaiſent tant à l'être. Ils ſont dans l'uſage de hâter l'accouchement de leurs femmes, par le moyen d'une forte & enivrante décoction de tabac & de lait. A peine elles ſont délivrées, qu'ils frottent les nouveaux nés de fiente de vache : immédiatement après cette premiere opération, on les lave avec du jus de figues, & lorſqu'on les a laiſſés pendant une ou deux heures expoſés aux rayons du Soleil, afin que leur corps s'imprègne de cette liqueur, on les oint de graiſſe mêlée avec de la terre. C'eſt à la ſuite de cette préparation que le pere, ou à ſon défaut, la mere donne au nouveau né le nom de l'animal qu'elle aime le plus, par exemple, celui de cheval, de lion, de brebis, d'âne, de mulet, &c. Auſſi-tôt

qu'un enfant eſt ſevré, on lui apprend à fumer, & on le forme à l'exercice de la chaſſe. En Europe, l'on eſt dans l'uſage de prendre le plus grand ſoin pour donner aux enfans une bonne conformation, & il eſt ordinaire de voir les moyens qu'on emploie dans cette vue, produire des effets contraires & des hommes difformes, par cela même qu'on s'eſt trop attaché à les former dans leur enfance. Parmi les Hottentots, on ne connoît ni boiteux ni boſſus; & cependant, quoiqu'il n'y ait point ſur la terre de pays où les enfans ſoient auſſi négligés, les Hottentots ſont tous d'une taille élevée, droits & bienfaits: ils ont communement près de ſix pieds de haut; mais les femmes, dont l'enfance eſt encore plus négligée, ſont toutes beaucoup plus petites & ont les traits moins durs. La fille de mon hôte, celle qui m'étoit deſtinée, avoit cinq pieds deux ou trois pouces, & quoique prodigieuſement laide relativement aux Européennes, c'étoit ſans contredit la plus belle fille du village. C'eſt encore à cette ...cation dure & toute ſauvage, que l'on ... rapporter la vigueur des Hottentots, ... ne ſont guère ſujets aux maladies, &

qui vivent fort long-tems ſans éprouver les foibleſſes de la décrépitude. Leur ſanté eſt ſi robuſte, qu'elle reſiſte à l'accablante oiſiveté dans laquelle ils aiment à croupir: car l'amour de l'inaction eſt la paſſion dominante des Hottentots: ce ſont les hommes les plus pareſſeux de l'univers: ils n'ont pas ſeulement le courage de ſe couper les ongles; & ne veulent pas même ſe donner la peine de réfléchir. Suivant eux, penſer c'eſt travailler, & le travail, quelque léger qu'il ſoit, eſt le fléau de la vie: auſſi paſſent-ils les trois quarts de leurs jours dans une inertie totale, dans un état de ſtupeur étonnant. Malgré cette inaction habituelle, les Hottentots ſont, quand les circonſtances l'exigent, d'une activité ſinguliere; ils devancent à la courſe le cheval le plus rapide. Infatigables à la guerre, intrépides dans le combat, ils ſe ſervent avec beaucoup d'adreſſe de leur arc, lancent des pierres, & leurs rackums ou bâtons, avec tant de dextérité, qu'il eſt rare qu'ils manquent le but qu'ils ſe ſont propoſés de frapper. Vainqueurs inexorables, ils maſſacrent impitoyablement leurs ennemis vaincus, & portent le ravage &

la destruction jusqu'au dernier excès de la fureur & de la rage. Mais leur vengeance une fois satisfaite, ils reviennent à leur douceur naturelle & à la bienfaisance de leur caractère. C'est un spectacle vraiment intéressant que celui de l'amitié qui les unit entr'eux, de leur affection mutuelle, de leur hospitalité, de la compassion qu'ils montrent pour les malheureux, & sur-tout envers les étrangers : en un mot, on auroit de la peine à trouver chez bien des nations policées, autant de bon sens naturel, d'équité, de pudeur, qu'il y en a parmi eux

Ces qualités sont respectables sans doute, & les Hottentots les possedent au degré le plus éminent : c'est dommage qu'elles soient ternies par des usages absurdes & des coutumes barbares, inhumaines, qu'ils ne suivent & ne respectent que parce que leurs peres les ont constamment observées. Suivant l'une des plus atroces de ces coutumes, si une Hottentote accouche de deux jumaux mâles, ou d'un garçon & d'une fille, & que les parens étant riches, elle déclare n'avoir point assez de lait pour les nourrir, ou qu'étant pauvre, elle certifie ne pouvoir

pouvoir les élever : alors tous les hommes du village s'assemblent, donnent la permission de prendre le plus laid ou le plus mal-fait des deux enfans, & de l'enterrer vif, ou de l'exposer sur un arbre aux bêtes féroces ou aux animaux de proie ; & cette affreuse délibération est exécutée à l'instant. La coutume où ils sont d'exposer également les vieillards, lorsqu'ils sont parvenus à la décrépitude & hors d'état d'agir, n'est pas moins révoltante. Un vieux Hottentot, ancien chef de la nation, habitant du village qui m'avoit adopté, & voisin de mon hôte, étant parvenu aux jours les plus avancés, son plus proche parent mâle, & son héritier, au défaut d'enfans, fit assembler tous les hommes du Krall, & leur communiqua de sang froid & fort gravement le dessein où il étoit de se défaire de ce vieillard, dont il nous décrivit le malheureux état ; car j'étois un des délibérans, & c'étoit-là la premiere assemblée à laquelle on m'eût permis d'assister. Après avoir parlé des infirmités de son vieux parent, le jeune Hottentot nous pria d'ordonner qu'il fut séquestré. Cette demande ne souffrit aucune sorte de difficulté ; elle fut

accordée, & le jour de la ſequeſtration fixé au ſurlendemain. La nuit qui précéda le jour déſigné fut à peine écoulée, que le jeune Hottentot, parent & héritier du vieillard qu'on alloit expoſer, vint de cabane en cabane, nous prier tous les uns après les autres, de nous rendre chez lui: nous le ſuivîmes, & après qu'il nous eut abondamment régalés, il nous préſenta le vieillard, qui nous remercia de l'honneur que nous voulions lui faire de l'accompagner dans ſa retraite: enſuite, tous les convives ayant pris congé de lui, ſon parent l'aida à ſe placer ſur un bœuf de monture; & armés de nos fleches nous le conduiſîmes gaiement à une hutte nouvellement conſtruite au fond d'un vallon écarté. On eut ſoin de mettre à ſa portée quelques proviſions, trois fleches empoiſonnées, & quelques pots remplis d'eau; après quoi tous les Hottentos ſe retirèrent plus promptement encore qu'ils n'étoient venus, & l'abandonnèrent, s'embarraſſant fort peu qu'il périt de vieilleſſe, de faim, ou qu'il fût dévoré par les bêtes ſauvages.

A cet uſage près, qui, à la vérité, paroît fort inhumain, les vieillards Hottentots

jouissent de plus de considération que l'on n'en eut jadis à Sparte même pour la vieillesse. Respectés de leurs compatriotes, c'est eux que l'on consulte, que l'on écoute avec la plus religieuse vénération ; c'est à eux, sans distinction de rang ni de naissance, qu'appartiennent de droit les places les plus distinguées, soit dans les assemblées publiques, soit dans les fêtes & les repas particuliers. Il n'en est pas de même à l'égard des femmes Hottentotes, dont la condition est au contraire fort malheureuse. Abandonnées par leur maris aussi-tôt qu'elles commencent à vieillir, méprisées par les jeunes gens, en butte à leurs injures, elles sont encore exposées aux mauvais traitemens que leurs propres enfans leur font essuyer, aussi-tôt qu'ils ont atteint l'âge auquel ils sont reçus au nombre des hommes : dès ce moment ils peuvent outrager & battre impunément leurs meres. C'est encore un usage fort ancien chez ce peuple, & très-scrupuleusement observé, de retrancher l'un des testicules aux mâles, soit qu'ils croient que les enfans auxquels ils font subir cette cruelle opération, en deviendront plus agiles, soit pour les empê-

cher, comme ils le disent, de produire des jumeaux. La loi des Hottentots est si sévère à cet égard, que si quelqu'un d'entr'eux négligeoit d'exercer cette mutilation sur ses enfans, il souleveroit contre lui tous ses compatriotes, qui le feroient périr dans les supplices.

L'esprit plein des réflexions que me suggeroient ces usages, & l'ame pénetrée de tristesse sur le sort du malheureux vieillard que je venois d'accompagner dans la vallée solitaire, je repris le chemin du village, & profondément enfoncé dans mes sombres méditations, je m'éloignai sans m'en appercevoir du reste du cortège : ayant pris par erreur une route différente, je m'engageai dans des bruyeres, où bientôt je fus très-surpris de me trouver seul & égaré au point que je ne sçavois plus ni ce qu'étoient devenus les Hottentots que je suivois, ni comment je pourrois retrouver la route du village. J'étois dans cette incertitude, lorsqu'un objet inattendu me jetta dans un embarras bien plus cruel ; je marchois rapidement dans un sentier dont je cherchois l'issue, lorsqu'un horrible léopard étendu au milieu de ce sentier, s'of-

frit à mes regards, & glaça mon ame d'effroi. Pétrifié à cette rencontre inopinée, je jettai un cri perçant, & m'enfuis au plus vîte, me croyant encore plus rapidement pourſuivi par le monſtre. La peur qui m'agitoit, ne me permettant pas d'obſerver fort exactement les lieux où je paſſois, ni l'épaiſſeur des ronces qui embarraſſoient ma route, je me ſentis arrêté par mes vêtemens, & ne doutant point que ce ne fût le léopard qui s'élançoit ſur moi, & qui alloit me dévorer, je me mis à crier de toutes mes forces, & je croyois déja ſentir la dent cruelle de la bête féroce : mais à la fin, la douleur n'augmentant point, & ne concevant pas ce qui pouvoit ſuſpendre la fureur du léopard, je pris ſur ma terreur de regarder derrière moi, & je fus agréablement ſurpris de me voir arrêté par une forte ronce dont les piquantes épines étoient profondement enfoncées dans mon dos. J'en fus quitte pour quelques douloureuſes égratignures, & cet éclairciſſement me donnant un peu d'aſſurance, j'oſai prendre l'audacieuſe réſolution de diriger mes pas vers l'objet de ma crainte. J'avoue que ce ne fut qu'en frémiſſant que je tentai cette périlleuſe en-

treprise ; mais je l'exécutai avec tant de prudence, qu'il n'étoit guère possible que je fusse surpris par mon formidable ennemi. A mesure que j'avancois, je redoublois de vigilance & de précaution. J'apperçus une seconde fois le léopard qui n'avoit point changé d'attitude ; mais sa tranquillité apparente n'empêcha point que son aspect ne fit sur mon ame la même impression de terreur que j'avois éprouvée quelques momens auparavant. Mon premier mouvement fut la fuite : mais à force d'insulter moi-même à ma poltronnerie, je parvins à me rassurer, & la honte que j'eus de ma lâcheté fut telle, que je revins pour la troisième fois vers la bête féroce. Quelques efforts pourtant que j'eusse faits pour exciter ma valeur, elle ne l'étoit pas au point de me précipiter en téméraire au milieu du danger. Cette acte d'héroïsme me paroissoit fort inutile, & pour ne rien hasarder, je crus devoir m'arrêter à une distance assez considérable pour me rassurer sur les événemens. Je restai là quelques instans à observer le léopard dont l'inaction totale enhardit tellement mon courage, qu'après avoir examiné derrière moi,

& ne voyant aucun obſtacle qui pût retarder ou gêner ma retraite, ſuppoſé qu'elle fût néceſſaire, je jettai de grands cris ; ils ne firent aucune ſenſation ſur la bête féroce qui reſtoit toujours dans la même ſituation. Cette immobilité me paroiſſant fort extraordinaire, j'allai vers le monſtre, toujours avec beaucoup de précaution ; & faiſant un long détour, je me plaçai à une diſtance égale du côté oppoſé. Je ne l'avois conſidéré juſqu'alors que par le dos ; mais le nouveau point de vue ſous lequel je l'obſervai, m'éclaira ſur la véritable cauſe de cette tranquillité qui m'avoit tant ſurpris. Ce léopard n'avoit eu garde de ſe mouvoir, attendu qu'il étoit mort, comme le dénotoit une fleche qui lui avoit percé le cœur, & qui y étoit reſtée. Tranquilliſé par cette découverte, j'approchai à différentes repriſes, mon arc tendu, & prêt à lancer une flêche au plus léger mouvement de l'animal, qui vraiſemblablement étoit expiré il y avoit pluſieurs heures, & qui ne conſervoit aucun reſte de chaleur. Quand je me fus bien convaincu de ſon état, je mis courageuſement le ſabre à la main, & je coupai la tête de la bête

féroce. Enorgueilli de ce triomphe, & chargé de ces honorables dépouilles, je poursuivis ma route. Pour comble de bonne fortune, avant que d'arriver au Krall, je rejoignis une troupe de jeunes Hottentots avec lesquels j'étois parti le matin. Mes mains ensanglantées, cette tête de léopard que je portois à la pointe de mon sabre, la joie intérieure qui m'animoit, les témoins de ma victoire, & la certitude où j'étois de n'avoir été vu de personne pendant mon action héroïque ; toutes ces circonstances me donnoient un air de bravoure & de triomphe qui en imposa au point que je fus reçu au bruit des applaudissemens & des acclamations. Je n'attendis point que l'on m'interrogeât sur les détails de mon combat ; je mêlai dans le compte que je rendis de mon aventure des circonstances si terribles & si glorieuses pour moi, qu'il n'y eut aucun de mes compatriotes qui ne me cédât l'honneur de la bravoure & de l'intrépidité.

La Déesse à la double trompette, l'éclatante Renommée avoit déja porté la nouvelle de mon triomphe de cabane en cabane dans toute l'étendue du Krall. Hommes, femmes, enfans, vieillards, tous les habitans se hâ-

tèrent de venir au devant de moi. Plus empreſſé que ſes concitoyens, & prenant à ma gloire un plus vif intérêt, mon hôte qui les dévancoit tous, fut le premier à m'embraſſer, & me ſerrant dans ſes bras, le cœur rempli de joie & les yeux humides de larmes : » O mon fils, me dit-il, tu combles tous mes vœux ; la nation impatiente de remplir les dernieres cérémonies de ton adoption, n'attendoit plus pour te compter au nombre des plus braves Hottentots, que cette preuve de courage, de force & d'héroïſme. Viens dans ma cabane, ô mon fils, viens oublier dans les douceurs du repos l'excès de tes fatigues, entendre les éloges conſacrés à ta valeur, & te diſpoſer à recevoir l'honneur du titre glorieux de héros & d'invincible défenſeur de la patrie ; titre illuſtre, dont le chef de nos Prêtres viendra te décorer de la part de nos Dieux «. Je ne ſçais, répondis-je, ni ce que c'eſt que la coutume Hottentote dont vous me parlez, ni comment je dois me conduire pour recevoir dignement l'honneur de ce glorieux titre. Inſtruiſez-moi, mon pere, & apprenez-moi ce que j'ai à faire pour remplir décemment cette auguſte cérémonie. » Suis-

moi, repartit mon officieux Mentor ; déja je te regarde comme l'epoux de ma fille, & j'ai presqu'autant d'intérêt que toi-même à te voir bientôt revêtu de la dignité distinguée à laquelle tes hauts faits vont t'élever. Tout consiste, ajouta-t-il, lorsque nous fûmes arrivés dans sa cabane, à garder un noble silence, quelques louanges qu'on te donne, & quelques flatteuses que soient les marques de distinction que le chef de nos Prêtres daignera t'accorder. Parmi-nous, le titre de héros n'est jamais profané, & ce n'est qu'après les preuves les plus fortes & les plus évidentes que la nation le donne. Lorsqu'un généreux Hottentot a eu l'audace d'attaquer seul une bête féroce, & la gloire de la terrasser, il est élevé au rang des héros du premier ordre. Pour se montrer digne de cet auguste récompense, aussitôt qu'il est de retour de cette périlleuse entreprise, il se retire dans sa hutte, se place au centre, s'accroupit, & attend la visite du chef de nos *Suris*, qui, envoyé de la part des Dieux & de la nation, vient le féliciter de son exploit héroïque, & l'avertir que le peuple assemblé l'attend pour lui rendre les honneurs presque divins,

accordés à ſon courage par la reconnoiſſance nationale «.

Tout cela me parut facile à obſerver ; je m'étendis au milieu de la hutte, & dès le lendemain, vers les dix heures du matin, un vieillard, chef des Prêtres Hottentots, vint me préſenter les hommages de tous les habitans du Krall, & me remercier du ſervice ſignalé que mon invincible courage leur avoit rendu la veille, en faiſant expirer ſous mes coups le plus formidable ennemi des troupeaux & des hommes. Tous nos concitoyens, ajouta-t-il, attendent la préſence de leur généreux défenſeur pour faire éclater les tranſports de leur reconnoiſſance ; hâte-toi, guerrier magnanime, viens recevoir le prix dû à tes héroïques exploits. A ces mots je me levai, & conformément aux inſtructions de mon hôte, je ſuivis d'un air fier le vieux député, qui me conduiſit ſur la place publique au milieu du village. Là, je m'aſſis à la manière des Turcs, les jambes croiſées, les mains ſur la poitrine, & les yeux fixés ſur la tête du Léopard placée devant moi. Tous les Hottentots du Krall ſe rangèrent dans la même attitude autour de moi, formant

un cercle dont j'occupois le centre. Après quelques acclamations suivies d'un moment de silence, le même chef des Prêtres qui étoit venu dans ma cabane, me harangua au nom de la nation, se leva du milieu de l'assemblée, vint vers moi, fit trois profondes révérences, détacha sa ceinture, & tournant gravement autour de mon héroïque figure, m'arrosa fort abondamment de son urine, depuis la tête jusqu'aux pieds. Je n'avois aucune sorte de connoissance de cette cérémonie, & recevant fort mal cette aspersion que les Hottentots regardent comme la plus sublime & la plus énorgueillissante des distinctions, je me levai fort en colère, & je me disposois à déconcerter par de vigoureux coups de poing la gravité du Prêtre, lorsque mon instructeur se doutant de mes dispositions, se hâta de venir à moi, & de m'avertir de contenir ma sensibilité : » Tu te perds, me dit-il, le vénérable chef de nos Suris te traite comme nos idoles, il te rend les honneurs divins; rends-lui graces de l'urine sacrée qu'il vient de répandre sur toi : attends avec tranquillité la fin de la cérémonie ; il y va de ta tête. Cet avis & l'étonnement dans lequel

la vivacité de mes mouvemens avoit jetté les Hottentots, ſuſpendirent la fureur qu'avoit excité dans mon ame cet aſperſion, dégoûtante à la vérité, mais qui n'étoit, ſuivant la coutume du pays, rien moins qu'injurieuſe. Ainſi, au lieu de me jetter ſur le chef des Suris, comme j'en avois eu l'intention, je feignis de ne m'être levé que pour lui témoigner plus décemment l'excès de ma reconnoiſſance, & après m'être profondément incliné devant lui, je me raſſis : deux Hottentots apportèrent avec beaucoup de gravité le calumet : ils le remirent au Suri, qui l'ayant rempli de tabac, y mit le feu, alla s'aſſeoir au milieu de l'aſſemblée, tira deux ou trois gorgées de fumée, & remit la pipe à ſon voiſin ; celui-ci fit de même, & le calumet paſſant de bouche en bouche, fit le tour du cercle juſqu'à ce que le tabac fut conſumé. Alors le prêtre reprit le calumet, & le ſécouant au deſſus de ma tête, répandit ſur mon corps la cendre qu'il renfermoit. A ce ſignal l'aſſemblée pouſſa trois acclamations, & chacun ſe levant, ils vinrent tous, les uns après les autres, m'embraſſer & me féliciter de l'honneur que j'avois reçu.

La cérémonie terminée, je fus ramené en triomphe dans ma cabane, où pendant trois jours entiers, je fus régalé aux dépens du village, des meilleures viandes du pays. Durant ces trois jours de fête, mon vieux hôte & sa fille ne me quittèrent pas, le pere assis à côté de moi, & la fille fort empressée à me servir.

Sur la fin du troisieme jour, le bon vieillard ayant rassemblé ses parens, ses voisins & ses amis, fit avancer sa fille, & après lui avoir ordonné de se prosterner à mes pieds, il leur parla ainsi: »Mes chers concitoyens, celui que vous avez cru digne d'être compté au nombre des enfans de la patrie, celui dont vous avez récompensé la valeur, le destructeur du léopard, l'ami des Hottentots & le défenseur de nos loix, desire de s'unir encore plus étroitement avec nous; il veut être le mari de ma fille, ma fille veut être son épouse; je le souhaite, j'y consens, approuvez-vous que ce mariage s'accomplisse demain «. Tous les convives applaudirent au choix du bon vieillard: je relevai sa fille qui m'embrassa, & porta le baiser d'union à l'assemblée; en un mot, il fut décidé que

tous les habitans du Krall ſeroient convoqués pour le lendemain au lever du ſoleil.

Si le ſort m'eût fait naître parmi les Hottentots, peut-être l'impatience de la fille de mon hôte eût été plus ardemment ſecondée par mes vœux: car la vérité eſt qu'elle deſiroit plus vivement d'être ma femme que je ne ſouhaitois d'être ſon époux: elle m'inſpiroit même, ainſi que ſes compagnes, un dégoût peu propre à me mettre en état de répondre à ſes amoureux deſirs: ſa figure preſque hideuſe, le moyen qu'elle prenoit, ſuivant l'uſage national, pour s'embellir, la puanteur que la graiſſe corrompue dont elle s'oignoit exhaloit de tout ſon corps; enfin, ſon exceſſive malpropreté ne me rendoit rien moins qu'attentif & preſſant: mais par malheur j'avois promis à ſon pere de devenir ſon gendre, & dans la triſte ſituation où la fortune m'avoit réduit, je n'avois rien de mieux à faire.

Le lendemain au point du jour je fus réveillé en ſurſaut par un effroyable tumulte cauſé par une foule de Hottentots qui rempliſſoient la cabane, & auxquels répondoit par des cris & des chants, une

multitude assemblée devant la hutte. J'avois tellement oublié l'engagement que j'avois contracté la veille, que j'aurois eu bien de la peine à deviner le motif de cette bruyante fête, si ma jeune Hottentote, qui ce jour-là me parut infiniment plus effroyable qu'à l'ordinaire, ne fût venue, conduite par son pere, se placer à mes pieds sur la natte qui me servoit de lit. Je me levai fort précipitamment. Plusieurs jeunes gens apportèrent de grandes chaudieres remplies de graisse de mouton récemment fondue; ils se retirerent, & douze jeunes filles apportèrent à leur tour des vases de terre remplis de terre rouge détrempée. Alors toute la compagnie, hommes & femmes, moi seul & ma femme exceptés, se dépouillèrent, & pendant que les hommes s'oignoient tout le corps de graisse, les femmes se barbouilloient le front, les joues, le menton, le sein & le dos de cette terre rouge, ce qui, contre leur intention, les rendoit, à mes yeux d'une épouvantable laideur.

Après les préparatifs de cette toilette sauvage, ma fiancée me prit par la main, & nous sortîmes de la hutte suivis de ce nombreux

nombreux cortège. Nous nous rendîmes au même lieu où quatre jours auparavant j'avois reçu le titre de héros. Là, mon horrible amante me quitta ; l'on me fit asseoir à terre, & tous les hommes se rangèrent en cercle autour de moi dans la même attitude, tandis qu'à une distance d'environ trente pas, les femmes, également assises, formèrent un cercle autour de ma fiancée. Alors deux Suris ou Prêtres, portant un vase rempli de graisse de mouton, entrèrent dans l'enceinte dont j'occupois le centre, me dépouillèrent, ne laissant sur mon corps que ma ceinture, & m'oignirent de cette graisse dont l'infection pensa m'étouffer. Deux autres Suris faisoient avec de la terre rouge la même cérémonie à l'égard de ma future épouse. Quand je fus enveloppé de cette graisse très-puante, les deux Prêtres se mirent à lâcher, en tournant autour de moi, leur abondante urine sur toutes les parties de mon corps, pendant qu'un Hottentot m'enseignoit & m'aidoit à retenir avec la graisse dont on m'avoit frotté, cette liqueur infecte, de crainte qu'il n'en tombât aucune goutte à terre. Cette religieuse & dégoûtante cérémonie fut répétée

juſqu'à trois fois, & ce ne fut que quand la ſource de cette ſale aſperſion fut tarie, que mon épouſe s'élançant du cercle des femmes dans l'enceinte où j'étois, vint, inondée de la même liqueur & barbouillée de terre rouge, me donner un baiſer dont l'inſupportable infection me cauſa les plus fortes nauſées. Je n'en pouvois plus, & tandis que tous les aſſiſtans s'empreſſoient de me féliciter ſur mon bonheur, je faiſois les plus grand efforts ſur moi-même pour ſurmonter le dégoût que me donnèrent cet excès d'infection & l'immonde liqueur dont j'étois inondé. Cependant mon ardente épouſe, plus ſenſible à l'attrait du plaiſir qu'aux acclamations publiques, me prit par la main & m'entraîna vers la cabane de ſon pere. Je fis ce que je pus pour répondre à ſon empreſſement ; mais je ſecondois mal ſon amoureuſe impatience, & j'avoue de bonne foi que je ne la ſuivois que forcément. Nous y arrivâmes pourtant dans cette hutte fatale, & nous n'y fûmes pas plutôt entrés, que ma femme fermant la porte m'entraîna ſur la natte, & ſe mit à me prodiguer des careſſes qui ne firent que m'anéantir de plus en plus. Toutefois, ex-

cité, non par l'amour, encore moins par l'attente du plaisir, mais par la crainte du ressentiment de ma Hottentote outragée, j'allois me disposer à surmonter mes dégoûts, lorsque dans sa pressante ardeur, l'indiscrete main de ma femme s'étant égarée, elle s'élança de la natte, & s'enfuit à l'extrêmité de la cabane en poussant des cris horribles; je l'appellai, & elle ne me répondit que par les expressions les plus injurieuses; je voulus aller à elle, & me saisissant avec une force que je ne lui supposois pas, elle me terrassa, & me dit que si j'osois rien entreprendre elle m'étrangleroit. En effet, elle me serra si fortement la gorge, qu'à mon tour je poussai d'effroyables hurlemens : elle crioit plus fort que moi; & le tapage affreux que nous faisions l'un & l'autre, paroissant tout extraordinaire aux Hottentots qui s'étoient rassemblés devant la cabane, ils en enfoncèrent la porte, & eurent toutes les peines du monde à m'arracher des mains de mon épouse, qui vouloit à toute force m'étrangler comme un monstre indigne de jouir de la lumiere.

Mon beau-pere se doutant à peu près d'où pouvoit provenir cet accès de rage,

fit sortir tout le monde, & quand nous fûmes seuls : D'où vient, demanda-t-il à sa fille, ce transport de fureur ? De quoi accuses-tu ton époux ? De quel crime le punis-tu ? De n'être point un homme, répondit ma femme en sanglotant ; c'est un monstre, un perfide qui viole nos loix, & qui voulant me rendre la victime de sa difformité, m'a exposée à être lapidée : en un mot, il ne peut naître de lui que des jumeaux : ô mon pere, il n'a eu rien de retranché ; puisqu'il faut tout dire, il est double. Le bon vieillard, après quelques momens de silence : » Ma fille, lui dit-il ; si tu ne t'es point trompée, tu as bien fait sans doute de te refuser à lui ; mais il est des moyens de le rendre digne de toi ; il suffisoit de m'avertir, & sans faire d'éclat, j'eusse aisément remédié à cet inconvénient «. Ensuite s'adressant à moi : » Etranger, me dit-il, le crime n'est point consommé, & le mal n'est point sans remède. L'opération te paroîtra douloureuse ; mais elle sera courte, & dans deux jours tu ne t'en ressentiras plus ; laisse-moi t'examiner «. J'ignorois absolument ce que signifioit ce propos, & ne sçachant à quoi tout cela

aboutiroit, je me laiſſai examiner par le vieillard, qui n'eut pas plutôt jetté les yeux ſur l'objet de ſon obſervation, que prenant deux cailloux : » Ce n'eſt pas la premiere fois que j'ai fait cette opération, dit-il ; tiens-toi ſeulement renverſé ; je vais en écraſer un, & te rendre véritablement homme & Hottentot «. A ſon geſte & à la manière très-bruſque dont il s'y prit pour me renverſer ſur la natte, devinant ſa cruelle intention, j'uſai de toute ma force, & me jettant ſur le trop charitable opérateur, je le renverſai à ſon tour, & écartant ma tendre épouſe qui s'efforçoit de me retenir couché ſur le dos, j'arrachai les pierres tranchantes des mains du vieillard, & les conjurant l'un & l'autre de m'écouter avant que de me contraindre à uſer contr'eux de violence : » Ce n'eſt pas mon état actuel qui expoſera mon épouſe & moi-même, leur dis-je ; mais ce ſeroit préciſément l'opération fatale que vous vous efforcez de me faire ſubir qui produiroit inévitablement les générations monſtrueuſes & la ſurabondance de fécondité proſcrite par vox loix. Ecoutez-moi, de grace, ô mon pere, & vous ma chere épouſe ; c'eſt la

vérité même qui vous parle par ma bouche. Dans nos contrées Européennes les hommes ſont, comme par-tout ailleurs, aſſujettis à l'influence du climat ; mais chez nous l'action du climat eſt toute différente, elle eſt même entiérement oppoſée à la manière avec laquelle le climat influe ſur vous. Ici, les Hottentots ne peuvent conſerver toutes les parties du corps qu'il tiennent de la nature, ſans être preſque phyſiquement aſſurés de procréer des jumeaux: c'eſt tout le contraire en Europe, où les jumeaux ne ſont conſtamment engendrés que par des peres *Orchis*, ou *Triorchis* ; (expreſſions ſçavantes dont je leur fis connoître la ſignification,) mais à l'égard, continuai-je, des hommes *Diorchis*, tels que nous naiſſons tous, jamais on n'en a vu aucun qui ait eu le malheur de produire des jumeaux ; à moins que par un accident funeſte, exactement ſemblable à celui que vous alliez me faire éprouver, un *Diorchis* n'ait été mutilé ; car dès-lors il ne ſort plus de lui que des jumeaux ; ſans doute parce que la liqueur prolifique reſſerrée & contrainte dans un eſpace moitié moins étendu que celui qu'elle devoit occuper,

en ſort par cela même avec plus de force & plus abondamment ; en ſorte que la plus ſûre voie de me perdre, & avec moi ma femme & nos enfans, étoit préciſément la voie que vous alliez choiſir par une ſuite de la fauſſe comparaiſon que vous penſiez pouvoir faire de moi avec le reſte des individus Hottentots. Arrêtez vous donc, ô mon pere, ſi vous avez quelque amitié pour votre fille & votre gendre, & ſuſpendez du moins votre funeſte opération, juſqu'au tems ou la naiſſance d'un ſeul enfant vienne achever de vous convaincre : car, ſi je n'étois point aſſuré de ne jamais produire des jumeaux ; ſi j'avois à craindre pour ma femme un double enfantement, ne ſerois-je pas le plus inſenſé des hommes de préférer la perte de ma vie, & celle de ma femme à une opération ſi legère & ſi peu douloureuſe « ? Cet abſurde raiſonnement me paroiſſant faire beaucoup d'impreſſion ſur mon beau-pere, ainſi que ſur ſa fille, j'ajoutai, d'un ton à les perſuader encore d'avantage : » Au reſte, c'eſt pour votre intérêt bien plus que pour moi-même, que je viens de vous avertir de l'irréparable malheur dans lequel vous vouliez

vous précipiter. Un homme qui a le courage d'affronter les bêtes féroces ; un homme qui ſe fait un jeu de terraſſer les tigres & les léopards, ne craint pas d'être ſoupçonné de redouter un mal léger ; & pour peu que vous doutiez encore de la vérité de mes aſſertions, reprenez vos cailloux, rendez-moi tel que vous deſiriez de me voir, & quelque douloureuſe que puiſſe être l'opération, examinez ſi une plainte, un ſoupir, une larme déconcerteront ma conſtance, & troubleront ma tranquillité.

Mon beau-pere & ſa fille convaincus & frappés du ton d'aſſurance avec lequel je les invitois moi-même à me mutiler, ne doutèrent plus de la vérité des éclairciſſemens que je venois de leur donner, & mon beau-pere m'embraſſant, jura qu'il aimeroit mieux s'arracher la vie de ſes propres mains, que de me ſuppoſer ſuſceptible de crainte, ou aſſez lâche pour recourir au menſonge, dans la vue d'éviter une douleur peu faite pour effrayer le grand cœur d'un héros : enſuite me laiſſant avec ſa fille, il ſortit, & alla faire part au peuple Hottentot de ce qui venoit de ſe paſſer. Mon épou-

ſe raſſurée ſur les événemens, s'abandonna à toute la tendreſſe que j'avois eu le malheur de lui inſpirer, & à laquelle je répondis le moins mal qu'il me fut poſſible. A force d'efforts ſur moi-même, je parvins à lui dérober le dégoût inſurmontable que ſa vue m'inſpiroit, & afin de me diſtraire de cet objet trop odieux, je feignis une forte paſſion pour la chaſſe ; enſorte que je ſortois de ma cabane au point du jour, & que j'avois grand ſoin de n'y rentrer que quelque tems après le coucher du ſoleil. La barbarie des coutumes Hottentotes, l'abſurdité de leurs uſages, la groſſiéreté de leurs mœurs, & plus que tout peut-être, la laideur inſupportable de ma femme, me donnoient tant de dégoût pour cette région & ſes ſauvages habitans, que je formai la périlleuſe réſolution de m'en éloigner auſſi-tôt que j'aurois aſſez exactement reconnu le pays, pour le quitter, ſans crainte de m'égarer ou d'être découvert dans ma fuite. Je conviens qu'il y avoit une eſpèce d'ingratitude dans ce projet d'évaſion ; mais je la croyois néceſſaire à ma tranquillité, au bonheur de mon exiſtence. Dans cette vue, j'invitai

quelques jeunes Hottentots à m'accompagner à la chaſſe; & ſans qu'ils puſſent ſe douter de mes intentions, je pris d'eux les plus exactes informations ſur les diverſes routes qui conduiſoient au rivage & au-delà des habitations Hottentotes. Quand j'eus pris à ce ſujet tous les éclairciſſemens dont je croyois avoir beſoin, je ne m'occupai plus que des moyens que je mettrois en uſage pour aſſurer ma fuite.

Un incident auquel je ne m'attendois pas, vint hâter le moment de l'exécution de mon projet de retraite. Un ſoir qu'après une courſe longue & pénible, je rentrois dans le Krall accablé de fatigue, & ne ſongeant qu'à prendre du repos, je fus très-étonné du ſoin que tous les Hottentots, mes voiſins & mes amis prenoient de m'éviter, & de ſe renfermer à meſure que je m'approchois d'eux. Je ne ſçavois à quelle cauſe attribuer ce froid accueil; j'en fus bientôt inſtruit. J'entrai dans ma cabane, & ma femme qui y étoit avec ſon pere, ne m'eut pas plutôt apperçu, qu'elle ſortit avec précipitation, daignant à peine jetter ſur moi un coup d'œil de mépris. J'allois demander à ſon pere ce que ſignifioit

une ſemblable réception, lorſque prévenant ma demande, & m'interrogeant d'un ton froid & ſévere : » Européen, dit-il, es-tu le fils de la vérité, ou l'enfant du menſonge ? As-tu le cœur d'un Hottentot, ou l'ame vile & lâche d'un eſclave ? Ai-je donné à ma fille un époux digne d'elle, ou ai-je choiſi pour gendre un impoſteur qui me déshonore par la fauſſeté de ſes récits, & la lâcheté de ſes actions « ? Très-étonné de ces queſtions : Quelles preuves, répondis-je au viellard irrité, avez-vous des vices odieux dont vous me ſoupçonnez atteint ; de quelles impoſtures m'accuſez-vous ? Quel homme aſſez audacieux, aſſez ennemi de ſoi-même, oſe douter de ma valeur, ou répandre des nuages ſur l'héroïſme de mes grandes actions ? » Tu ne le connoîtras que trop tôt, répondit mon beau-pere, tu ne le connoîtras que trop tôt, cet homme qui ne t'accuſe pas ſeulement, mais qui, par l'évidence des preuves les plus inconteſtables, démontre la lâcheté de ta conduite. Cet homme auſſi redoutable au combat, que ſage & vrai dans ſes diſcours, eſt le valeureux fils de notre grand Suri ; c'eſt le plus brave & le plus

intrépide de tous nos Hottentots. Absent depuis quatre lunes, il n'est revenu qu'aujourd'hui parmi-nous. Informé des honneurs que nous t'avons rendus, & du titre de héros que nous t'avons accordé en récompense de la victoire que tu prétends avoir remporté sur un léopard, il a déclaré hautement que le récit pompeux que tu as fait de ton triomphe, n'est qu'une insigne imposture : il soutient que ce fut sous ses coups, & non sous les tiens, que ce léopard expira le jour même du départ de ton accusateur, qui peu énorgueilli d'un triomphe qui n'ajoutoit aucun nouvel éclat à sa gloire, s'étoit contenté de laisser sa fleche empoisonnée dans le cœur du léopard terrassé. Nous avons demandé des preuves plus convaincantes de ce fait, & ton dénonciateur, suivi de douze Hottentots, est allé sur le lieu même où tu dis avoir tué cette bête féroce. Parmi les restes du cadavre de cet animal, on a trouvé la fleche meurtrière sur laquelle est empreinte la marque du fils du grand Suri. Moins flatté de sa victoire, qu'indigné de la lâcheté de ta conduite, & honteux de notre crédulité, ton accusateur m'a chargé de t'annoncer

qu'il eſt dans la ferme intention de te combattre demain, ſur cette même place où tu as uſurpé des honneurs & un titre qui ne te ſont point dûs : j'ai accepté en ton nom ce combat indiſpenſable, aux conditions preſcrites par nos loix. S'il te reſte quelque ſentiment de honte, ſi la nature a mis dans ton cœur quelque étincelle de courage, prépare-toi à réparer par ta valeur le tort que tu as fait à toi-même, à ma fille & à moi.

Raſſuré par l'intervalle qui devoit s'écouler juſqu'au moment de ce combat dont l'idée portoit le trouble & la terreur dans mon ame, je cachai autant qu'il fut en moi la crainte qui m'agitoit, & affectant la plus grande tranquillité : je dédaigne, répondis-je au pere de ma femme, de repouſſer par des injures la noirceur des calomnies que vomit contre moi ce fils ſi valeureux de votre grand Suri : demain l'inſolent apprendra à quel danger s'expoſe quiconque oſe douter de mon courage & de mon intrépidité : je l'accepte avec joie, ſon défi téméraire, & j'irois dans cet inſtant même le provoquer, ſi l'imprudent n'eût prévenu mon plus preſſant deſir en me préſentant

le combat. Je m'y soumets aussi très-volontiers à ces conditions dont tu me parles, que j'ignore, & qu'il ne tiendra qu'à toi de me faire connoître. » Elles sont simples, quoiqu'un peu rigoureuses, répartit le vieil Hottentot; si, contre mon attente, la fortune te favorise, & que la force de ton bras oblige ton ennemi de s'avouer vaincu; comme les preuves qu'il donne de la vérité de ses accusations sont d'une évidence frappante, tu ne pourras lui imposer qu'un exil de dix lunes : mais si la victoire, qui jusques à ce jour ne l'a point abandonné, se déclare pour lui, nos loix, qui ont déja prononcé sur ton crime, ne te laissent aucun espoir, & il ne dépendroit pas même de la générosité de ton vainqueur de t'accorder la vie : tu seras attaché au poteau des captifs, écorché vif & tourmenté au gré des Hottentots indignés de ton imposture, jusqu'à ce que la mort vienne terminer ton supplice : j'animerai moi-même ma fille contre toi, & nous serons les plus inexorables de tes bourreaux. Jusqu'alors je ne forme des vœux ni pour toi, ni pour ton ennemi; je connois sa valeur & son intégrité; mais tu m'as été cher : je me déci-

dérai ſur le champ de bataille, l'iſſue du combat fixera mon incertitude. Paſſe ici le reſte de la nuit, je t'y laiſſe : je ſerois trop honteux d'y reſter plus long-tems avec toi; je vais joindre ma fille, & comme elle, je ne veux te revoir qu'en préſence du fils de notre grand Suri «.

En achevant ces mots, le vieux ſauvage ſe retira, & je ne tardai guère moi-même à ſortir de la hutte. Le tems étoit fort orageux, & la pluie ſecondoit merveilleuſement ma fuite. Quand je jugeai que tous les Hottentots du Krall étoient endormis, ou du moins renfermés dans leurs cabanes, je pris autant de proviſions que je crus en avoir beſoin pour trois ou quatre jours, & ſortant avec beaucoup de précaution, je m'éloignai du village, & gagnai à pas précipités les routes qui m'étoient les plus connues, & d'où j'étois ſûr de me rendre, ſans m'égarer, ſur le rivage de la mer.

Les Hottentots paſſent avec raiſon pour les plus agiles des hommes; mais jamais Hottentot ne courut auſſi rapidement que je marchai pendant cette nuit & une partie du jour ſuivant. Ce qui m'étonnoit moi-

même, c'eſt que malgré cette exceſſive célérité, je ne me ſentois fatigué en aucune manière, ni preſſé par la faim, ni accablé par le ſommeil : l'image du combat que j'avois accepté, & l'idée de la vengeance que les loix Hottentotes ordonnoient à mon ennemi d'exercer contre moi, me donnoient des forces incroyables & la plus étonnante rapidité. Ce ne fut que le lendemain avant le coucher du ſoleil, & lorſque je me fus aſſuré que j'étois loin des poſſeſſions de mes ſauvages concitoyens, que je ſentis qu'il étoit tems de réparer mes forces par un peu de nourriture & quelques heures de repos. Je mangeai peu, & j'étois trop agité pour goûter un long ſommeil : je dormis aſſez paiſiblement pendant environ quatre heures, étendu ſur la peau de lion qui me ſervoit de vêtement, & expoſé à toute l'inclémence de la ſaiſon qui étoit fort pluvieuſe. Je m'éveillai trempé juſques aux os, mais ſans éprouver aucune ſorte d'incommodité. Je continuai de marcher pendant le reſte de la nuit ; & le lendemain, deux ou trois heures après le lever du ſoleil, j'arrivai ſur les bords de la mer, loin de la côte ſur laquelle Van-Haen m'avoit abandonné.

A l'abri du danger qui avoit hâté ma fuite, je me mis à délibérer ſur le parti qui me reſtoit à prendre ; & les réflexions que m'inſpiroit l'horreur de ma ſituation furent ſi accablantes, que je regrettai preſque de n'avoir pas eu le courage de préférer une mort aſſurée, mais prompte, aux périls qui m'environnoient, & qui vraiſemblablement aboutiroient, ou à un affreux eſclavage, ou à une vie pénible, malheureuſe, & plus inſupportable que la plus douloureuſe des morts. En effet, à quel heureux événement pouvois-je m'attendre dans ces régions peuplées de ſauvages ? Que pouvois-je eſpérer déſormais, moi, qui n'avois pu me fixer parmi le moins barbare des peuples de ce continent ?

Abattu par ces triſtes idées, & ne prévoyant aucune ſorte de reſſource, je m'aſſis ſur la cime d'un rocher, & portant tour-à-tour mes regards inquiets ſur la mer, & ſur de vaſtes plaines incultes & déſertes, j'abandonnai mon ame à l'amertume de ſes penſées. Dans ma ſombre méditation, je portois envie à la condition des plus vils animaux qui, du moins égarés dans les plus arides déſerts, y trouvent les moyens de

conſerver leur exiſtence, tandis que le défaut total d'alimens, & l'impoſſibilité où je ſerois bientôt de m'en procurer, ne m'offroient que les tourmens & les langueurs d'une faim homicide. Cette idée m'accabloit, & déja je n'eſpérois plus rien ni du ciel, ni des hommes, lorſque portant encore mes regards ſur la mer, je crus appercevoir dans le plus grand éloignement un corps ſolide qui voguoit. Cette douce viſion fit renaître dans mon cœur les douceurs de l'eſpérance: je regardai plus attentivement, & je treſſaillis de joie, quand je me fus aſſuré que cet objet étoit réellement un vaiſſeau qui paroiſſoit s'approcher du rivage. Il étoit fort loin encore, mais la crainte de le voir changer de route avant que de pouvoir en être ſecouru, ne me permettant point d'attendre plus long-tems, je détachai la peau de lion qui me couvroit, & l'élevant tout auſſi haut qu'il m'étoit poſſible à l'aide de mon arc, je me mis à pouſſer de grands cris, en agitant avec vivacité cette eſpèce d'étendard. Je groſſis ſi prodigieuſement ma voix, que mes cris furent entendus, & l'officier qui commandoit ſur ce vaiſſeau, n'eut pas

plutôt apperçu le signal que je donnois, qu'il envoya sa chaloupe vers la côte. J'étois trop impatient pour attendre qu'elle fût arrivée, & laissant sur le rocher mon habit Hottentot, je descendis nu, très-rapidement, & me jettant dans la mer, je nageai vers la chaloupe que j'eus bientôt atteint.

Dans l'excès de ma joie, j'embrassai tous les matelots qui étoient dans cette chaloupe, & qui me conduisirent à bord du vaisseau, où je fus reçu avec bonté par le capitaine Hollandois, auquel je fis un récit, moitié vrai, moitié faux de mes aventures. Je mis tant de pathétique dans ma narration, que j'intéressai pour moi tous ceux qui l'entendirent, & par bonheur le capitaine encore plus que tous les autres.

Ce vaisseau employé à la traite des Nègres, venoit de la Caffrerie, & transportoit beaucoup d'esclaves dans l'Amérique septentrionale, de manière qu'il avoit une longue navigation à faire. Je me rendis utile autant qu'il me fut possible, & je fus employé à veiller sur ces esclaves, la plupart du royaume d'Angola, du Sénégal,

& du reſte des royaumes Caffres, dont je connoiſſois les langages, tous reſſemblans à la langue congoiſe. Les ſervices que je rendis au capitaine Hollandois me valurent de ſa part beaucoup d'attention; & bientôt enchanté des agrémens que l'on cherchoit à me procurer, j'oubliai tous mes malheurs paſſés.

Nous voguâmes pendant près de cinq mois aſſez paiſiblement, quoique notre navigation fût ſouvent retardée par la contrariété des vents: mais enfin, nous touchions preſque au terme de notre courſe, & nous nous diſpoſions à gagner terre, lorſque, pour notre malheur, nous tombâmes, près des côtes de la Floride, au milieu d'une eſcadre Eſpagnole: nous tentâmes en vain de nous évader; les vaiſſeaux Eſpagnols étoient meilleurs voiliers que le nôtre, & ſans combattre, ſans même que nous euſſions le tems de nous défendre, nous fûmes tous faits priſonniers, & conduits à la Havane.

Etre pris par les Eſpagnols, valoit certainement beaucoup mieux que d'être écorché vif chez les Hottentots; mais ce qui me parut infiniment plus dur que la ven-

geance qu'eût pu exercer contre moi le fils du grand Suri, ce furent les rigueurs & l'insoutenable puanteur du cachot où je fus jetté, & où, quelqu'étroit qu'il fût, j'avois trente-neuf compagnons d'infortune. Je passai trois années dans cette désolente captivité, qui cependant me parut incomparablement préférable à l'effrayante liberté qu'on me rendit. En effet, nous ne fûmes élargis, moi & cinq autres, que pour être transportés en Pensylvanie, d'où on devoit nous conduire en Angleterre. Or, être ramené en Angletterre, d'où il y avoit à la vérité près de seize ans que j'étois sortis, c'étoit pour moi, du moins je le croyois, retourner inévitablement au gibet de Déal ; & cette idée n'étoit rien moins que consolante.

Pendant mes trois années de détention, j'avois eu tant de fois occasion de voir le géolier, que j'avois appris assez d'Espagnol pour m'entretenir avec lui ; & ces fréquentes conversations lui avoient inspiré une amitié singulière pour moi. Je n'eus garde de négliger cette connoissance ; au contraire, je lui témoignai le plus grand attachement, & je le conjurai de me

garder pour ſon ſecond. J'eus peu de peine à obtenir ce poſte plus dangereux qu'honorable ; & je le remplis avec tant de vigilance, que le gouverneur de la Havane me nomma ſous-géolier, pour récompenſer mon zèle & mes ſervices. Ces ſervices étoient en effet très-conſidérables, eu égard aux périls qui m'environnoient ſans ceſſe, & que je me voyois obligé par état d'affronter preſqu'à tout moment : car, les côtes de la Havane étant chaque jour inſultées par une foule de Pyrates, ſcélérats déterminés, & auſſi redoutables dans leur captivité qu'ils l'étoient en pleine mer, il ne ſe paſſoit point de ſemaine que quelqu'un de leurs vaiſſeaux ne tombât au pouvoir du gouvernement de la Havane, & dont l'équipage ne fût confié auſſi-tôt à ma garde, à mes ſoins & à ma ſévérité. C'étoit alors qu'il m'importoit de redoubler de vigilance & de tâcher de contenir mes atroces priſonniers, toujours prêts à épier le moment où ils pourroient m'égorger avec mes propres armes. Je n'étois pas toujours le plus fort ; au contraire, je me regardois comme heureux, lorſque j'en étois quitte pour de fortes menaces ;

mais ils ne se contentoient pas toujours de menacer, & les mauvais traitemens suivoient communément l'injure de fort près. Un jour, l'un de ces scélérats m'arracha des mains les clefs de la prison, & m'en donna sur la tête un coup si violent, qu'il m'étendit à ses pieds, où il alloit consommer l'assassinat, lorsque le géolier, mon ami, vint à mon secours, & me sauva la vie. Une autre fois, comme je traversois la cour de la conciergerie, on tira sur moi un coup de fusil, & je fus dangereusement blessé.

Il est vrai que ceux d'entre les prisonniers qui s'en prenoient à moi, étoient punis à l'instant même, & suivant moi, avec trop de rigueur : car, celui qui m'avoit blessé d'un coup de carabine, fut inhumainement appliqué à la question, ensuite rompu vif, & laissé sur la roue jusqu'à sa mort; supplice affreux, &, si je ne me trompe, on ne peut pas plus disproportionné au crime : car enfin, les prisons où l'on enferme les Pyrates sont très-dures : ils cherchent à recouvrer la liberté ; les moyens qu'ils emploient sont criminels sans doute; mais enfin, c'est la liberté qu'ils cherchent à se procurer, & ce motif si

naturel paroît diminuer un peu l'atrocité de leurs attentats. Du reſte, à quoi ſert l'appareil effrayant de leur ſupplice, & le genre affreux de leur mort ? Les autres priſonniers enfermés dans les cachots, ne peuvent être intimidés par la terreur d'un ſpectacle dont ils ſont éloignés, & l'exemple ne va point juſqu'à eux. J'eſpere qu'on ne trouvera point mauvais que je m'appéſantiſſe un peu ſur ces réflexions. J'ai acquis le droit de propoſer mon opinion ſur pareille matière ; mes titres ſont inconteſtables, & quand on a été pendu comme moi dans ſa patrie, flagellé au Japon, mutilé d'un oreille au Pégu, balotté par les éléphans à Siam, au moment d'être écorché vif chez les bons Hottentots, on peut ſe permettre, je crois, de parler de l'utilité & des inconvéniens, des avantages ou de l'inutilité totale des ſupplices.

Il y avoit un an que j'exercois avec honneur les périlleuſes fonctions de ſous-géolier, lorſqu'un vaiſſeau parti de Port-Royal, aborda à la Havane, & nous amena neuf priſonniers Anglois. Je traverſois la place publique au moment où l'on conduiſoit ces neuf captifs. L'un d'entr'eux me

fixa ; je le regardai auſſi ; ſes traits ne m'étoient pas inconnus : j'avois certainement vu quelque part cette phyſionomie, mais je ne pouvois point me rappeller dans quel tems j'avois connu cet homme. D'ailleurs, ce n'étoit point là le moment de m'éclaircir ; je me contentai donc de m'intéreſſer à lui, & d'attendre avec impatience l'occaſion de lui parler. Cette occaſion ne tarda point à ſe préſenter ; car environ demi-heure après, on vint me confier la garde de ces neuf priſonniers : je leur parlai Anglois ; ils furent enchantés de trouver un compatriote dans leur géolier, & ils ne doutèrent point que ma protection n'adoucît beaucoup la rigueur de leur captivité. Le gouverneur de la Havane étoit bien éloigné auſſi de vouloir qu'on les maltraitât ; ce n'étoient pas des corſaires ; ils étoient priſonniers de guerre, & à la liberté près, qui devoit leur être rendue inceſſamment, j'eus ordre de les laiſſer jouir de tous les agrémens qu'il pourroit y avoir dans le fort, & qu'il dépendroit de moi de leur procurer. A peine les neuf Anglois furent entrés, que j'allai aborder cet homme dont je croyois reconnoître les

traits. Je l'interrogeai, il répondit; & le son de sa voix achevant de m'éclairer, je reconnus dans ce prisonnier de guerre cet homme qu'on m'avoit accusé jadis, dans ma patrie, d'avoir assassiné, & dont la prétendue mort m'avoit conduit à la potence. Ma surprise fut extrême, & j'eus bien des efforts à faire pour m'empêcher d'éclater: je me contins pourtant, & dès le lendemain, rentrant au point du jour dans la prison: si vous voulez, dis-je à cet homme & à deux autres, me promettre de ne point abuser de ma bonne volonté pour vous, j'irai demander à notre gouverneur la permission de vous conduire à la promenade: ce foible amusement vous distraira un peu de la peine où vous paroissez être de vous voir renfermés: demain je tâcherai de procurer le même avantage à trois autres, & chaque jour, jusqu'à la fin de votre détention, vous aurez alternativement la même recréation.

Ma proposition fut acceptée avec reconnoissance, j'obtins facilement la permission du gouverneur, & nous sortîmes, trois prisonniers & moi; je laissai marcher devant moi les deux captifs auxquels je ne

m'intéreſſois pas, & lorſque je fus ſeul avec celui auquel il m'importoit tant de parler, je me jettai à ſon cou : il me regarda fixement, répandit quelques larmes, & me reconnoiſſant, me ſerra dans ſes bras. Hélas ! Richard Colins, lui dis-je, vous avez bien raiſon de me faire des amitiés ; car vous êtes la cauſe que j'ai été pendu, pour avoir couché avec vous la nuit pendant laquelle il vous prit fantaiſie de diſparoître après avoir enſanglanté vos draps. On m'accuſa de vous avoir aſſaſſiné, je niai vainement : les draps enſanglantés, votre canif qui ſe trouva dans ma poche avec une de vos demi-guinées, les latrines de l'hôtellerie qui donnoient ſur la mer teintes de ſang, & où je confeſſois avoir été ; tout dépoſoit contre moi ; de manière que j'eus beau proteſter de mon innocence, les juges refuſèrent d'ajouter foi à mes proteſtations ; en un mot, je fus pendu, très-honnête Richard ; mais enfin, je n'en mourus point, & j'en fus quitte pour le déshonneur, s'il eſt vrai toutefois qu'il y ait du déshonneur où il n'y a point de crime.

Richard Colins ouvroit de grands yeux, & il me prit d'abord pour un fou ; mais

je lui racontai avec tant d'exactitude toutes les circonſtances de ma funeſte aventure, que ne pouvant plus douter de la vérité de mon récit, il ſe mit à pleurer ; je le conſolai du mieux qu'il me fut poſſible, & voici ce qu'il me répondit. » Mon cher Gwinett, je ſuis au déſeſpoir de ce qui vous eſt arrivé à Déal par rapport à moi : mais, mon ami, pour n'avoir pas été pendu, je n'ai certainement pas été plus heureux que vous. Vous ne concevez pas, & vos juges n'ont pu comprendre, comment je diſparus de la Grande-Bretagne ; il n'étoit guère poſſible de le deviner, & à mes draps enſanglantés, il étoit très-naturel que l'on vous accuſât de m'avoir égorgé, & malheureuſement, il étoit tout auſſi naturel que vous fuſſiez pendu. Il n'y avoit que moi qui fuſſe en état d'expliquer cette énigme ſi obſcure ; & voici des faits dont aucun de vos juges n'avoit été inſtruit. Quand vous eûtes quitté le lit, & que vous fûtes deſcendu, je fus tourmenté par une forte oppreſſion, je me ſentis conſidérablement affoibli ; je m'évanouiſſois ſans ſçavoir d'où provenoit cette criſe ; je gémiſſois & me débattois dans mon lit : je portai

par hasard ma main gauche sur mon bras droit, & j'y sentis de l'humidité. J'avois été saigné la veille, & je ne doutai plus que ma foiblesse ne vînt d'une grande perte de sang. Je ramassai toutes mes forces, & pour remédier promptement à la cause de mon affoiblissement, je descendis ; tout le monde dormoit dans la maison : le chirurgien qui m'avoit saigné, logeoit à une très-petite distance de l'hôtellerie : j'allai frapper à sa porte ; mais comme j'attendois que l'on vînt ouvrir, une troupe de gens qui rodoient dans la rue, m'entourèrent, me saisirent, & m'entraînerent sur le port. Je fis d'inutiles efforts contre ces scélérats : c'étoient des armateurs qui me jettèrent dans un vaisseau. J'avois pris tant de peine & perdu tant de sang, que je tombai évanoui : à mon réveil, je me trouvai deshabillé, couché sur l'estrapontin & mon bras pansé. Je demandai ma robe de chambre, on refusa de me la rendre : je me plaignis d'avoir été volé, & dis qu'il y avoit dans la poche de cette robe de chambre une somme considérable : le capitaine, homme dur & féroce, repliqua qu'on ne répondoit point de ces sortes de miseres sur son

vaiſſeau ; mais que ſi j'avois réellement perdu quelque choſe, ce qu'il n'étoit pas obligé de croire ſur ma déclaration, la part que j'aurois aux priſes, pour peu que je payaſſe de ma perſonne dans les combats que nous aurions à livrer ou à ſoutenir, me dédommageroit amplement dans nos courſes maritimes. Nous ne fîmes point de priſe, au contraire, nous fûmes pris après une courſe orageuſe & fort longue. A la ſuite de quelques aventures à peu près ſemblables, & toutes fort triſtes pour moi, les Eſpagnols m'ont conduit dans ce port, d'où j'eſpere enfin repaſſer en Angleterre que j'ai forcément quittée il y a treize ou quatorze ans.

Le bon M. Colins me fit tant de careſſes, me parut ſi touché de la malheureuſe aventure qui m'étoit arrivée, il me preſſa ſi vivement de retourner avec lui en Angleterre, afin que ſa préſence me juſtifiât du crime qu'on m'avoit imputé, & pour lequel j'avois été pendu, que je ne crus pas devoir me refuſer à ſes inſtances. Nous réſolûmes donc, après en avoir obtenu le conſentement du gouverneur, de profiter, pour paſſer en Europe, d'un vaiſſeau qui

devoit partir dans huit ou dix jours au plus tard. Dès le soir même, je fis part de mon projet de voyage au géolier mon ami, qui trouva si respectable le desir que j'avois de retourner dans ma patrie, que je le soupçonnai d'avoir des vues sur le petit emploi qu'il m'avoit fait obtenir, & auquel en effet, il fit nommer son neveu; quelques heures après que je lui eus fait part de mon prochain départ de la Havane. Je remis donc, par ordre du gouverneur, les clefs des prisons & toutes les marques de mon autorité au neveu de mon bienfaiteur; je l'installai moi-même, & son installation ne fut rien moins qu'heureuse: car il n'y avoit pas encore une heure qu'il rempliſſoit les fonctions de sous-géolier, lorsque des pyrates récemment renfermés, trouvèrent le moyen de sortir de leur cachot, se jettèrent sur mon malheureux successeur, lui arrachèrent les clefs, lui cassèrent la tête, le tuèrent, s'enfuirent & se dispersèrent. Je remerciai le ciel d'être échappé à cette catastrophe, & dès le matin, du jour convenu entre M. Colins & moi, je fis porter ma malle à bord de *Noſtra Senhora*, vaisseau marchand chargé

pour Cadix, & commandé par Michel Deronza. Ce vaiſſeau qui devoit partir ce jour là même dix-huitième Novembre 1713, étoit à l'ancre à trois milles de la ville. Vers le cinq heures du ſoir, j'attendois mon compagnon de voyage, & je faiſois mes derniers adieux au géolier, quand un jeune homme vint me dire, que l'on n'attendoit plus que moi, & que M. Colins étoit déja ſur le vaiſſeau. Je m'arrachai des bras de mon ami, & courus fort rapidement vers le port. La chaloupe qui m'avoit attendu pour me tranſporter, venoit de partir, & le conducteur avoit donné ordre de me dire, que je la rejoigniſſe à une petite baie, à environ un mille de la ville. Je courus de toutes mes forces; la nuit approchoit, je crus voir la chaloupe; je criai, l'on me répondit, & un moment après la chaloupe s'approcha du rivage: j'y entrai, elle s'éloigna: je cherchai de tous côtés M. Colins; je ne l'apperçus point, & ne vis à ſa place que des gens de très-mauvaiſe mine: je ſentis, mais trop tard, que je m'étois mépris, & qu'au lieu d'être à bord de la chaloupe du vaiſſeau *Noſtra Senhora*, que je voyois dans le lointain,

tain, j'étois dans une chaloupe de corsaire. Mon premier mouvement fut de me jetter dans la mer; on s'en douta, je fus lié, & pour m'accoutumer aux mœurs de ceux avec qui je me trouvois, l'un d'entr'eux me donna un si rude coup d'aviron sur la tête, que je tombai sans connoissance. Dans la suite, ils me dirent qu'ils m'avoient pris pour un des leurs qu'ils avoient envoyé à la ville; mais que puisqu'ils s'étoient trompés, ils prétendoient que je leur fusse aussi utile que celui dont j'occupois la place.

Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu sur la terre une race aussi infernale que l'étoit cette horrible troupe de scélérats. Le vol, la perfidie, le viol & les assassinats faisoient toute leur occupation & leurs plus doux amusemens. Quand les monstres manquoient de victimes étrangères pour assouvir leurs barbares passions, c'étoit les uns contre les autres qu'ils se livroient à la férocité de leurs penchans. J'ai vécu quarante-cinq mois au milieu de ces brigands, & durant cet intervalle, j'ai compté onze meurtres commis les uns sur les autres: la plus légère dispute se terminoit par un assassinat, & tout leur fournissoit des sujets de dispute.

A douze lieues vers l'oueſt du golfe du Mexique, eſt une Iſle inhabitée, & que les écueils qui l'entourent de toutes parts, rendent preſque inabordable. C'étoit dans cet aſyle que ſe retiroient ces pyrates, & ils lui avoient donné le nom d'*Iſle des Hirondelles*. En effet, la difficulté d'y pénétrer ſemble ne la rendre acceſſible qu'aux oiſeaux.

Cette troupe maudite du ciel & de la terre, avoit pour capitaine Byran-Walsh, Irlandois d'origine, & l'homme le plus exécrable, le plus méchant & le plus ſanguinaire qui ait jamais exiſté. Je ſuis fâché de ne pouvoir lui refuſer ces qualités, quoiqu'il m'ait témoigné juſqu'à ſa mort beaucoup d'attachement, & que même je lui ſois redevable de la vie : car, dès le premier jour que j'entrai dans ſon vaiſſeau, j'eus le malheur d'être reconnu pour le ſous-géolier de la Havane, par l'un de ces corſaires qui avoit été ſous ma garde dans les priſons du fort, & qui, ſans balancer, à l'inſtant même où il me reconnut, tira ſon ſabre, & me porta un coup qui n'entra par bonheur qu'aſſez avant dans mon épaule, & m'eût immanquablement enle-

vé la tête, si l'officieux capitaine n'en eût point morti la violence avec sa canne. Dès ce moment Byran me prit en affection : je lui racontai mes aventures, & l'informai du grand intérêt que j'avois d'arriver en Angleterre en même tems que M. Colins. Mes prieres furent inutiles ; l'ame d'un corsaire n'est guère susceptible d'attendrissement » : Par amitié pour vous, me répondit-il, je m'oppose à ce voyage, entrepris fort imprudemment, & qui, suivant les apparences, vous deviendroit funeste, sur-tout si vous y paroissiez sans ce Colins, que mille circonstances & mille accidens imprévus peuvent écarter des côtes de la Grande-Bretagne. Et quand même vous l'y rencontreriez, quand même sa présence prouveroit votre innocence, qu'auriez-vous à gagner dans cette justification ? Il y a quinze ans ou environ que vous êtes censé pendu, étranglé au gibet & mort dans l'infamie ; il y a donc quinze ans que personne ne pense plus à vous. Maintenant, quel avantage y aura-t-il pour vous, quand les juges de Déal, rétractant leur ancienne sentence, vous auront déclaré, par un nouvel arrêt, mal-à-propos con-

damné & pendu ? Ce jugement, quelqu'honorable que vous le ſuppoſiez, vous procurera-t-il un ſort heureux, une fortune honnête, un établiſſement ſolide, un emploi lucratif? Vos juges eux-mêmes, tout convaincus qu'ils ſeroient de votre innocence, penſez-vous que leur équité aille juſqu'à partager avec vous leur patrimoine, & que pour réparer le tort que vous a fait l'exécution mal adroite du bourreau de Deal, chacun d'eux ſoit aſſez généreux ou aſſez inſenſé pour vous abandonner une partie de ſa fortune ? Eh, ſi cela n'arrive pas, que ferez-vous en Angleterre, & quel rôle y jouerez-vous ? Il eſt vrai que vos concitoyens ſçauront que vous n'avez point aſſaſſiné Colins ; mais pour vivre ſans opprobre, vivrez-vous moins dans l'indigence ? D'ailleurs, quelle néceſſité y a-t-il que vous paroiſſiez en Angleterre ? Ne vous ſuffit-il pas que celui que l'on vous accuſoit d'avoir aſſaſſiné, y paroiſſe ? Sa préſence ne vous juſtifiera-t-elle pas auſſi ſolemnellement que ſi vous l'y accompagniez ? Convenez donc, mon cher Gwinett, qu'il n'y a point de raiſon dans la demande que vous faites, & que je n'aurois pour

vous aucune ſorte d'amitié, ſi je vous l'accordois. Lorſque vous connoîtrez tout le bonheur & tous les avantages de l'état vraiment digne d'envie, que malgré vous, je veux vous faire préférer à votre patrie, vous me remercierez du refus abſolu que j'oppoſe à l'extrême folie de vos deſirs patriotiques. Vous voulez être pauvre, & je veux vous conduire au ſein de l'opulence. Vous voulez retourner dans un pays où vous n'avez eſſuyé que des malheurs, & je veux vous fixer dans le pays le plus fortuné de la terre, dans un ſéjour où vous ne formerez aucun deſir qui ne ſoit auſſitôt ſatisfait. Aimez-vous la liberté ? vous y vivrez, ainſi que nous, dans la plus grande indépendance. Les richeſſes vous tentent-elles ? vous y partagerez avec nous des tréſors plus conſidérables que ceux des plus puiſſans monarques. Êtes-vous ſenſible au plaiſir de la table, aux charmes de la volupté ? comme nous vous partagerez dans notre heureuſe aſyle, votre tems entre la joie des feſtins, & l'ivreſſe des amoureux tranſports. Il eſt vrai que quoique nous formions une ſociété de dix-huit amis, nous n'avons à nous tous

qu'une femme ; mais ſes graces, ſon imagination fertile, inépuiſable, la vivacité des plaiſirs qu'elle nous procure, nous ſuffiſent : l'incomparable Mirewoult ne ſeroit point embarraſſée, quand elle auroit encore à répondre aux deſirs de vingt corſaires de plus. Mirewoult eſt notre maîtreſſe ; Mirewoult eſt notre épouſe, notre amie & notre gouvernante : vous ne l'aurez pas plutôt vue, que vous perdrez toute idée de retour dans votre patrie, & que vous deſirerez de paſſer avec elle le reſte de vos jours. Nous avions pluſieurs femmes dans notre Iſle, & nous les lui avons toutes ſacrifiées : Mirewoult nous tient lieu d'elles toutes ; car, quoiqu'il n'y ait perſonne parmi nous qui ne l'adore & qui ne l'idolâtre, aucun de nous n'eſt jaloux du bonheur dont cette aimable créature enivre tour-à-tour chacun de ſes amans. Ces offres généreuſes, continua Byran, d'un ton dur & farouche, doivent vous pénétrer de reconnoiſſance ; méritez ces brillans avantages par vos ſoins & votre zèle ; mais ſur-tout, Gwinett, gardez-vous, dans aucune circonſtance que ce puiſſe être, de renouveller l'indiſcrete demande que vous venez de

faire ; car, au moindre desir que vous témoignerez de nous quitter, je vous ferai punir de la plus cruelle manière, & ce ne sera qu'à la suite des tourmens les plus lents & les plus douloureux, que vos membres déchirés serviront de pâture aux poissons & aux vautours. Choisissez maintenant entre l'Angleterre & nous.

Quelques brillantes que fussent les promesses du corsaire Byran, elles me m'auroient point tenté, si j'eusse été le maître de rejetter ses offres avec toute l'indignation que m'inspiroit l'affreuse association qu'il me proposoit, & que ses effrayantes menaces me forçoient d'accepter. Je ne balançai point, & la crainte d'irriter son ame atroce & ses impitoyables associés, me fi enrôler malgré moi dans cette troupe de pyrates. Je leur jurai une fidélité inviolable, quelques périlleuses que fussent leurs entreprises, & dans quelques complots qu'ils jugeassent à propos de m'engager. Ce serment que je fis devant la troupe assemblée acheva de me concilier la confiance & l'amitié de Byran, qui, dans ce jour même, me décora de la double dignité de garde-magasin sur la terre, à l'isle des Hirondelles,

& de trésorier en chef dans le cours de nos navigations. Celle que nous faisions fut très-courte ; nous ne tardâmes point à appercevoir les côtes qui bordent le golfe du Mexique, & après être descendus avec beaucoup de précaution sur un rocher aride, défendu de tous côtés par des écueils, nous nous rendîmes, à force de gravir, au terme de notre voyage, à l'isle des Hirondelles, au milieu de laquelle étoit construite, sur la cime d'un rocher escarpé, l'habitation de la troupe ; habitation qui depuis le départ de Byran, étoit gardée par six de ses plus hardis pyrates, & par l'infame Mirewoult, à laquelle je fus présenté par Walsh, quelques momens après notre arrivée.

L'impudence, l'effronterie & la sale débauche étoient peintes sur le front & brilloient dans les yeux de cette femme qui, quoiqu'âgée d'environ quarante ans, avoit encore toute la fraîcheur de la jeunesse, & des traits de beauté qui lui eussent mérité des égards, si la licence de ses propos, le libertinage outré de sa conduite, la perversité de son cœur, la noirceur de son ame ne m'eussent inspiré pour elle autant de mépris que d'horreur. A peine cette di-

gne compagne de cette troupe scélérate eut jetté les yeux sur moi, que s'étant contentée de me dire qu'elle verroit dans la suite si je méritois d'être son dix-neuvième époux, elle invita Byran & le reste des nouveaux arrivés, à venir les uns après les autres, oublier dans ses bras les fatigues du voyage. Byran, comme chef des Corsaires, eut l'honneur de se jetter le premier sur sa proie ; & après lui, chacun alla sacrifier sur cet autel impur. Au peu d'empressement que je témoignai lorsque la satiété des autres eût dû enflammer mes desirs, Mirewoult irritée se plaignit amèrement de mon indifférence, & je fus assez heureux pour lui cacher une partie des vrais motifs de ma froideur : je feignis même un mal de tête violent, & je conjurai la troupe & l'impudique Mirewoult de vouloir bien me dispenser, pour le reste de la journée, de suivre leur exemple. Nous voulons bien y consentir, me répondit Byran, mais à condition que demain Mirewoult recevra aussi tes hommages, & que nous serons satisfaits du témoignage qu'elle rendra de ta valeur.

L'obligeant Walsh ne m'eut pas plutôt

accordé la liberté de me retirer, que le laiſſant lui & ſes infames amis, ſe plonger dans l'immonde crapule à laquelle ils s'abandonnoient, je m'éloignai du lieu où ſe paſſoit cette révoltante ſcène, & j'allai réfléchir ſur les moyens de m'affranchir des liens aviliſſans d'une telle aſſociation. Ce n'étoit pourtant pas que, malgré l'infamie de ſes mœurs & la perverſité de ſes inclinations, Mirewoult n'eût fait ſur moi une impreſſion ſingulière, étonnante, & qu'il ne m'étoit pas poſſible de définir. Je déteſtoit ſes vices, j'abhorrois ſes proſtitutions, je mépriſois ſon caractère vil; & néanmoins, dès le premier inſtant que j'avois vu cette abjecte créature, je n'avois pu me défendre de m'intéreſſer à elle; ſes traits m'avoient frappé, & le ſon de ſa voix avoit achevé de porter le trouble dans mon cœur. Je rougiſſois de ma foibleſſe, & honteux d'un tel attachement, je cherchois à le concilier avec le ſentiment d'indignation que m'inſpiroit le penchant effréné de Mirewoult pour la plus dégoûtante débauche, lorſque l'abominable Meſſaline elle-même ſe préſentant devant mes yeux: » Tout autre que toi, me dit-elle, eût déja payé de

la vie le mépris offenſant que tu m'as témoigné : je ne ſçais quel mouvement de pitié, de tendreſſe a ſuſpendu ma vengeance. Peu accoutumée aux refus, aux dédains, j'euſſe pu ſoulever contre toi la troupe entière de Byran ; je le devois peut-être ; mais mes bontés pour toi l'ont emporté ſur ma colère : je fais plus, je viens t'avertir, te prier même, s'il le faut, de ne pas courir à ta perte : car, je jure que, ce jour d'indulgence paſſé, tu me verras auſſi ardente à te punir, à te perſécuter, que je ſuis empreſſée aujourd'hui, ſinon à m'aſſurer de ton amitié, du moins à affoiblir la haine que tu parois avoir pour moi. » Si tu pouvois, lui répondis-je, ô Mirewoult ! ſi tu pouvois lire au fond de mon ame, ton amour-propre humilié t'exciteroit peut-être à la vengeance ; mais du moins tu n'aurois point à me punir de cette haine irréconciliable que tu ſuppoſes dans mon cœur. Non, je ne te hais point, quelque invincible que puiſſe être mon dégoût pour les proſtitutions où je t'ai vu t'abandonner, & quelqu'éloigné que je ſois d'imiter l'infamie de tes mépriſables amans, & d'aſſiſter, comme eux, aux ſcènes révol-

tantes que tu te plais à leur donner. Si je t'offense, Mirewoult, venge-toi, j'y consens ; mais de grace, écoute-moi. Il n'y a que l'indécence de ta conduite qui me révolte ; je ne suis indigné que de l'excès de ton libertinage, & de l'espèce de gloire que tu mets à surpasser en corruption & en effronterie, ce que ton sexe produisit jamais de plus pervers. Toutefois, quelque défavorables que te soient ces sentimens, il s'en faut bien qu'ils aillent jusques à me donner de la haine : je te plains, & desire ; ou de te voir renoncer à l'opprobre dont tu aimes à te couvrir, ou de pouvoir éteindre dans mon sein cet intérêt vif & tendre qui, malgré moi, m'a attaché à toi dès le premier instant que je t'ai vue ici. Je ne sçais, Mirewoult, dans quelles circonstances, dans quel tems, ni dans quelle contrée j'ai pu te rencontrer ; mais un souvenir confus, & que je m'efforçois de démêler lorsque tu es venue, me rappelle tes traits ; & le son de ta voix, de ta voix qui pénètre mon cœur, ne m'est pas inconnu «.

Mirewoult étonnée, me regarda fixement, pâlit, recula comme épouvantée,

s'arrêta, & revenant vers moi : »Non, dit-elle, non, il n'eſt pas poſſible : mon erreur eſt abſurde... Sa mort ne fut que trop certaine; mille témoins le virent expirer.., Cependant ce ſont-là tous ſes traits, c'eſt-là ſa voix, & ce ſeroit lui-même, s'il eût vécu juſqu'à préſent... Tu te ſouviens, dis-tu, de m'avoir vue. Et toi, dont la préſence me cauſe la même ſurpriſe, d'où es-tu, quel pays t'a vu naître « ? Je ſuis Anglois, lui répondis-je. Juſte ciel, s'écria Mirewoult ! Anglois ? Et de quelle province, de quelle ville ? Hélas ! lui repartis-je, d'une ville où j'ai paſſé des jours délicieux, & d'où ma premiere ſortie a été bien funeſte; je ſuis né à Cantorbery.

A peine j'eus prononcé le nom de ma patrie, que Mirewoult s'élança dans mes bras, & me ſerrant dans le ſiens, les yeux remplis de larmes : » Quoi c'eſt-toi; c'eſt Gwinett ! & ſous le nom de Mirewoult, tu ne peux reconnoître Jenny, ton ancienne maîtreſſe ? » Jenny, grand Dieu ! Jenny, la concubine d'une troupe de ſcélérats ! Jenny, qui eût été mon épouſe adorée, ſi l'horrible prévention des juges de Deal ne m'eût forcé de renoncer à mon amour & à ſa main !

Vous Jenny ; vous l'aimable & reſpectable fille de l'honnête M. Roberty ! Non, Mirewoult, non, je ne vous crois pas. Il eſt vrai que vous lui reſſemblez : il eſt vrai que c'étoient là ſes yeux, que c'étoit là ſa voix : mais Jenny étoit l'honneur comme l'ornement de ſon ſexe. Jenny avoit encore plus de vertu que de beauté, quoiqu'elle fût ſans contredit la plus belle des filles «... Que le ciel te confonde, dit Jenny ou Mirewoult, en éclatant de rire. Hé quoi, Gwinett ; l'âge ni le gibet n'ont pu te corriger de ta crédulité ? Laiſſe-là ma vertu, que je ne puis me ſouvenir d'avoir jamais connue, & ces rares qualités auxquelles je ſerois fâchée d'avoir aucune ſorte de prétention. A Cantorbery, mon ami, la fortune de ton pere, le mauvais état des affaires du mien, & la ſituation où m'a fécondité m'avoit miſe pour la quatrième fois, m'engageoient à te laiſſer dans une erreur qui te plaiſoit & qui m'étoit utile : j'étois intéreſſée à te tromper ; mais ce grand intérêt n'exiſtant plus, je veux bien t'apprendre en amie que, lorſque tu aſpiras au titre glorieux de mon époux, il y avoit dix ans au moins que j'exerçois, à peu de choſe près, dans notre

commune patrie, la même profeſſion que j'exerce avec tant de délices depuis environ deux ans dans l'iſle des Hirondelles. Tu te faiſois pendre à Deal, mon cher, préciſément lorſqu'à Cantorbery j'étois occupée à donner le jour à mon quatrième enfant; & je t'avouerai ingénument que je te regrettai, parce que je ne pouvois guère me flatter de trouver un ſecond Gwinett dans la Grande-Bretagne. Le même événement qui nous ſépara, ne tarda point à hâter la ruine de mon pere. Il comptoit ſur ton alliance pour réparer, autant qu'il eût été poſſible, la mauvaiſe réputation que je m'étois faite par la publicité de mes galantes aventures; mais il comptoit encore plus ſur ton patrimoine pour rétablir ſes affaires, dont il ne pouvoit plus cacher la décadence & le délabrement. Il ne reſtoit plus à mon pere qu'une reſſource périlleuſe, hardie; il s'en ſervit, & ne réuſſit pas. Chargé de l'adminiſtration des biens d'un pupille fort riche, mon pere, ou, comme tu l'appelles, l'honnête M. Roberty, vendit à très-bas prix les poſſeſſions de ſon pupille, qu'il avoit dépouillé. Ses tentatives ne furent point heureuſes; mon pere ſe

trahit par trop d'empreſſement, il fut découvert, ſaiſi & conduit en priſon. Dans le cours de la procédure, bien d'anciennes aventures & de très-mauvaiſes affaires que ſa prudence avoit aſſoupies, furent dévoilées : en un mot, il fut jugé & condamné à donner à Cantorbery la même ſcène que tu as été forcé de donner à Deal; mais, moins heureux que toi, il n'en réchappa point. Depuis long-tems inſtruite du grand nombre d'ennemis que le mérite de mon pere lui avoit ſuſcités, je prévis, dès le même jour qu'il fut arrêté, tout ce qui lui arriveroit : je le plaignis infiniment; mais comme mes regrets & tous les mouvemens que j'euſſe pu me donner, n'euſſent point adouci la ſévérité de ſes juges, & la rigueur de la ſentence qu'ils ſe diſpoſoient à prononcer contre lui, je ſongeai à moi-même, &, ſans perdre la tête, je pris tout l'argent qui reſtoit chez mon pere de la vente des biens de ſon pupille; je vendis à la hâte tous les effets que je pus vendre, & quittant Cantorbery pour ne plus y rentrer, je me rendis à Londres, où, ſous le nom de Miſtriſſ Mirewoult, je me mis en fort peu de tems, graces à mes attraits

attraits, à mon adreſſe, & à la duperie des hommes qui tomboient dans mes filets, élevée à une fortune brillante, & coulant au ſein des agrémens & de la volupté des jours tiſſus par les plaiſirs. Mais, mon enfant, il n'eſt point ſur la terre d'état vraiment heureux, ni de ſituation à l'abri des revers. Eperdument idolâtrée par le fils d'un riche Lord, je m'occupois du ſoin de le tromper, de le ſéduire, & ſur-tout de recevoir, ſans paroître intéreſſée, les ſommes très-conſidérables que je l'engageois à dérober à ſon pere, quand celui-ci s'appercevant de l'inconduite de ſon fils, & apprenant dans quelles mains paſſoit l'argent qu'on lui voloit, imagina de défendre à mon jeune amant de me voir davantage. Trop épris de mes charmes, trop enchanté de ma vertu pour obéir à cet ordre cruel, ma crédule victime vint m'informer, dès le jour même, de la défenſe que ſon pere lui avoit faite. Je ſuis très-ſenſible, Gwinett, & après l'amour du plaiſir, le déſir de la vengeance fut toujours ma plus forte paſſion. Indignée de l'outrage que me faiſoit l'injuſte Lord, je donnai des conſeils violens à ſon fils, & je lui

défendis l'entrée de ma maiſon juſques à ce qu'il m'eût vengée. Un laquais de ce jeune Seigneur, avec lequel je partageois les dons que je recevois de ſon maître, eut horreur de mon complot, & l'ingrat me trahiſſant, alla révéler tout au vieux Lord. Celui-ci furieux, fit arrêter ſon fils, le menaça, & en obtint tous les aveux dont il avoit beſoin pour me ſacrifier à ſon reſſentiment. J'ignorois tout ce qui ſe tramoit contre ma liberté, & je goûtois par avance le plaiſir de me voir vengée, lorſqu'à mon grand étonnement, une troupe inſolente de ſoldats entra, au milieu de la nuit, dans la maiſon où je logeois, enfonça les portes de mon appartement, & vint m'arracher de mon lit. On voulut à peine me donner le tems de m'habiller; on me conduiſit preſque nue chez un juge de paix qui, après m'avoir interrogée, ordonna, malgré mes cris & mes proteſtations qu'on me renfermât en priſon. Je n'y reſtai que peu de jours : conduite devant mes juges, je leur en impoſai par l'audace de mes déſaveux & la fermeté de mes réponſes, au point que, quoique accuſée & preſque convaincue du plus énorme des

crimes, ils n'oſèrent prononcer contre moi la peine de mort, & me condamnèrent ſeulement, pour excès de libertinage, à être tranſportée, par le premier vaiſſeau, dans la nouvelle Yorck. Je regardai mes juges avec mépris, & ne pouvant mieux faire, je promis d'obéir à leur arrêt. Le lendemain, je fus conduite à bord d'un petit navire mal équipé, mal défendu, & dans lequel étoient quatre malheureuſes, condamnées, ainſi que moi, à aller végéter dans la nouvelle Yorck. Je me liai avec ces créatures; mais ne trouvant en elles que des remords ſtupides, des préjugés mépriſables, une inſoutenable bêtiſe & une dégoûtante baſſeſſe de caractère, je leur vouai un ſouverain mépris. Pour me diſtraire de l'ennui du voyage, je tentai d'amollir l'ame dure & auſtère du capitaine du navire, & dans la vue de réuſſir, je mis en uſage tout ce que la coquetterie la plus artificieuſe a de plus ſéduiſant: déja les regards moins ſévères, les égards & les attentions du vieux marin flattoient mes eſpérances, lorſqu'il fut inopinément attaqué par Byran. L'amoureux capitaine furieux à la vue du danger auquel j'allois être ex-

posée, & que je craignois peu, se défendit en héros; mais la valeur de Byran & de ses corsaires décida la victoire; les pirates s'emparèrent de notre navire, en massacrèrent tout l'équipage, se saisirent de tout ce qu'il renfermoit, & se rendirent maîtres de mes quatre compagnes & de moi, qui prévoyant les avantages que je retirerois d'une telle aventure me jettai dans les bras de Byran, & le remerciai du service important qu'il me rendoit en rompant les chaînes de ma captivité. Byran & ses pirates enchantés de ma gaieté, de ma reconnoissance, se lièrent avec moi de l'amitié la plus étroite, & m'aménèrent dans cette Isle, où depuis je regne en souveraine. Quelques troubles, quelques désordres occasionnés par les quatre créatures qui m'avoient accompagnée, me firent concevoir le projet d'être seule l'épouse, la maîtresse & la reine de Byran & de sa troupe. Ils n'étoient que foiblement attachés à ces malheureuses, & j'eus très-peu de peine à leur persuader de les sacrifier à ma gloire, à mes plaisirs, & à la tranquillité commune: mais, pour leur épargner les horreurs d'une mort douloureuse, je les fis

empoiſonner. Depuis cet heureux jour, je ſuis le centre où viennent aboutir tous les vœux & tous les hommages de la troupe de Byran. Je regne ici, & je préfere l'autorité dont j'y jouis à l'empire de la terre. Il eſt vrai que mes dix-huit époux ſont les plus ſcélérats des hommes; je conviens qu'il n'eſt point de noirceur dont leur ame ne ſoit capable, & point de crime dont leurs mains ne ſoient ſouillées: mais fuſſent-ils plus ſcélérats encore, ils m'adorent, ils m'idolâtrent; je n'ai point de rivale, & les conſeils que je leur donne, toujours conformes à l'atrocité de leurs penchans, ſont des loix qu'ils reſpectent, & que j'ai l'avantage de voir exécutées preſqu'auſſi-tôt que je juge à propos de les preſcrire. Gwinett, tu ſçais tout maintenant; je n'ajouterai plus rien à l'ingénuité de ces aveux. Par-tout ailleurs, peut-être je te déroberois une partie de mon ame; mais ici, je m'intéreſſe trop à toi pour recourir à l'artifice, à la diſſimulation. Tu me connois; je t'aime; je puis tout: ta ſoumiſſion entière à mes penchans, à mes volontés, réglera ma conduite. Je t'accorde le reſte de la journée pour réfléchir;

mais ce tems écoulé, imite par ton empressement, par ton obéissance à mes caprices, Byran & ses corsaires ; ou tremble, & redoute les coups inévitables de la vengeance de Jenny, & attends-toi aux terribles effets de la haine implacable de Mirewoulf. «

La rencontre inopinée d'un serpent irrité ne m'eût pas pénétré d'autant d'horreur que cette affreuse confession m'en donna pour Jenny : mais ce fut la connoissance même de son caractère infernal qui, en m'éclairant sur le danger qu'il y auroit à lui laisser deviner mes sentimens, m'engagea à dissimuler, & à lui cacher ma haine & mon indignation. » Mirewoulf, lui répondis-je, il ne m'appartient pas de juger des motifs qui t'ont décidément entraînée dans le vice : je ne sçais que t'aimer ; depuis seize ans passés tu connois l'empire absolu que tu as sur mon ame ; le tems ne l'a pas plus affoibli que tes graces : sois toujours ma chere Jenny, ma maîtresse, mon épouse, & compte-moi au nombre de tes adorateurs, de tes amans, de tes maris «. Tu mes plais, tu m'enchantes, répliqua l'infame Mirewoulf, en me tendant la main ; je

craignois que ta sotte vertu ne me forçât à prendre contre toi un parti violent : je te jure, Gwineit, que j'en aurois été vraiment désespérée. Ici le goût de la débauche & le desir du crime nous rendent tous égaux : surpasse, si tu t'en sens la force, Byran & ses corsaires en noirceur, en scélératesse ; & si ma condition & mon penchant m'obligent de me livrer également à tous, je te promets du moins la place la plus distinguée dans mon cœur. Allons rejoindre la troupe, qui sans doute est très-impatiente de nous revoir, & d'apprendre le résultat de notre conversation «.

Je souffrois trop dans cet horrible tête-à-tête pour prolonger encore l'entretien ; & acceptant avec empressement la proposition de Jenny, je la suivis dans notre habitation commune, où Byran enchanté du récit que Mirewoult lui fit de mes tendres sentimens pour elle, de mon zèle pour lui, & de mon attachement aux intérêts de notre association, ne voulut pas différer plus long-tems à me revêtir de l'honorable dignité de garde-magasin. Précédé de Byran & suivi de sa troupe, j'allai prendre solemnellement possession de mon em-

ploi. Afin de me donner une connoiſſance exacte de la prodigieuſe quantité d'effets que l'on me confioit. Byran, voulut que toutes les richeſſes & toutes les marchandiſes de nos magaſins fuſſent étalées à mes yeux, & cette opération, qui fut fort longue, me donna la plus haute idée de l'opulence de la troupe, de l'éclat & de l'importance de l'emploi dont j'étois décoré. Les devoirs que j'avois à remplir étoient pénibles & très-multipliés : je n'en étois point fâché, parce que les occupations preſque continuelles dont j'étois ſurchargé, me fourniſſoient autant de prétextes de vivre ſeul, loin des amis & des complices de l'odieuſe Mirewoult. Entouré dans mes magaſins de tréſors & de tout ce que la terre & l'induſtrie humaine produiſent de plus précieux, je ne concevois rien à l'avidité dévorante de ces corſaires & à leur attachement à la piraterie, eux qui étoient ſi riches : car les tréſors raſſemblés dans notre habitation étoient prodigieux. Afin de donner une légère idée de l'énormité de ces richeſſes, je me contenterai de dire que dans une ſeule remiſe que Byran me fit à la ſuite d'une petite excur-

ſion qu'il regardoit comme peu importante, je comptai 3800 balles de marchandiſes angloiſes. Le magaſin, quoique très-vaſte, & diviſé en pluſieurs chambres, étoit partout exactement rempli des marchandiſes les plus riches : car nous étions dans l'uſage de jetter dans la mer tout ce qui n'étoit que d'une médiocre valeur. Quant à l'argent comptant, j'avois en caiſſe tout au moins 200,000 liv. ſterl. ſans compter un tas de lingots d'or qui valoient encore davantage.

Ces immenſes tréſors euſſent tous été en mon pouvoir, que je les aurois donnés pour obtenir la liberté de m'éloigner de cette abominable ſociété. Qu'on ſe figure tout ce que la perverſité peut entreprendre de plus affreux, tout ce que l'humanité peut tenter de plus féroce, tous les débordemens de la plus effrénée brutalité, & l'on n'aura encore qu'une très-foible idée des mœurs de cette troupe de corſaires, perpétuellement provoqués, excités à la débauche & aux crimes de tous les genres par l'horrible Mirewoult. Je n'en raconterai que peu de traits; ils me font trop d'horreur pour que je puiſſe me les rappeller ſans frémir.

Il y avoit près de quatre ans que je vi-

vois avec ces monſtres, lorſque dans la der-nière des courſes maritimes que je fis avec eux, nous rencontrâmes un vaiſſeau de la Jamaïque : mes ſcélérats aſſociés arborèrent le pavillon noir ; le vaiſſeau ſe défendit & tua deux des nôtres ; mais la victoire ſe déclara pour nous. Byran, maître du vaiſſeau vaincu, y entra, ordonna qu'on paſſât tout l'équipage au fil de l'épée, & le barbare vit d'un œil ſerein poignarder le maître du navire, cinq matelots, trois femmes & un mouſſe, qu'il avoit même l'inhumanité de railler ſur la figure qu'ils faiſoient en tombant expirans à ſes pieds. Ce navire étoit chargé de rum & de ſucre ; tout cela fut emporté dans l'iſle des Hirondelles, & le rum qui étoit de la plus grande violence, fut bu ſi avidement par les pirates, que de trois ou quatre tonneaux de cette liqueur que nous avions pris, en trois ou quatre jours il n'en reſta plus rien. Auſſi, de dix-ſept brigands que nous étions, en y comprenant Mirewoult, huit moururent avant la fin du cinquième jour, & Jenny fut de ce nombre. Je la vis expirer dans l'ivreſſe & la débauche, & l'horreur que j'avois pour elle ne me per-

mit point de donner des regrets à ſa mort. Byran qui avoit bu plus que les autres, mourut auſſi après avoir lutté quelque tems contre la mort. Trois ou quatre heures avant que d'expirer, il m'ordonna en préſence des pirates, d'écrire ſous ſa dictée ſes dernières volontés : j'obéis, il me nomma ſon héritier, me donna toute la part qu'il avoit au butin commun, & ſigna le teſtament. Je ne comptois guère ſur cette ſucceſſion; je mis ce papier dans ma poche, ſans prévoir que dans peu il deviendroit pour moi une nouvelle ſource de malheurs.

Nous enterrâmes Byran, & après avoir procédé au partage des magaſins & de la caiſſe, je me trouvai poſſeſſeur de 40,000 liv. ſterl. Ne doutant point que malgré leur fortune, mes ſcélérats aſſociés ne continuaſſent leur barbare métier, je ne ſongeai plus qu'aux moyens de m'éloigner d'eux & de me rendre à quelque établiſſement Anglois. Je tentai, ſans toutefois leur dévoiler mon projet de retraite, de leur inſpirer les mêmes vues; je leur parlai des ſuites du périlleux métier de corſaire, je leur peignis les agrémens qu'ils auroient ſi, profitant de leurs richeſſes, ils vouloient

vivre honnêtement, & s'établir à la Jamaïque, où leur fortune même, dont on ignoreroit la source, les feroit accueillir. Contre mon attente, mes exhortations produisirent le plus grand effet, & il fut convenu que nous nous embarquerions nous & nos richesses, & que nous irions nous établir à la Jamaïque, & y vivre en citoyens honnêtes.

Dès le second jour tout fut prêt, nos trésors furent mis sur le meilleur de nos navires, & avec eux nos plus riches marchandises ; nous abandonnâmes le reste comme indigne de notre attention. J'avertis mes associés de ne pas trop charger le vaisseau : mais leur rapacité l'emporta sur mes conseils, & ils ne cessèrent d'y transporter des effets, que lorsqu'il ne fut plus possible d'y en faire entrer. Nous levâmes l'ancre le 3 Août 1717, & pendant trois jours nous eûmes un très-beau tems ; mais sur la fin du quatrième nous essuyâmes l'orage le plus violent que l'on puisse essuyer sur mer. Vers les sept heures du soir nous fûmes obligés d'en venir à décharger le navire, & nous commencâmes par descendre les canons dans la mer : l'orage devenant toujours plus impétueux, nous jet-

tâmes tout à l'eau, juſqu'à nos coffres forts; enſorte que je me trouvai réduit à ma premiere indigence.

J'étois appuyé contre le mât d'artimon, moins occupé de mes pertes, que du deſir d'échapper à la tempête, quand le Boſſeman m'abordant : » Chien de Gwinett, dit-il, c'eſt-toi qui nous as tous entraînés dans cet abyme : ſans toi nul de nous ne ſe trouveroit dans cette ſituation, & nous jouirions des biens qui nous ont coûté tant d'années de ſoins, de craintes, de travail & de crimes : mais, puiſque tout eſt paſſé dans la mer, chien de Gwinett, il faut auſſi que tu y ſautes ». Fort ſurpris de cette apoſtrophe, je demandai au Boſſeman ce que tout cela vouloit dire ? Tu vas le voir, répondit-il, & me prenant auſſi-tôt par la gorge, & deux de ſes compagnons me ſaiſiſſant par les jambes, ils me portèrent ſur le tillac, d'où ils me jettèrent dans la mer. L'étonnement, la crainte & la ſecouſſe m'avoient preſque ôté la connoiſſance ; néanmoins je ne perdis pas entiérement la tête ; je me mis à nager, quoique ſans eſpérance d'échapper à la mort. Après trois ou quatre heures d'exercice & d'efforts,

je sentis mes forces diminuer, & me voyant au moment d'aller au fond & de périr, j'adressai mes dernières prieres à Dieu. Mais dans cet instant même, j'apperçus à quelque distance un corps qui flottoit sur les vagues, & que je pris d'abord pour un tonneau ; il approcha, & je reconnus que c'étoit une de nos barques que la tempête avoit éloignée du rivage pendant la dernière nuit. Ce secours inattendu me rendit toute ma vigueur ; je m'approchai, & y trouvai tout en bon état, jusqu'aux rames.

Au premier moment de joie, succedèrent de tristes réflexions, & j'en avois bien sujet, car j'étois éloigné de terre au moins de soixante lieues ; je n'avois ni compas, ni bousole, &, qui pis est, ni alimens, & j'avois une faim dévorante. Je ne m'abandonnai pas au désespoir ; je voguai au gré du vent : environ trois heures après, je fis rencontre d'une caraque Espagnole ; je demandai du secours, & je fus mis à bord. Mais ce fut cet événement même après lequel je soupirois, qui me précipita dans un nouvel abyme : car, pendant que je dormois un des matelots voulant par

charité faire sécher mes habits, vuida mes poches, trouva différens papiers qui, portés au capitaine, & tous prouvant ma grande affinité avec les pirates de l'Isle des Hirondelles, me firent jetter en prison aussi-tôt que nous fûmes arrivés à Port-Royal. Il est bon d'observer que pour intéresser le capitaine de la caraque Espagnole, j'avois raconté, avant que de m'endormir, une histoire fort touchante de mes malheurs, fausse à la vérité, mais que j'avois cru nécessaire pour me mettre à l'abri de toutes perquisitions, n'osant faire connoître ma triple qualité de pendu en Angleterre, de marié chez les Hottentots, & de corsaire à l'Isle des Hirondelles.

Ces précautions que la prudence m'avoit dictées, furent précisément ce qui causa ma perte. Je restai deux ans en prison, chaque jour à la veille de n'en sortir que pour aller éprouver la différence des gibets espagnols avec les potences angloises. A la fin de cette longue détention, il arriva que des navigateurs Espagnols prirent, je ne sçais comment, quelques-uns de ces misérables avec lesquels j'avois été si riche & si malheureux dans l'Isle des Hi-

rondelles. Je fus transporté à Cadix pour leur être confronté, & je fis encore un séjour de plusieurs mois dans les prisons de Cadix. Je croyois n'y avoir été conduit que pour servir de témoin & de dénonciateur : je me trompai, je fus traité en criminel, & malgré la force des raisons & des preuves que je donnai, les juges crurent me faire grace en ne me condamnant qu'aux galères perpétuelles : d'où je conclus que la justice Espagnole étoit un peu plus douce que la justice Angloise. J'en tirai une autre conséquence, c'est qu'il falloit absolument qu'il y eût une antipathie marquée & naturelle contre moi dans le cœur de tous les juges de la terre, si unanimément portés à me faire toujours subir la peine des coupables.

Je ramai avec beaucoup de vigueur pendant plusieurs années, & sans autre accident que les coups de bâton qui tomboient régulièrement chaque jour sur mon dos, quelques moyens que je prisse pour m'en garantir. La galère sur laquelle j'étois enchaîné eut ordre de donner la chasse à un corsaire de Maroc : mais, au lieu d'un corsaire, nous en eûmes trois sur les bras : le

combat

combat s'engagea, la plupart des nôtres furent tués, & tous les autres furent pris.

Je ne faisois que changer d'esclavage, & cela m'étoit assez indifférent; mais ce qui ne me l'étoit pas, c'étoit la perte d'une jambe qu'un boulet de canon m'avoit emporté pendant le combat. Le corsaire vainqueur, au pouvoir duquel je tombai, eut l'humanité de prendre quelque soin de moi, & j'étois presque guéri, lorsque conduit à Méquinez, je fus exposé en vente sur le marché aux esclaves. Dégoûté de la vie, & dans la plus parfaite indifférence sur l'esclavage plus ou moins dur, plus ou moins aviliſſant que j'étois au moment du subir, je restai étendu à terre, insensible aux gémissemens de mes infortunés compagnons de servitude qu'on achetoit à mes côtés, & que leurs barbares maîtres maltraitoient & frappoient impitoyablement, soit afin d'éprouver leurs forces, soit afin de connoître jusques à quel degré de constance & de fermeté ils pourroient supporter la brutalité de leurs propriétaires & le poids des travaux auxquels ils seroient attachés.

Le malheureux état où m'avoit mis le canon des corsaires de Maroc, ma maigreur

exceſſive, ma pâleur preſque cadavéreuſe & ma jambe emportée, éloignèrent de moi tous les acheteurs; en ſorte que je reſtai ſeul invendu, toujours couché au milieu du marché, & m'embarraſſant peu d'expirer ſur cette même place, ou dans quelqu'une des priſons deſtinées aux eſclaves. Je m'occupois dans ces triſtes momens à maudire la mal-adreſſe du bourreau de Déal, l'indulgence des Péguans, l'humanité des Hottentots, & ſur-tout la cruelle douceur des juges Eſpagnols, qui en m'envoyant aux galeres, au lieu de me faire périr, comme ils diſoient que je le méritois, m'avoient jetté dans cette déplorable ſituation, lorſqu'un Mahometan fort richement vêtu, d'une figure impoſante, & ſuivi d'un cortege nombreux, perça la foule qui s'inclinoit devant lui: il s'approcha de moi, & me pouſſant avec ſon pied: „Et toi, dit-il, chien de rameur, dont perſonne n'a voulu, que fais-tu là couché comme un poiſſon? Leve-toi, marche, & dis-moi ce que tu ſçais faire". » Homme fier, importun & puiſſant, lui répondis-je; lorſqu'après avoir été pendu en Europe, roué de coups de bâton à Siam, mutilé au Japon, écorché à Congo, attaché pendant quatre ans à la

rame en Eſpagne, un boulet de canon t'aura emporté une jambe, regarde comme un inſenſé celui qui te dira de te lever & de marcher. Je n'ai d'autres talens que celui de ſçavoir ſupporter des maux dont il n'eſt pas en mon pouvoir de m'affranchir. Je ſçais dire la vérité quelqu'offençante qu'elle puiſſe paroître : ſi tu m'achetes, tu feras une fort triſte acquiſition ; car je ne ſuis ni fourbe, ni lâche, ni flatteur, ni en état de me charger d'aucune ſorte de travail, pour peu qu'il exige de force, de vigueur ou d'adreſſe; mais je pourrai, ſi tu t'en ſens le courage, te rendre plus doux, plus humain, plus charitable; & alors je t'inſtruirai par le récit de mes malheurs, & je t'éclairerai par mes conſeils ".

En achevant ces mots, je repris ma premiere attitude & tournai le dos au Viſir (en effet, c'étoit lui-même) du magnifique Empereur de Maroc. L'audace de cette réponſe étonna le Viſir, fort peu accoutumé à des propos auſſi hardis : mais ce fut cette hardieſſe même qui lui en impoſa : car, il eſt bon d'obſerver que le plus ſûr moyen d'avoir de l'avantage ſur les Orientaux, eſt d'humilier leur orgueil par des diſcours remplis de hauteur & de vanité. Moha-

met Uſiley, c'étoit le nom du miniſtre de l'Empereur de Maroc, garda quelques momens le ſilence; puis s'adreſſant au corſaire mon maître : Quel prix mets-tu à cet homme, dit-il ? Invincible Viſir, répondit le corſaire, cet homme & moi, nous ſommes tes eſclaves; accepte-le; je ſerai trop heureux que tu daignes le recevoir de moi. Qu'on lui compte 300 ſequins, répliqua le Viſir: enſuite m'adreſſant la parole; ſonge à remplir tes promeſſes, me dit-il, tu m'appartiens, ſuis-moi. Cela ſe peut, lui repartis-je; mais quelque droit que tes 300 ſequins puiſſent te donner ſur moi, je te déclare que je ne te ſuivrai pas, m'euſſes-tu acheté à un prix dix mille fois plus haut. Inſolent, s'écria le miniſtre en colere, je ſçaurai bien t'apprendre à parler à ton maître avec plus de reſpect. Tu m'apprendras tout ce que tu voudras, lui dis-je d'un très-grand ſang froid; mais avec toute ta puiſſance, je te proteſte & te jure que tu ne m'obligeras point de te ſuivre; je te conſeille même de ne pas le tenter, l'entrepriſe à coup ſûr ne te réuſſiroit pas. Et moi, repliqua le miniſtre tout écumant de rage, je te jure par le très-ſaint Aly de te faire empaler &

l'inſtant même, pour peu que tu perſiſtes dans ton impudence : crois-moi, profite du conſeil que ma bonté te donne pour la dernière fois, ſuis-moi ſans balancer, & ne replique pas. La colère t'aveugle, ſage Viſir, lui dis-je alors d'un ton plus doux, & te fait prendre pour un refus inſolent une raiſon fondée ſur l'impoſſibilité totale où je ſuis dé t'obéir. Comment veux-tu que je te ſuive, ſi je ne puis marcher ? Ne vois-tu pas que je n'ai qu'une jambe ? Ne t'ai-je pas dit qu'un boulet de canon m'avoit emporté l'autre ? Comment t'y prendrois-tu, toi, l'Empereur ton maître, & tous les rois de la terre pour faire marcher un homme qui ne peut point ſe ſoutenir ?

Le Viſir m'examinant alors plus attentivement : Tu as raiſon, dit-il en ſouriant, je ne ſongeois qu'à la hardieſſe apparente de tes réponſes, & la colère qu'elles allumoient dans mon ame ne me permettoit pas de voir l'impoſſibilité réelle ſur laquelle elles étoient fondées. Voilà une première leçon qui ne fait qu'irriter l'impatience où je ſuis de te poſſéder. Enſuite Mohamet appellant quelques-uns de ſes eſclaves, leur

ordonna de m'enlever, de me porter dans ſon palais, & d'y prendre le plus grand ſoin de moi. Ses ordres furent exécutés fort ponctuellement; on eut pour moi beaucoup d'égards; les plus habiles chirurgiens de Maroc furent appellés : leurs attentions & leurs remèdes opérèrent ſi merveilleuſement, qu'à ma jambe gauche près, à laquelle on ſubſtitua une jambe de bois, je repris en très-peu de jours mon embonpoint, & ne reſſentis plus aucune ſorte de douleur ni d'incommodité.

Mohamet Uſiley me rendoit de fréquentes viſites; il paſſoit avec moi des heures entières, & prenoit tant de plaiſir à m'entendre, qu'il m'interrogeoit ſans ceſſe : mes réponſes lui parurent ſi raiſonnables & ſi ſatisfaiſantes, que bientôt n'ayant plus rien de caché pour moi, il n'entreprenoit rien, ne décidoit aucune affaire dans le conſeil ſuprême de l'Empereur ſans m'avoir conſulté; de manière que ce fut bientôt ſur moi ſeul que roulèrent les affaires & les ſoins du gouvernement. Quelqu'entière pourtant que fût la confiance de Mohamet, j'appercevois en lui un fond d'inquiétude qui alloit quelquefois juſqu'à l'accablement.

Le desir que j'avois de lui rendre service, & peut-être aussi l'ambition de me rendre nécessaire, me donnèrent le desir de pénétrer la cause de ce chagrin qu'il s'efforçoit de me cacher. Un jour qu'il me faisoit part des applaudissemens que l'Empereur avoit donnés à la décision que le Visir avoit portée d'après mes instructions sur une affaire très-épineuse»: Mohamet, lui répondis-je, ce n'est pas de l'Empereur que j'attends la récompense de mon zèle; c'est de toi seulement, & quelque flatté que je sois des éloges qu'on te donne, il est un prix auquel je croyois avoir droit de prétendre, & que je vois avec douleur que tu t'obstines à me refuser «. Etonné de mes reproches, & ne comprenant pas ce qui pouvoit les lui attirer, le Visir s'épuisoit en offres généreuses: » Ce n'est point ta fortune, lui dis-je en l'interrompant, ce ne sont point tes trésors, ni même ton rang qui me tentent; c'est cette amitié, Mohamet, que tu m'avois promise; ce sont les secrets de ton cœur que tu devois déposer dans le mien; en un mot, c'est ta confiance entière, sans réserve que mon attachement & mes services méritoient, & dont

tu juges à propos de me dérober la plus importante partie. Car enfin, illuſtre Viſir, tu as beau te contraindre, les efforts même que tu fais pour me cacher la peine qui agite ton ame, décelènt malgré toi les ſoucis qui te dévorent. Ce ne point par motif de vaine curioſité que je deſire de connoître le ſujet de ta triſteſſe ; c'eſt pour la diſſiper, s'il eſt poſſible ; c'eſt dans la vue de te ſer vir, de t'obliger, de rendre à ton eſprit le calme dont il ne jouit pas.«

Mohamet m'embraſſant avec reconnoiſſance : » Oh mon ami, dit-il, c'eſt par intérêt pour toi-même que j'ai cru devoir te cacher la cauſe trop inquiétante du trouble qui m'agite : mais tu le veux abſolument, tu l'exiges, je vais te ſatisfaire. Du haut rang où les bontés de l'Empereur mon maître m'ont élevé, de la place éminente que je remplis, je me vois à la veille de tomber dans le plus cruel & le plus flétriſſant eſclavage. Dans ce triſte gouvernement, il n'y a preſque point de diſtance entre le trône & la ſervitude : aujourd'hui tous les ſujets de l'Empereur m'honorent, me reſpectent & rampent à mes pieds ; demain peut-être ils me fouleront

aux leurs; & me couvriront d'opprobre. Le ſouverain me comble de faveurs; mais il eſt aſſis lui même ſur un trône mal-aſſuré: des factions puiſſantes cherchent à l'en faire tomber, & je redoute d'autant plus les complots & les tentatives de ces partis, que leurs chefs diviſés d'intérêt, ſont également puiſſans, & que chacun d'eux cherche à m'attirer à lui, & ne ceſſe de me perſécuter par les offres & propoſitions les plus brillantes. Si j'inſtruits l'Empereur de ces conjurations, elles ſe réuniront toutes contre le Prince & contre moi: ſi je me déclare pour l'une des factions, & qu'elle vienne à ſuccomber, je ſerai la première victime de la vengeance du vainqueur; ſi je continue à me taire, & que les complots éclatent, ou que le prince en ſoit informé par quelqu'autre voie, je paierai de ma tête le ſilence dans lequel je me ſerai trop long-tems renfermé."

„Je conviens, dis-je à Mohamet, que ta ſituation eſt embarraſſante & pénible; mais peut-être elle n'eſt pas auſſi déſeſpérante que tu le ſuppoſes: car enfin; ces chefs des factieux, quelque puiſſans & quelque accrédités qu'ils puiſſent être, ſont des ſu-

jets de l'Empereur; tu l'es auſſi, mais ton rang & ton autorité ſupérieurs à leur condition, te donnent le pouvoir de t'aſſurer de leurs perſonnes; & alors, quelque nombreuſes que ſoient leurs factions, il te ſera facile de réprimer les rebelles, & de les contenir par la terreur de l'exemple". »C'eſt là préciſément, répondit le Viſir, ce qui n'eſt point en mon pouvoir, & c'eſt là ce qui augmente mon trouble & mes allarmes. Je puis tout dans l'empire & ſur ſes habitans, mais rien ſur la perſonne ſacrée de l'Empereur, ni ſur ſes enfans. Or, les trois factieux qui ébranlent le trône ſont les trois fils de l'Empereur, impatiens de régner, animés les uns contre les autres d'une haine irréconciliable, & tous trois également indignes du ſceptre qu'ils veulent uſurper. Le plus âgé, prince ſans mœurs, eſt un monſtre de cruauté; le ſecond, moins féroce, mais plus ambitieux & d'une avarice ſordide, ſacrifiera tout aux deux paſſions qui le tyranniſent: le dernier réunit aux vices de ſes freres la plus honteuſe dépravation, un goût effréné pour les femmes & un penchant irréſiſtible à la débauche & à la cruauté. Tels ſont les trois rivaux

qui ſe diſputent une couronne qui n'appartient à aucun d'eux, & dont ils veulent s'emparer aux prix même de la vie de leur malheureux pere. Tels ſont les hardis factieux qui me ſollicitent, me preſſent de ſeconder leurs criminelles vues. A préſent que tu es inſtruit, quel conſeil me donneras-tu ? & en ma place, à quel parti croirois-tu devoir donner la préférence ? "

» Ma réſolution, répondis-je à Mohamet, dépendroit de la connoiſſance que j'aurois du caractère de cette nation, de la puiſſance plus ou moins étendue que les Empereurs de Maroc ont ſur leurs enfans, enfin de l'ordre, s'il en exiſte, obſervé dans la ſucceſſion à la couronne impériale. Donne-moi ces éclairciſſemens; nous ſerons plus en état enſuite de délibérer ſur le parti le plus ſage que nous aurons à prendre. "

» Rien n'eſt plus difficile, répondit Mohamet, que de te donner une idée fixe & diſtincte du caractère de ce peuple, qui n'a point de caractère, & qui n'a que des vices. Les habitans de Maroc ſeroient ſans contredit les plus malheureux des hommes, ſi par la baſſeſſe de leur ame & la perverſité de leurs mœurs, ils ne méritoient pas

l'extrême dureté du joug qui les asservit ; & la sévérité outrée de leur gouvernement. Chaque peuple a son caractère qui le distingue de toute autre nation ; mais on se tromperoit beaucoup, si on vouloit juger de ce peuple par tous ceux des autres régions. Cet Empire n'est point habité par un peuple unique, c'est un mêlange de nations différentes les unes des autres, & qui ne se ressemblent ni par leurs mœurs, ni même par leur corruption, quoiqu'elles soient presque toutes très-corrompues. Les Bereberes, ou les anciens habitans du pays, conservent avec leurs anciens usages, leur goût pour l'indépendance ; & ce goût est tel que dans la vue de conserver du moins en apparence la liberté de leurs peres, ils se sont construit des cabanes sur les montagnes, où ils vivent dans la plus dure indigence. Les Arabes, vagabonds aujourd'hui, comme ils l'étoient il y a dix siècles, errent de lieu en lieu, de contrée en contrée, & cultivent les plaines où ils conduisent leurs troupeaux. Les Maures, paresseux, pauvres, fort maltraités, & pourtant très-nombreux, sont avides, trompeurs, superstitieux, jaloux, vindicatifs & traîtres ; mais

moins dépravés cependant que les Juifs qui forment ici la quatrième claſſe des habitans, & qui ſurpaſſent tous les autres en fourberie & en ſcélérateſſe : la cinquième eſt compoſée de Renégats, les plus déteſtés & les plus déteſtables des hommes. La dernière claſſe enfin, & peut-être la moins mépriſable, eſt celle des eſclaves qui appartiennent preſque tous au ſouverain, & dont la condition eſt infiniment au deſſous de celle des plus vils animaux. Telles ſont les qualités perverſes des habitans de cet Empire ; & tu vois que ſur ces qualités il y auroit de la folie à fonder aucune eſpérance. A l'égard de l'autorité de l'Empereur ſur ſes enfans, elle eſt entière, deſpotique, arbitraire, & la même, en un mot, que celle qu'il exerce ſur le reſte de ſes ſujets ; il a ſur eux, comme ſur les plus vils eſclaves, droit de vie & de mort ; & ce droit inhumain, il eſt ſouvent forcé d'y recourir, parce que le trône n'étant ici ni électif, ni héréditaire, mais la proie du plus fort, il eſt rare que les fils des Empereurs, pour peu qu'ils ſoient ambitieux & qu'ils aient acquis de l'autorité, ne cherchent point à s'y placer & à prévenir, en détrô-

nant leur pere, les révolutions qui les en éloigneroient après la mort du légitime poſſeſſeur. Auſſi dans ce gouvernement ne ſe paſſe-t-il guère de génération où l'on ne voie le parricide ſervir aux fils du ſouverain de premier échelon pour s'élever au rang ſuprême; de même qu'il n'eſt guère de pays ſur la terre où l'on voie plus fréquemment le Prince ſe baigner dans le ſang de ſes enfans. Les annales de cet Empire en offrent une foule d'exemples. Dans le grand nombre de ces événemens, je ne m'arrêterai qu'à la terrible cataſtrophe que je vis dans mes jeunes ans ſe paſſer ſous mes yeux. "

„ Il y a quarante années que cet Empire gémiſſoit ſous les loix tyranniques du barbare Muley Iſmael. Par la plus inconcevable des contradictions, ce Prince, né cruel, ſe rendit auſſi célèbre par ſa férocité que par ſon zèle fanatique pour la Religion & par ſon ſcrupuleux attachement aux préceptes du Koran. Il étoit en effet ſi rigide Muſulman que, malgré la trop longue durée de ſon règne, on aſſure que jamais il ne but ni vin, ni liqueurs fortes. Sévère obſervateur du Ramadan ou du carê-

me ; il n'entreprenoit rien, ne tramoit aucun lâche complot, n'ordonnoit aucun meurtre, aucun aſſaſſinat, ſans avoir invoqué les lumières d'en haut, & le ſecours du ſaint Prophete, dont il ne prononçoit le vénérable nom que proſterné à terre ; en un mot, il faiſoit chaque jour, & dans quelques circonſtances qu'il ſe trouvât, toutes les prieres preſcrites à la loi : ſe regardant comme le premier magiſtrat de l'Empire, il adminiſtroit lui-même la juſtice, ſouvent avec impartialité, toujours avec rigueur ; & cette rigueur le portoit aux excès les plus inouis, ainſi que l'éprouva un pauvre fermier Berebere qui oſa ſe plaindre à lui du vol qui lui avoit été fait de deux bœufs par quelques-uns des Nègres du Prince. Le fermier eut à peine porté ſa plainte, que Muley Iſmael fit paſſer ſous ſes yeux toute ſa garde nègre en revue, tirant ſur tous ceux que le fermier lui indiquoit. Le maſſacre fut très-conſidérable : lorſque l'accuſateur ceſſa de déſigner des coupables, Muley le regardant avec fureur, lui demanda quel dédommagement il lui donneroit pour la perte de tant d'hommes utiles ; le fermier ne ſçut que répon-

dre, & Ismael irrité lui fit subir le même genre de mort. Ce monstrueux Muley commença à regner en 1672, & il ne s'attendoit guère à porter une couronne: avant que de monter sur le trône, il s'occupoit dans Mequinez à cultiver la terre, & à améliorer par le commerce, l'état de sa fortune. Le succès qui avoit couronné toutes ses entrepriſes, lui avoit donné un tel attachement pour Mequinez, qu'il y fixa sa résidence, lorsque le sort l'eut élevé à l'Empire: mais cet attachement ne s'étendit pas sur les habitans mêmes de Mequinez qui ne furent ni plus heureux, ni moins persécutés que le reste des sujets; Muley les traitoit tous sans distinction, sans préférence, comme autant de vils animaux, de la vie desquels il pouvoit disposer au gré de ses caprices; ensorte qu'il ne sortoit jamais de son palais qu'il ne coupât la tête aux uns ou par colere, ou par amusement, & qu'il n'en tuât quelques autres à coups de fusil, pour s'exercer & montrer son adresse. Il surchargeoit son peuple de tant d'impôts, que ceux dont il épargnoit les jours, portoient envie au sort de ceux qu'il massacroit, tant sa voracité rendoit affreuse l'indigence

digence de ſes malheureux ſujets. Il marqua pour les Maures quelque préférence ; mais il les obligea de le ſervir à leurs dépens, & ſans qu'il leur donnât ni habits, ni armes, ni ſolde, ni vivres. Il fit partir en 1705 un corps de Nègres, avec ordre d'aller joindre aux extrêmités de l'Empire Muley Sidan ſon fils. Affoibli par la miſère ce corps de Nègres étoit dans l'état le plus déplorable, & les officiers, preſqu'auſſi malheureux que leurs ſoldats, demandèrent de l'argent pour vivre dans la route. Muley, auquel ils s'adreſſèrent, leur répondit avec colère : Voyez-vous chiens de Maures, les mulets, les chameaux & les autres animaux de mon empire me demander quelque choſe pour leur nourriture ? Imitez-les, partez, exécutez mes ordres, ou je vais vous faire maſſacrer. L'intérêt, l'avarice & l'uſurpation dirigèrent toutes les démarches de ce Prince barbare : lorſqu'un particulier venoit ſe plaindre à lui d'avoir été volé par quelqu'autre particulier, Iſmaël ne manquoit pas à obliger l'accuſé de lui rapporter ſon larcin : l'avide Monarque s'en emparoit, & condamnoit le coupable à lui payer une

très-groſſe amende. Souvent auſſi Muley, lorſque l'accuſé jouiſſoit d'une fortune honnête, le condamnoit à un châtiment rigoureux, dans l'eſpérance qu'il ſe racheteroit à prix d'argent. En un mot, ſous ce tyran, c'étoit être coupable & proſcrit que d'être riche ; enſorte qu'il ſuffiſoit d'être ſoupçonné d'avoir ou du bien ou de l'or, pour être inévitablement condamné à périr, après avoir vu tous ſes biens paſſer, à titre de confiſcation, entre les mains du prince. La tyrannie d'Iſmaël s'étendoit dans tous les pays ſoumis à ſa domination ; & ſa cruauté qui dévaſtoit Mequinez, n'épargnoit pas même aux objets les plus chers de ſes paſſions & de ſes vices, aux 300 femmes & aux 500 concubines qui avoient le malheur de languir dans ſon ſerrail. Elles ne l'approchoient qu'avec terreur, & ſa préſence étoit pour elles d'autant plus effrayante, qu'il ne ſe paſſoit guère de jour qu'il n'en ſacrifiât quelqu'une à ſa férocité. Celles qui lui plaiſoient le plus, il ſe contentoit de les faire cruellement maltraiter par ſes eunuques, & de leur faire eſſuyer les outrages les plus aviliſſans : à l'égard des autres, il s'amuſoit à inventer contr'el-

les les plus douloureux ſupplices, afin de jouir du ſpectacle de leurs tourmens : quelquefois auſſi, dans ſes accès de rage, trop impatient pour attendre l'appareil des tourmens, il les égorgeoit lui-même pour les plus légères fautes. Ses enfans, ceux mêmes pour leſquels il paroiſſoit avoir le plus d'attachement, n'étoient pas plus à l'abri des tranſports furieux de ſa férocité. Il eut des favoris, & il les fit tous périr par le fer des bourreaux. C'eſt une choſe ſurprenante que Muley, odieux à ſes peuples, déteſté de ſes courtiſans, abhorré de ſes proches, & ſe portant habituellement aux excès les plus révoltans, ait paiſiblement porté la couronne dans un pays où les révolutions ſe ſuccedent ſi rapidement, & où les détrônemens ſont ſi fréquens. Iſmaël cependant ne vit des factions ſe former que dans le ſein de ſa famille, & il n'eut de rebelle à punir que ſon fils Mahamet, qui tenta de lui ravir le trône, & que Muley fit expirer de la plus cruelle manière. Voici quels furent les attentats de Mahamet, & quelle fut la vengeance de ſon barbare pere.

Mahamet étoit né d'une eſclave Géor-

gienne Chrétienne ; la beauté de cette jeune eſclave, ſes graces, la douceur de ſon caractère avoient tellement captivé l'ame farouche d'Iſmaël, qu'il parut vouloir ſe corriger de ſon humeur ſanguinaire ; mais il ne fit ſur lui-même que de foibles efforts, & tous ſes projets aboutirent à préférer cette Géorgienne à tout le reſte des beautés qui peuploient ſon ſerrail. La paſſion d'Iſmaël pour cette jeune femme, lui inſpira pour Mahamet toute la tendreſſe dont ſa vile ame étoit ſuſceptible : il lui donna des maîtres & une éducation digne de ſa naiſſance ; en un mot, il voulut qu'il fût inſtruit en Prince, tandis qu'il laiſſoit ſes autres enfans croupir dans l'ignorance. Le regne de la belle Géorgienne fut de courte durée, & elle ſuccomba ſous les complots & les artifices de Laila-Ajaiha, femme ſans mœurs, d'une figure révoltante, mais très-ambitieuſe, & qui par la méchanceté de ſon caractère, ſes fourberies, ſa noirceur & ſa cruauté, acquit un tel empire ſur le cœur d'Iſmaël, qu'il éleva ce monſtre de laideur au rang de Sultane favorite. Laila ne ſe vit pas plutôt au rang de Souveraine, que dans la crainte de voir

un jour le fils de l'eſclave Géorgienne préféré à ſes enfans, & jalouſe de la tendreſſe de Muley pour Mahamet, elle forma l'atroce projet de perdre & ce jeune prince & ſa mere. Celle-ci ne tarda point à être ſacrifiée. Laila, dans un moment de férocité de Muley, accuſa ſa rivale d'infidélité, & ſur cette accuſation, Iſmaël la fit étrangler. Mais il étoit plus difficile de faire ordonner la mort de Mahamet : cette difficulté parut même bientôt d'autant plus inſurmontable, qu'Iſmaël ayant reconnu l'innocence de la Géorgienne qu'il avoit fait périr, redoubla de ſoins & de tendreſſe pour le jeune Mahamet. Celui-ci n'en devint que plus odieux à Laila, qui ne doutoit point qu'un jour il ne fût élevé ſur le trône au préjudice de ſon fils Sidan, prince cruel, abhorré de tous ceux qui le connoiſſoient, & qui ſembloit, quoique très-jeune encore, ſurpaſſer Iſmaël lui même en avarice, en injuſtice & en férocité. Muley n'ignoroit ni les ſentimens de Laila pour Mahamet, ni les projets affreux qu'elle tramoit contre lui ; & craignant tout de ſa propre foibleſſe & de ſon attachement à cette exécrable furie, il prit par avance de

ſages précautions pour dérober ſon fils aux attentats de ſon implacable ennemie. Dans cette vue, il donna quinze quintaux d'argent à Mahamet, & lui commanda d'aller prendre poſſeſſion du gouvernement du vieux ſerrail de Tafilet ; ſerrail où étoient renfermées, au renouvellement du ſerrail de Mequinez, les anciennes femmes & concubines du ſouverain. Mahamet ſe rendit à Tafilet, où peu de jours après, il ſe brouilla avec Maimon, ſon frere, qui refuſa de lui céder le commandement de cette place. Les deux princes irrités prirent les armes, & ſe livrèrent pluſieurs combats. Iſmaël informé de la haine qui diviſoit ſes deux enfans, entra en fureur contr'eux, les fit prendre l'un & l'autre, & amener enchaînés à ſa cour. Après les avoir menacés du poids de ſon indignation, il leur ordonna de s'en remettre à ſon jugement, & de diſcuter leurs droits ; ils obéirent ; Maimon ſe répandit en injures, perdit ſa cauſe, fut diſgracié même & condamné à un exil. Avant que de ſe retirer, Maimon, tranſporté de colère, dit que ce n'étoit ni la cour de Mequinez, ni ſon ancien gouvernement qu'il regrettoit, qu'il n'étoit ul-

géré que de ſe voir ſacrifié au fils d'une eſclave Chrétienne, & qui étoit Chrétien lui-même. Mahamet repouſſa cette injure; Maimon lui répondit par les propos le plus outrageans, & Muley qui d'un mot eût pu terminer la querelle, fit donner un ſabre à chacun de ſes deux enfans, & leur ordonna de ſe battre en ſa préſence : ſpectacle affreux, mais digne d'un tel monſtre. Les aſſiſtans, moins farouches que Muley, ſe jettèrent entre les deux combattans, & à force d'inſtances, engagèrent l'Empereur à ordonner aux deux rivaux de ceſſer le combat & de quitter les armes. Mahamet étoit trop courroucé pour entendre cet ordre, il continua d'attaquer Maimon; Iſmaël courroucé prit un bâton & le frappa : le jeune prince plus furieux encore, s'élança ſur ſon frere, le terraſſa & le foula aux pieds. Iſmaël ne ſe poſſédant plus, prit ſa lance, & on eut bien de la peine à l'empêcher d'immoler ſon fils, qu'il accabla d'injures, qu'il maudit & bannit & de ſa cour. Mahamet ſe diſpoſoit à obéir, lorſque Muley ceſſant d'être agité par la colère, ſentit ſe réveiller dans ſon cœur la tendreſſe paternelle; il rappella ſon fils, lui pardon-

na & lui offrit une seconde fois le gouvernement de Tafilet : Mahamet préféra celui de Fez, où il étoit aimé du peuple, & où il passoit d'heureux jours depuis quelques mois, lorsque son pere lui envoya ordre d'aller prendre incessamment les rênes du gouvernement de Tafilet. Mahamet couvrit son refus du prétexte d'une maladie, qui ne lui permettoit point, disoit-il, de quitter le lit. Ismaël allarmé lui envoya son médecin : Mahamet tenta de le corrompre ; mais le médecin, de retour à la cour du Tyran, dévoila tout ; & Muley, à la suite d'une lettre remplie de reproches amers, voulut bien dispenser son fils d'aller à Tafilet, à condition qu'il se rendroit à Montigara. Mahamet se soumit d'autant plus volontiers à cet ordre qu'il étoit assuré de trouver à Montigara, Muley Cherif, son frere, qu'il aimoit tendrement. Ces deux princes vécurent ensemble pendant cinq années dans la meilleure intelligence. Vers la fin de la cinquième année du séjour de Mahamet à Montigara, le gouverneur de Tarudant s'étant révolté, Ismaël le fit étrangler, & donna son gouvernement, le plus considérable & le plus important de l'empire, à Mahamet.

Sous ce nouveau gouverneur, les troubles que ſon prédéceſſeur avoit ſuſcités, furent pacifiés, & les factieux qui reſtoient dans cette province, furent punis, exterminés ou diſperſés. Les ſuccès de Mahamet & l'éclat de ſa réputation reveillèrent la haine de Laila, qui toujours dans la crainte de le voir un jour élevé ſur le trône, renouvella ſes perſécutions, & lui tendit un nouveau piege. Iſmaël étoit allé paſſer quelques jours à Oran : pendant ſon abſence de Mequinez, Laila envoya à Mahamet une lettre contrefaite, & ſcellée du ſceau de l'Empereur, qui demandoit la tête d'un vénérable vieillard, Cheik des Arabes, qu'Iſmaël aimoit beaucoup, & qui avoit rendu à la couronne les ſervices les plus eſſentiels. Mahamet trompé par cette fauſſe lettre, exécuta en gémiſſant les ordres qu'elle renfermoit, & malgré lui, fit étrangler le Cheick des Arabes, dont il envoya la tête à Mequinez par un courier. Iſmaël indigné de cette exécution, envoya ordre à Mahamet de ſe rendre au plutôt à ſa cour. Le gouverneur de Tarudant obéit, & ſe hâta d'arriver à Mequinez, où il trouva ſon pere vivement courroucé, & les

enfans du Cheick qui demandoient justice contre l'assassinat de leur pere. Ismaël jettant des regards d'indignation sur Mahamet, lui demanda compte du sang qu'il avoit versé : le gouverneur de Tarudant, surpris d'un tel accueil, montra la lettre qu'il avoit reçue. Ismaël la lut, & connoissant la perfidie du stratagême qu'on avoit employé, il entra dans la plus étrange fureur, monta à cheval, & courut rapidement au serrail ; personne ne douta qu'il n'allât immoler la coupable Laila : mais cette femme rusée se défendit avec tant d'adresse, & calma si bien la fureur d'Ismaël, qu'il se contenta de renvoyer son fils à Tarudant, & de donner une legère somme aux enfans du Cheick des Arabes, en dédommagement de la mort de leur pere. Mahamet qui s'étoit flatté de triompher de son ennemie, vit alors toutes ses espérances s'évanouir ; & ne doutant plus des atroces dispositions de Laila, il sentit bien qu'elle ne cesseroit jamais de le persécuter, & qu'il faudroit tôt ou tard succomber sous cette ennemie. Le cœur vivement ulcéré, l'imagination effrayée & la tête remplie de ces affligeantes pensées, il se retiroit tristement à Tarudant,

lorſqu'il rencontra ſur ſa route l'Alcaïde Caler qui ramenoit des côtes de Guinée des tréſors très-conſidérables pour l'Empereur de Maroc. Mahamet prenant tout-à-coup une réſolution extrême, arrêta l'Alcaïde, ſe ſaiſit de l'or, & ſuborna une partie de ceux qui eſcortoient ce convoi. A peine ſe fut-il rendu à Tarudant, qu'il écrivit à ſon pere dans des termes peu meſurés, & qui déceloient ſes projets de révolte, & à Laila, ainſi qu'à Sidan, des lettres remplies de menaces, de mépris & d'injures. Iſmaël irrité ſe diſpoſa à aller étouffer cette rebellion, & pour ne pas retarder plus long-tems ſa vengeance, il ſe hâta de terminer, par une action d'éclat, la guerre qu'il avoit contre les Algériens: mais il fut trompé dans ſes vues; les Algériens qu'il attaqua à la tête d'une armée de 70 mille hommes, & qui n'avoient à lui oppoſer que 12 mille combattans, ſoutinrent le choc d'Iſmaël, l'attaquèrent à leur tour, le vainquirent, diſperſèrent ſon armée & le couvrirent de honte. Mahamet enchanté de cet événement, en profita avec adreſſe, & groſſit ſon armée des débris de celle de ſon pere. Fier de ſe voir à la tête

d'un corps de troupes auſſi conſidérable, il alla, quoique dépourvu d'artillerie & de munitions de guerre, mettre le ſiège devant Maroc ; & comptant ſur l'affection des habitans, il ſomma impérieuſement le gouverneur de ſe rendre. Ce gouverneur, trop attaché à Iſmaël pour embraſſer le parti de ſon fils, répondit qu'il ne trahiroit point ſon ſouverain : mais Mahamet, ſecondé par les habitans de Maroc, ſe rendit, par ſtratagême, maître de cette ville, où, en reconnoiſſance du ſervice important qu'on lui avoit rendu, il mit tout à feu & à ſang, après avoir enlevé les tréſors du gouverneur. Il n'y avoit que peu de jours qu'il étoit poſſeſſeur de cette capitale, quand il apprit que ſon frere Sidan, à la tête des armées de l'Empire, venoit l'aſſiéger à Maroc : il ne crut point devoir haſarder dans une ſeule action les avantages qui lui avoient coûté tant d'efforts à remporter, & ſe retira au plus vîte dans les murs de Tarudant, où il ſe renferma avec toutes les richeſſes dont il s'étoit emparé. Il ſe croyoit en ſûreté dans cette ville ; mais il y fut trahi par l'Alcaïde Boucha-Fra qui gagna ſa confiance, & dévoila à l'Empereur tous les pro-

jets du rebelle. Celui-ci surprit, mais trop tard, une lettre de l'Alcaïde par laquelle il rendoit compte au Roi de toutes les opérations & de tous les complots qu'on tramoit contre lui. Mahamet fit aussi-tôt assembler son conseil, lut la lettre interceptée, & s'adressant au traître, il lui demanda ce qu'à son avis méritoit une pareille trahison : la mort, répondit fiérement Boucha-Fra : Traître, s'écria Mahamet, tu viens de prononcer toi-même ton arrêt : au même instant, Mahamet ordonna, par un trait de politique, à Melal de couper la tête de Boucha-Fra, son parent, son bienfaiteur & son ami. Le lendemain de cette exécution, Mahamet marcha contre Sidan : il avoit confié le commandement de ses Noirs à Melal qui, furieux du meurtre qu'on l'avoit forcé de commettre, & profitant de cette occasion de se venger, se laissa envelopper par l'armée ennemie ; manœuvre qui obligea Mahamet de céder honteusement la victoire, après avoir perdu le plus grand nombre de ses soldats. Muley instruit de ce succès, ordonna qu'on lui amenât à Mequinez tous les soldats du rebelle qui avoient été pris les armes à la main. Sidan alla lui-même

préſenter ces malheureux à Iſmaël, & ne demanda grace que pour le ſeul Melal, dont il peignit le zèle & la fidélité : les parens de cet Alcaïde unirent leurs ſollicitations à celles de Sidan, & Iſmaël leur répondit qu'il étoit très-diſpoſé à lui laiſſer la vie, mais qu'il doutoit que les parens de Boucha-Fra fuſſent également portés à lui pardonner. Ces parens connoiſſoient tous combien Melal étoit innocent de l'aſſaſſinat dont il avoit été forcément l'inſtrument, & aucun d'eux n'imploroit contre lui la juſtice du prince : mais Iſmaël le haïſſoit, & c'étoit-là un crime irrémiſſible ; auſſi le barbare Muley ne tarda-t-il à le faire périr, qu'afin de rendre ſon ſupplice plus ſolemnel & plus terrible : dans cette vue, il retint à ſa cour, ſous différens prétextes, tous les amis & les parens de Melal qui s'y étoient rendus pour ſolliciter en ſa faveur. Au jour marqué par le ſanguinaire Iſmaël, ſix Noirs vinrent prendre Melal dans la priſon où on l'avoit laiſſé languir, & le fuſil bandé ſur lui, ils le conduiſirent à la moſquée principale, où ils le firent aſſeoir ſur une pierre, en attendant les ordres de l'Empereur. Le malheureux Melal appercevant les

Talbes : Traîtres, s'écria-t-il, que ne puis-je parler à Ismaël & l'informer de votre perfidie ! Que ne puis-je lui dire que j'ai été forcé de tremper mes mains dans le sang de Boucha-Fra, mon parent & mon ami, tandis que c'est vous seuls qui l'avez fait mourir en envoyant ses lettres à Mahamet. Ce fait étoit exact, & les Talbes craignant que leur trahison ne parvînt à la connoissance de l'Empereur, hâterent la mort de Melal. On le conduisit donc au supplice monté sur une mule, chargé de chaînes, & suivi de plus de 4000 personnes, hommes, femmes, enfans, ses parens ou ses amis, qui faisoient retentir l'air de cris & de gémissemens : Melal seul, le front serein & la pipe à la bouche, avoit l'air intrépide, & paroissoit braver la mort. Quand il fut arrivé sur la place au marché, on le fit descendre de sa mule ; on le dépouilla de tous ses vêtemens, & les Talbes eurent grand soin de jetter promptement au feu les lettres qu'il avoit sur lui. Alors les scieurs l'ayant étendu & attaché sur une planche, lui appliquèrent la scie sur le crane : les enfans de Boucha-Fra, présens à cette horrible exécution, & excités par les

Talbes, auxquels Ismaël avoit permis de diriger cette hydeuse scène, comme ils le jugeroient à propos, firent ôter la scie de dessus le crâne de Melal, & la firent placer entre ses cuisses, afin qu'il souffrît plus long-tems. La vivacité des douleurs lui fit pousser d'horribles hurlemens. Quand ses bourreaux l'eurent scié jusqu'au nombril, ils ôterent la scie, afin de recommencer par le crâne; ensuite, après avoir séparé son corps en deux parties, les scieurs allèrent se présenter devant le Roi, leurs scies enveloppées, mais leurs mains & leurs habits couverts de sang. Le barbare Muley sourit d'aise à ce spectacle, & donna des éloges à la férocité des bourreaux. Ce fut ainsi que ce monstre récompensa la fidélité de Melal, qui n'étoit mort dans le supplice que pour avoir rendu à l'Etat & au Prince le plus important service.

Cependant Mahamet s'étoit renfermé dans Tarudant, où son frere Sidan ne tarda point à venir l'assiéger; mais il fut repoussé si vigoureusement, qu'il se hâta de se retirer à Maroc. Les succès multipliés du gouverneur de Tarudant faisoient trembler l'Empereur sur son trône, lorsqu'une ruse sur laquelle

laquelle il comptoit peu, fit tomber son fils rebelle dans ses cruelles mains. Un vendredi, jour consacré par les Mahométans au repos ou au Sabath, Mahamet sortit de la ville pour aller visiter son camp; à son retour, voulant rentrer dans la place, dont les portes étoient fermées, il fut enveloppé par une troupe de Nègres que Sidan avoit placés en embuscade dans le fossé, près de la porte même par où le gouverneur devoit rentrer. Mahamet ne se doutant point encore de sa malheureuse aventure, se nomma, se croyant environné de ses propres soldats: Nous te connoissons bien, répondirent les Nègres, & c'étoit toi-même que nous attendions ici. Mahamet gagna au plus vîte la porte, mais elle étoit fermée, & se voyant trahi, il se jetta furieux & désespéré sur ce détachement de Noirs, & en tua plusieurs, avec d'autant plus de facilité qu'ils n'osoient le frapper, de crainte de répandre le sang du fils du Roi: à la fin, l'un d'entr'eux coupa les jambes de devant au cheval de Mahamet qui tomba, fut saisi, enchaîné, & conduit à Maroc, d'où Sidan l'envoya à Mequinez. Ismaël informé de cet événement, alla au

devant de ſon fils juſqu'à Beth, où il s'étoit promis de le punir, ne voulant point remplir ſes projets de vengeance à Mequinez, de crainte d'un ſoulevement. Le départ d'Iſmaël reſſembloit plus à une pompe triomphale, qu'à la ſortie d'un ſouverain féroce qui alloit ſe baigner dans le ſang de ſon fils. Deux mille chevaux & mille fantaſſins accompagnoient le barbare Muley ; quarante eſclaves Chrétiens portoient une profonde chaudière, un quintal de goudron, cent livres de ſuif & cent livres d'huile ; ſix bouchers, le coûteau à la main & ſuivis d'une charrette chargée de bois terminoient cette horrible marche. Ce lugubre appareil répandit l'épouvante dans Mequinez. La fille de Mahamet pouſſoit, ainſi que ſes jeunes compagnes, des cris perçans. La monſtrueuſe Laila même feignit de s'intéreſſer au ſort du coupable, & alla juſqu'à demander grace pour lui : Ne vous allarmez pas, répondit froidement le ſanguinaire Iſmaël ; je ne veux exercer ſur mon cher fils d'autre vengeance que de faire jetter ſur lui un peu d'huile bouillante. Mahamet arriva à Beth 24 heures avant ſon pere, qui reſta un jour & une

nuit ſans le voir : enſuite l'ayant fait conduire devant lui, & Mahamet s'étant jetté à ſes pieds pour lui demander pardon, Muley garda un farouche ſilence, mit le ſabre à la main, & ſans lui dire un mot, il lui en appliqua la pointe ſur l'eſtomac. Mahamet appercevant alors les bouchers & l'appareil de ſon ſupplice, demanda grace au nom de Dieu & de Mahomet. Iſmaël ſouriant, ordonna, ſans marquer la plus légere émotion, à deux hommes de monter ſur la charrette avec Mahamet, de prendre ſon bras droit & d'appuyer ſon poignet ſur le bord de la chaudière, & quand ce premier ordre eut été exécuté, Muley commanda à un boucher de couper à coups de coûteau le poignet de ſon fils : le boucher plus humain que ſon maître, répondit qu'il mourroit plutôt que de répandre le ſang de ſon Prince. Iſmaël irrité enleva d'un coup de ciméterre la tête du boucher, & ordonna à un autre la même exécution : celui-ci obéit, & Mahamet eut la main droite & le pied gauche coupés. Pendant cette ſanglante ſcène, Muley demanda aux enfans de Boucha-Fra, s'ils étoient contens de la punition de ce perfide ? Oui,

magnifique Empereur, répondirent-ils: alors Muley adreſſant la parole à ſon fils: Eh bien, malheureux, lui dit-il, connois-tu à préſent ton pere? A l'inſtant il tua d'un coup de fuſil le boucher qui avoit fait l'exécution. Mahamet intrépide au milieu des tourmens: Voyez, s'écria-t-il, en montrant l'Empereur, voyez ce vaillant homme, admirez ſa bravoure; applaudiſſez à la juſtice d'un monſtre qui tue également celui qui exécute ſes ordres, comme celui qui s'y refuſe. On enveloppa le bras & la jambe du prince d'un ſac rempli de goudron, afin d'arrêter le ſang; & l'Empereur montant à cheval, ordonna, ſous peine de la vie, à quatre Alcaïdes de conduire ſon fils vivant à Mequinez. La nouvelle de cet acte de barbarie jetta la conſternation dans cette ville, & elle remplit le ſerrail de deuil & de triſteſſe: Iſmaël indigné des ſentimens qu'on avoit pour ſon fils, ordonna à ſes femmes de contenir leurs larmes, & pour ajouter la force de l'exemple à la ſévérité des ordtes, il en fit étrangler quatre d'entre celles qui paroiſſoient le plus affligées. Vers le ſoir, Mahamet entra dans Mequinez, monté ſur

une mule, le bras en écharpe, & la jambe contenue dans un petit coffre de bois. Les douleurs qu'il ſouffroit, le chagrin qui le dévoroit, & les mouvemens de fureur qui l'agitoient, ne l'empêcherent pas le lendemain de recevoir ſes amis avec beaucoup de calme, de leur témoigner même de la gaieté. Iſmaël lui envoya ſes chirurgiens; mais le prince ne voulant point qu'on lui donnât aucune ſorte de remède, arracha les emplâtres, & trompa ſi bien la vigilance de ceux qui le gardoient, que la gangrene s'étant miſe à ſes plaies, il mourut ſur la fin du treizième jour. Mahamet eut ſans doute des vices, mais il fut ſage & vertueux, comparé à ſon frere Sidan, qui n'ayant plus de concurrent à craindre, & ſe livrant ſans réſerve à toute la noirceur de ſon caractère, ſe baigna dans le ſang des habitans de Tarudant, s'empara des tréſors de ſon frere, & choiſit les plus riches d'entre les citoyens, qu'il fit égorger. Iſmaël jaloux de ſa puiſſance, bien plus qu'il n'étoit irrité de ces excès de barbarie, lui donna ordre de revenir à Mequinez; mais Sidan éluda ſous différens prétextes, & à la fin, refuſa hautement d'o-

béir. Iſmaël, afin de l'engager à ſe rendre à ſa cour, uſa de ſtratragême ; il ſe tint renfermé dans ſon appartement, en interdiſit l'entrée à tout le monde, la Sultane exceptée, & fit publier qu'il étoit attaqué d'une très-violente rétention d'urine. Laila, la perfide Laila ſacrifiant ſon fils aux volontés de ſon cruel époux, écrivit à Sidan que l'Empereur étoit à toute extrêmité, & qu'elle lui conſeilloit de s'approcher le plus promptement qu'il pourroit des murs de Mequinez, afin de s'aſſurer la couronne. Sidan ne donna point dans le piège, & répondit à ſa mere qu'il connoiſſoit trop bien la fourberie & la férocité de Muley pour s'approcher des lieux qu'il habitoit. L'Empereur ne déſeſpérant point du ſuccès de ſa ruſe, continua à laiſſer croire qu'il étoit malade : il reſta conſtamment renfermé, & ſa retraite excita beaucoup de troubles & de factions dans l'empire. Laila même, toujours dévouée aux complots particides de ſon mari, écrivit à ſon fils que l'état d'iſmaël étoit déſeſpéré. A cette lettre, Sidan tout auſſi mauvais fils que Muley étoit mauvais pere, répondit ſeulement ces mots : Que le cruel Muley ſoit ou vivant ou mort, je ne quitte

point mon armée. Laila mit encore en uſage beaucoup de ſtratagêmes; mais rien ne lui ayant réuſſi, elle eut recours à une dernière reſſource qui échoua auſſi : elle ſortit du ſerrail, montée ſur un char, la lance à la main, faiſant porter devant elle le ſabre impérial, & donnant des ordres avec tant de hauteur, que le peuple croyant effectivement le Roi mort, & ſe perſuadant que Laila vouloit uſurper la couronne, ſe ſouleva, la pourſuivit juſqu'au palais, qui eût été incendié, ſi Muley ne ſe fût montré à la populace indignée. Iſmaël ne voyant plus d'autre moyen d'arrêter les progrès de ſon fils, engagea ſes propres femmes, à force d'argent & de promeſſes à le tuer : il eut d'autant moins de peine à les corrompre, que Sidan en étoit déteſté par ſes vices infames, & l'horreur de ſes cruautés. Un jour qu'à la ſuite d'une longue débauche, quelques-unes d'entre ces femmes le trouvèrent endormi dans l'ivreſſe, elles l'étouffèrent & envoyèrent ſa tête à Iſmaël qui, pour les récompenſer, les fit toutes égorger. Les mêmes troubles ſe renouvellèrent peu de tems après, & furent ſuſcités par un troiſième fils de l'Empereur ; à l'exemple de ſes freres,

ce jeune ambitieux leva l'étendard de la rebellion. Ismaël le déclara incapable de régner, & nomma pour son successeur Muley-Hamet, le plus jeune de ses fils, & le plus débauché des hommes, comme il fut pendant son regne le plus cruel & le plus affreux des Tyrans «.

» D'après le récit effrayant de ces faits, continua le Visir Mahamet, tu vois à quels dangers m'exposeroit ma criminelle complaisance pour les enfans rebelles de l'Empereur : mais, d'un autre côté, je sçais que des factions nombreuses & puissantes protegent les complots de ces hardis conspirateurs, & que j'ai tout à craindre, si j'ose divulguer les confidences qu'ils m'ont faites «. C'est cependant lui dis-je, ô Mahamet, le seul parti que tu ayes à prendre, soit que tu t'intéresses à la gloire du prince, à sa vie, à sa tranquillité, au repos de l'état, & à la sûreté de tes compatriotes, soit que tu n'ayes égard qu'à tes propres intérêts, à ton honneur, à ta fortune, à ta vie, à ta liberté. Le desir de régner enflamme également les trois fils de l'Empereur : mais le trône auquel ils aspirent, aucun des trois ne peut y parvenir, qu'après avoir écrasé

ſes deux concurrens : il faut donc qu'ils s'entredétruiſent avant que d'uſurper le ſceptre de leur pere. Mais pendant qu'excités, irrités par leur ambition & leur haine mutuelle, ils s'affoibliront par les fréquens combats qu'ils ſeront obligés de ſe livrer, combien ſera-t-il facile à l'Empereur, inſtruit de leur parricide complot, de profiter de leurs diviſions & de les accabler, quelque peu nombreuſe que puiſſe être l'armée qui lui reſtera attachée. Ainſi donc, ſage Mahamet, le conſeil le plus ſage que je croie pouvoir te donner, eſt de tromper les traîtres, de nourrir leurs folles eſpérances, pendant que dans le même tems tu avertiras l'Empereur des malheurs qui le menacent, & que tu concerteras avec lui les moyens qu'il doit prendre pour ſortir victorieux des dangers qui l'environnent «.

Mahamet ſuivit mes conſeils, & ils lui réuſſirent même au delà de ſes eſpérances ; il ſe conduiſit avec tant d'art que les trois princes, animés les uns contre les autres par ſes ſuggeſtions, ſe jurèrent une haine implacable, & périrent tous trois dans les divers combats qu'ils ſe livrèrent. Mahamet inſtruiſit l'Empereur de la part que

j'avois dans cette révolution, & après le Visir, j'eus toute la faveur du prince qui m'honora de sa confiance ; enforte que pendant près de six mois je remplis les fonctions de ministre, ainsi que Mahamet mon maître, mon collegue, mon bienfaiteur & mon ami. Toutefois, je touchois, & ne m'en doutois pas, au terme fatal de ma gloire, & les rênes du gouvernement n'étoient déja plus dans mes mains que je croyois les conserver encore. Un brigand, jadis esclave, affranchi depuis quelques années, mépriſé de Mahamet, estimé, chéri & redouté par les soldats, avoit parlé insolemment à l'Empereur, & en avoit été puni ; il se crut outragé, & le traître associant à ses complots la plus grande partie de la garde de l'Empereur, forma dans le silence une conjuration d'autant plus terrible, qu'elle ne fut connue qu'au moment où elle éclata, & lorsque le peuple soulevé & les troupes révoltées se furent assurés du palais impérial & du souverain lui-même, qui, dans le même jour, fut dépoſé & massacré. Le premier acte de tyrannie de l'usurpateur, fut de faire traîner à ses pieds le Visir Mahamet qui y fut étranglé. Je fus plus

malheureux, puiſque le nouvel Empereur me mépriſant trop pour me faire mourir, ſe contenta de me condamner à un éternel eſclavage, ſort mille fois plus déplorable que la mort la plus douloureuſe. Je reſtai pendant quinze mois accablé ſous le poids de cette affreuſe ſervitude, & les mauvais traitemens qu'on ne ceſſa point de me faire eſſuyer, me convainquirent que de toutes mes aventures, celle-là étoit ſans contredit la plus fâcheuſe & la plus affligeante: je n'y ſonge jamais ſans frémir de terreur.

Pendant la trop longue durée de ma grande captivité, je fus continuellement occupé aux travaux les plus pénibles, les plus vils ; & au plus petit moment de relâche que mes forces abattues me contraignoient de prendre, deux gardes inhumains ſe jettoient impitoyablement ſur moi, & m'accabloient de coups. Pour toute nourriture, on me donnoit tous les ſoirs, après le coucher du ſoleil, une livre de gros pain d'orge frit dans de l'huile, & que j'étois obligé de porter d'une main à la bouche, tandis que de l'autre je travaillois aux plus ſales ouvrages. Deux ou trois

heures après, à environ minuit, on m'enfermoit dans une priſon ſouterraine, qui avoit à peu près cinq braſſes de diametre; & où l'on me faiſoit deſcendre, au riſque de me couper le cou, au moyen d'une échelle de corde que l'on retiroit auſſi-tôt, & l'on fermoit l'entrée de cette eſpèce de tombeau avec une porte de fer. Quelquefois, ſans égard pour ma jambe de bois, on m'attelloit avec un mulet ou un âne à un lourd tombereau, & l'on me fouettoit inhumainement pour la plus legère faute, pour la plus imperceptible interruption de travail. Je ſentois mes forces s'affoiblir, & ne pouvant point eſpérer de réſiſter longtems à ce genre de vie, je voyois avec plaiſir le jour de ma mort s'avancer, lorſque mes gardes ou plutôt mes bourreaux, après avoir épuiſé ſur moi toute leur inhumanité : Chien de boiteux, me dirent-ils, il faut que le diable lui-même retienne ton ame dans ton corps, puiſque tu n'as point ſuccombé depuis que nous nous exerçons à te perſécuter : mais voilà les derniers coups que tu recevras de nous; demain tu ſeras libre. Je croyois de bonne

foi qu'ils m'annonçoient que le lendemain, ils me mettroient à mort, & je leur en témoignai de la reconnoiſſance : je me trompois cependant, & comme ils l'avoient dit, le lendemain je ſortis d'eſclavage. En vertu d'une convention, entre le Conſul de ſa Majeſté Britannique & l'Empereur de Maroc, je fus, ainſi que pluſieurs de mes compatriotes, mis en liberté dans le mois de Septembre 1730, & nous fûmes tous tranſportés en Angleterre.

Dès mon arrivée, je m'informai de mes parens, de ma ſœur, de mon beau-frere : tout cela étoit mort. Je demandai des nouvelles de M. Colins ; on ne ſe ſouvenoit pas même qu'il eût exiſté ; il n'avoit point reparu en Angleterre. Briſé de fatigue, accablé de miſère, eſtropié, mutilé, ſans appui, ſans reſſource, je cherchai de l'occupation & je n'en trouvai point. Je me mis à demander l'aumône, & l'expérience m'a appris que, quoique le métier ne ſoit pas lucratif pour les honnêtes mendians, on peut y vivre cependant. Je ſuis un des plus pauvres de tous ceux qui mendient dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne.

Outre ma pauvreté, j'ai des infirmités; & malgré tout cela, je ne ſuis plus fâché de vivre; au contraire, il n'eſt point de moment où je ne me félicite d'avoir jadis été ſi mal pendu.
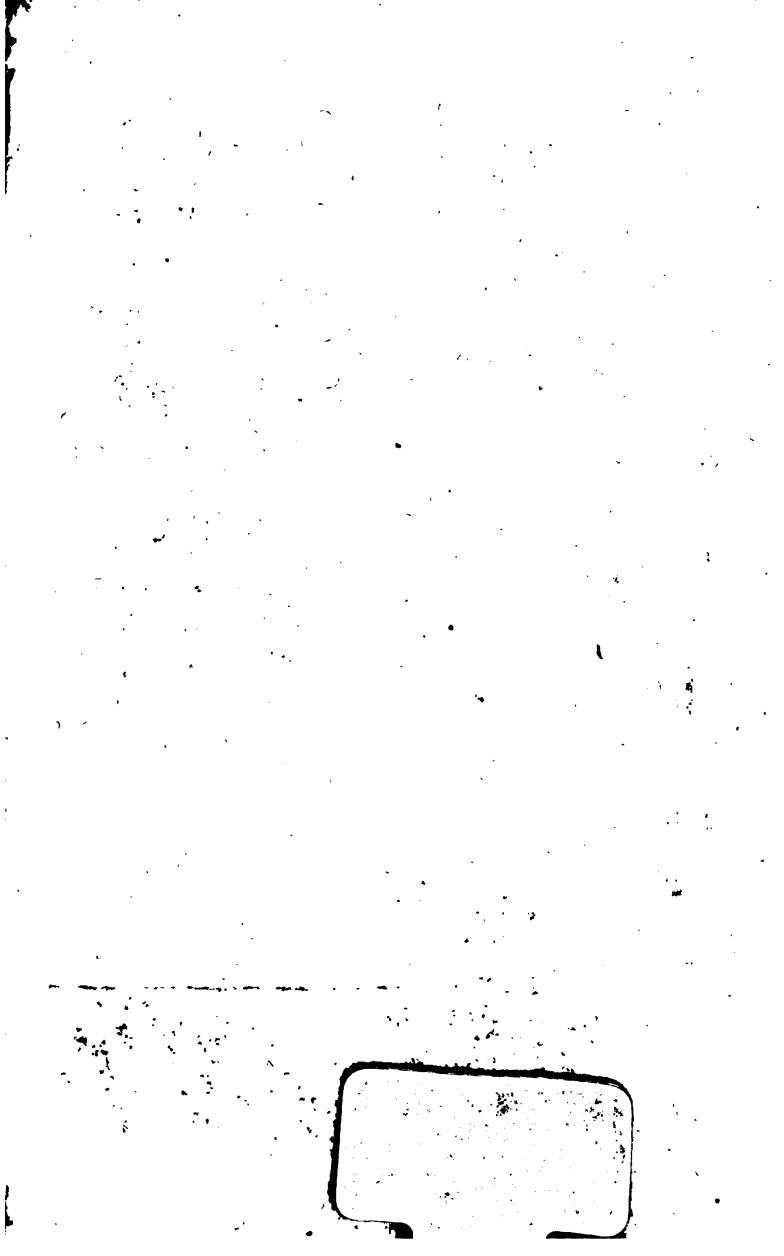
Fin de la ſeconde & dernière partie.